302 1955 2

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXVI

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

M. Cohen, *Zebra, Zecora, hippotigris*. Aventures lexicales dans les langues romanes 145

Marcel Lecourt, Une source d'Antoine de la Sale : Simon de Hesdin (*deuxième article*) 183

Jacques Chailley, Les premiers troubadours et les versus de l'école d'Aquitaine 212

MÉLANGES

Charles Samaran, Fragments de manuscrits 240

Clovis Brunel, Une version provençale des *Sept Sages de Rome* 244

A. Machabey, Le manuscrit Weyen et Guillaume de Machault 247

COMPTES RENDUS

Dámaso Alonso, La primitiva épica francesa a la luz de una nota emilianense (Félix Lecoy) 254

Alan M. F. Gunn, The mirror of Love, a Reinterpretation of " The Romance of the Rose " (Jeanne Lods) 269

PÉRIODIQUES 274

CHRONIQUE 284

Les prochains fascicules contiendront :

L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
A. Lewicka, Notes sur les farces du XVe siècle.
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ZEBRA, ZECORA, HIPPOTIGRIS.

AVENTURES LEXICALES DANS LES LANGUES ROMANES

AVERTISSEMENT

L'auteur de la présente étude s'est livré depuis 1951 à une « chasse au zèbre », qui s'est prolongée plus longtemps qu'il ne l'aurait cru, sans lui apporter la solution, qu'il cherchait d'abord, pour l'emploi de *zecora* par Ludolf à la fin du XVIIe siècle.

En chemin il a rencontré diverses particularités qui lui ont paru instructives sur l'histoire du mot *zèbre* en français et en diverses autres langues d'Europe et sur celle de quelques autres termes. C'est ainsi qu'il a été encouragé à poursuivre la recherche.

Il a entre temps mobilisé à son aide de nombreuses personnes, certains de ses élèves et divers collègues proches et lointains (qui sont généralement cités dans les notes), qu'il remercie ici en bloc.

Les dictionnaires comportant une partie historique-étymologique, spécialement le *English Oxford Dictionary* de Murray, ou uniquement étymologiques, ont été utilisés, et contrôlés par examen des sources. (Les rectifications ne sont pas toujours indiquées complètement.)

Un résumé des résultats de l'enquête a été présenté à la Société de Linguistique de Paris le 21 février 1953.

Le présent article est centré sur les termes indiqués au titre. La partie de la documentation qui concerne plutôt d'autres animaux que le zèbre et surtout les langues sémitiques et certaines autres langues d'Afrique et d'Asie fait l'objet d'une contribution aux *Mélanges Louis Massignon*, à paraître en 1955, sous le titre *Onagre, zèbre, marabou* [cité : M. C. *Onagre*, etc.].

I

ZEBRA EN EUROPE AVANT LES VOYAGES DES EUROPÉENS EN AFRIQUE.

C'est depuis une trentaine d'années qu'une série d'articles de romanistes a agité la question du zèbre. La conclusion

maintenant admise est que le nom de *zebra*, avec des variantes, a été appliqué d'abord à un équidé qui a vécu sans doute jusqu'au XVe siècle à l'état sauvage dans la péninsule ibérique et était remarquable par la rapidité de sa course [1].

Sans entrer dans les détails, disons que si la finale du mot est soit masculine, soit féminine dans les plus anciens documents, à partir du XIIIe siècle (espagnol, portugais, catalan et même provençal et français) la finale *-a* et le genre féminin ont prévalu. Ainsi dans le lexique espagnol de Nebrija (1492) : *zebra animal conocido, mula siria* (utilisé par Pedro de Alcala au début du XVIe siècle) [2], et *zebra* dans un texte italien de 1557 dépendant de l'espagnol [3].

Les dictionnaires, comme les grammaires, sont souvent très en retard. Aussi c'est au mot dont il vient d'être question, et non au mot retour d'Afrique traité sous II qu'il y a lieu de rapporter les exemples suivants :

John Florio, *A worlde of wordes or most copious and exact Dictionarie in Italian and English*, London, 1598, p. 460, col. 2 : *Zebe* [*sic*] goats or kids; *Zebra* a Goat or a kid, but properly a kind of wild beast as big as a mule in India [4]. Voir aussi l'édition postérieure de 1611, p. 614.

---

1. L'essentiel de la documentation bibliographique se trouve dans Joaquim da Silveira, *Estudios sobre o vocabolario portugues*. 8 : *Zebro, Zebra*, dans *Revista portuguesa de filologia*, vol. II, t. 1 et 2, 1948, p. 221-247 [cité : da Silveira].

Entre autres compléments à ajouter à ce très utile article : Leo Spitzer, note dans *Modern Languages notes*, LIV, 1939, p. 78.

Il convient de dire que la question a été en réalité ouverte au XVIIIe siècle par Martin Sarmiento [voir da Silveira, p. 246 et ici sous VI], reprise d'après son ouvrage manuscrit par Ramon de la Sagra, dont *l'Histoire physique, économique, politique, intellectuelle de Cuba* a paru en édition française de 1838 à 1857, et reprise d'après R. de la Sagra dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Pierre Larousse (1876), avec des références trop sommaires.

2. Voir M. C. *Onagre*, etc.

3. Bruno Migliorini, *Lingua e cultura*, 1948, p. 255-257, *Zebra* (reproduction d'une note datée de 1939-1940).

4. Brièvement indiqué par Murray comme premier exemple de *Zebra*. Relevé par C. Rabin à Oxford, cette édition ne figurant pas à la Bibliothèque nationale de Paris.

César Oudin, *Le trésor des trois langues* (espagnol-français-italien), 1616[1] : « *Zebra*, selon aucuns est une sorte de beste comme une mule qui est fort farouche et se trouve au pays de Syrie. Elle est fort viste et légère à la course et son haleine rend une odeur comme de musc. *Zebra*, c'est proprement une sorte de jument sauvage qui ressemble à une biche ».

Remarquer la mention de la Syrie où peut-être des onagres avaient été vus[2].

Quel était au juste l'animal en question ? Était-ce une variété de l'onagre de l'Asie antérieure, qui survit encore en Haute-Mésopotamie et dans la vallée de l'Indus ? Ou bien y avait-il des ânes ou des chevaux domestiques ensauvagés ?

Pour l'étymologie du mot, on a déjà les hypothèses de Menendez Pidal dans *Romanic review*, 1938, p. 74-78 (< zephyrus), de J. da Silveira (< equiferus), d'autres encore.

Mentionnons à tout hasard la reconnaissance récente en akkadien d'un mot *sirrimu* ou *serrimu* « âne sauvage », où on trouve aussi, dans un ordre différent, une sifflante, une liquide *r* et une labiale.

La vague ressemblance est encore plus lointaine, en raison du caractère occlusif de l'initiale, avec le terme *tarpan* désignant des chevaux sauvages de l'Asie centrale[3].

II

Retour d'Afrique du mot *ZEBRA* pour désigner l'animal rayé.

Des Européens ayant voyagé en Afrique ont, à partir du XVIe siècle, publié des relations de leurs découvertes. Certains ont vu, là où il en existe, des équidés sauvages, rayés ou non ; pour ceux qui étaient rayés, ils leur ont ou non attribué le nom de zèbre.

---

1. Citations données par Americo Castro dans *Revista de filologia española*, 1928, p. 175. Les textes cités sont généralement rajeunis en ce qui concerne l'emploi moderne de *v* et *j*. Des accents se trouvent ajoutés.

2. Voir encore la citation de Sarmiento sous VI.

3. Voir M. C. *Onagre*, etc.

En ce qui concerne ce nom, il s'est produit une péripétie. Répandu un temps dans la péninsule hispanique, il a cessé d'y être employé pour un animal qu'on ne rencontrait plus, dont l'existence tombait au passé. C'est alors que le mot, dans la bouche de coloniaux revenus à la métropole, a pu être pris pour un mot d'origine africaine, ce qui n'a aucun fondement, puisqu'il ne s'est rencontré nulle part en Afrique [1].

En tout état de cause il a fini par se stabiliser, comme désignation de l'animal africain dans les langues européennes en général, avec peu de variantes de formes, mais avec des genres différents : portugais *zebra*, féminin, espagnol *cebra*, féminin, italien *zebra*, féminin, français *zèbre*, masculin, anglais *zebra*, neutre, allemand *zebra*, neutre, russe *zebr*, masculin, etc.

L'histoire est à suivre pour sa première période dans les relations de voyageurs. C'est ce qui est fait ici pour le XVIe et le XVIIe siècle, en laissant d'abord de côté tout ce qui concerne les voyages des Jésuites portugais en Abyssinie.

Pour les livres des voyageurs, c'est une besogne passablement ardue de se débrouiller dans les éditions originales et les traductions, et les éditions successives des unes et des autres soit isolées, soit incluses dans les grands recueils composites qui abondent particulièrement au XVIIe siècle. Il faut surtout bien prendre garde de faire le départ entre ce qui appartient à l'auteur considéré et ce qui est ajouté en introduction ou en appendice par un éditeur ou traducteur érudit.

Il faut prendre garde, naturellement, aux répétitions textuelles qui peuvent dénoncer des supercheries (fausses relations de voyage ou au moins relations falsifiées) [2].

Le premier explorateur à considérer est Léon l'Africain, né vers 1491, musulman d'origine andalouse, devenu chrétien, puis redevenu musulman. Sa *Description de l'Afrique* a paru en différentes langues, d'abord en italien [3]. La traduction française

1. Voir à la fin de la présente division, p. 155.

2. Pour certains ouvrages, la cote de la Bibliothèque nationale de Paris (B. N.) est indiquée.

3. Pour le dernier état de la question en ce qui concerne cet ouvrage, voir

dont il est donné ici deux extraits a été faite sur l'édition italienne. Les descriptions d'animaux sont groupées, et non situées géographiquement.

Au tome premier de l'édition Temporal, à Lyon, 1556, on trouve (dans le livre IX), p. 379, à la suite de la description du cheval barbare, c'est-à-dire le cheval arabe, les descriptions suivantes :

Cheval sauvage. Le cheval sauvage est réputé pour une fere, d'autant qu'il se laisse veoir sinon bien peu. Quand les Arabes du désert l'ont prins, ils le mangent et disent que la chair en est singulièrement bonne et plus délicate quand il est jeune. Mais à bien grande difficulté se peut il prendre avec chiens, ny chevaux : ains faut tendre certains lassets sur l'eau, là où repaire cet animal et les couvrir d'arene, sur laquelle il n'a pas plutôt posé le pied qu'il se sent entortillé et lacé, tellement qu'il est contraint de demeurer et se laisser prendre.

De l'Ane sauvage. On trouve par les déserts, ou sur les confins d'iceux, un grand nombre de ces ânes sauvages, tirans tous sur poil bigarré, et sont fort agiles, ne cédant à autre animal touchant la course, sinon au cheval barbare, et ont telle coutume qu'apercevant une personne, se mettent à hannir en ruant dépiteusement sans se bouger du lieu jusques à ce qu'on les peut toucher avec la main, puis souvent gaignent le hault et se sauvent de vitesse. Les Arabes des déserts les prennent avec chaussetrappes et autres engins et vont toujours par bandes, quand ils boivent ou pâturent. La chair en est fort bonne, toutefoys étant chaude, elle rend mauvais odeur et sent sa sauvajine. Mais la laissant refroidir deux jours, après qu'elle a été cuite, c'est une viande savoureuse et bonne en perfection.

Malgré la mention vague de « poil bigarré », il est plus que douteux qu'il soit question ici des zèbres, d'autant que la mention des Arabes dirige vers la partie Nord de l'Afrique, alors que les zèbres ne se trouvent que plus au Sud. En tout cas, il n'y a ici que les noms « cheval » et « âne ».

La traduction anglaise de 1600 est due à John Pory ; celui-ci a complété l'ouvrage de Léon l'Africain pour les parties de l'Afrique non vues et décrites par lui, d'après l'autorité « de divers auteurs anciens et modernes » non autrement désignés ; voir la réédition de 1896, par Robert Brown, vol. I, p. 12.

Th. Monod et H. Lhote, *Une nouvelle édition française* (non encore parue) *de Léon l'Africain*, dans *Notes africaines*, janvier 1954.

C'est dans cette partie additionnelle qu'au chapitre consacré au royaume de Congo, on trouve, p. 74, le passage suivant :

The Zabra. The Zebra or Zabra of this countrey being about the bignes of a mule, is a beast of incomparable swiftness, straked about the body, legges, eares and other parts, with blake, white and brown circles of three finger broad, which do make a pleasant show. Buffles, wild asses, called by the Greekes onagri, and Dantes...

La note 149 de Brown porte : « The zebra is no longer an animal of the Congo Country ». D'après G. van Bulck (lettre du 12 février 1953), il s'en trouve dans la savane boisée entre Lualaba et Napula (Congo belge).

Précisément antérieure de quelques années à Pory est une description différente d'où a été tiré le premier exemple signalé en italien (1591) [1]. Il s'agit du Portugais Duarte Lopez, explorateur du Congo et autres régions de 1558 à 1587, dont la relation a paru d'abord en italien (orthographe du nom : Edoardo di Lopez). Elle est citée ici dans la version latine de Pigafetta qui a l'avantage de donner — sans doute — le premier exemple du latin *zebra*.

Regnum Congo, hoc est vera descriptio regni africani, quod tam ab incolis quam Lusitanis Congus appellatur, per Philippum Pigafettum, olim ex Edoardo di Lopez acroamatis lingua italica excerpta, nunc Latio [*sic*] sermone donata ab August. Cassiod. Reinio-Francofurti 1598 [B. N. Rés. G. 406].

Livre I, chapitre x, sur les animaux.

[P. 21] Nascitur quoque in hoc tractu, ut est in aliis Barbariae et Africae locis, animal aliud, *zebra* dictum, quod cum mulae quoad formam et staturam per omnia sit simile... colore non tantum a mula sed etiam ab omnibus aliis animalibus diversum... incessu ceterum leui et alacri similis equo, quem cursus velocitate multum superat, ita ut Lusitanorum proverbio causam praebuerit, quo cum alacrem aliquem dicer [*sic*] volunt, zebra velociorem dicunt.

A la page 22, il est expliqué que, comme les zèbres ne sont pas apprivoisés et que les bœufs ne sont pas employés au travail, les hommes sont obligés de faire eux-mêmes tous les travaux.

1. Voir da Silveira, p. 238-9, et Migliorini (ouvrage cité, p. 146, n. 3), p. 257.

A l'argumentum IX se trouve une planche représentant médiocrement un zèbre, avec une notice.

La version anglaise se trouve dans le grand recueil de voyages connu comme Purchas *Pilgrims* et aussi Hacklytus Posthumus, c'est-à-dire Purchas, *His pilgrims in five Books*, London, 1625, vol. II, p. 1001.

Pour le français, le plus ancien exemple connu est extrait de la version française des voyages de Francis Drake (qui se situent dans les années 1577-1580 d'après l'édition anglaise sous forme de journal).

En anglais on n'a, semble-t-il, que *The world encompassed* by Sir Francis Drake, 1628, où le zèbre, sauf erreur, n'est pas mentionné.

En français : *Le voyage de l'illustre seigneur et chevalier François* Drach [*sic*] *Amiral d'Angleterre, à l'entour du monde*, Paris, 1627, traduction de l'anglais par F. de Lovencourt, sieur de Vauchelles. Le texte est le même, le titre différent dans l'édition de 1641 (*Le voyage curieux fait autour du monde*, par François Drach) :

P. 100. De Monomotapa nous fismes voyage au Royaume de Cougo [*sic*] [1].

P. 106. Là mesme nous vismes un animal que ces peuples nomment zèbre, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste la disposition de son poil est merveilleuse, car depuis l'espine du dos jusques au ventre il y a des lignes de trois couleurs, c'est à sçauoir blanches, noires et iaunes, le tout estant disposé avec une iuste proportion & chasque bande estant de la largeur de trois doigts.

P. 107. Ces animaux se multiplient à bon escient en ce pays, parce qu'ils font des faons toutes les années. Ils sont tous sauvages & vistes tout ce qui se peut. Ceste beste estant appriuoisée pourroit seruir au lieu de cheual aux guerres, portant & tirant les hommes à la charges, afin que l'on voye comme Dieu a pourueu en choses nécessaires.

Mais d'autant que ce pays manque de cheuaux, & que les habitans ignorent

---

1. Aux pages 104-106, quelques mots pris au « langage du Congo », que G. van Bulck a authentifiés pour moi comme appartenant effectivement à du bantou occidental du bassin du Congo : *mere manzao* « dent de l'éléphant » = *myele mya nzau* « pointes d'éléphant » ; *moana manzo* « jeunes éléphants » = *mwana wa nzau* « enfants d'éléphants » ; *engoi* « tigres = *ngoi* « léopard ».

l'art de domestiquer la Zebre, et ne sçauent se seruir de bœufs... les hommes font l'office des bestes...

Remarques : 1) Drake ou son éditeur affirme l'origine indigène, donc congolaise, du mot *zèbre*. 2) Le mot français *zèbre* est employé au féminin. 3) L'observation sur le travail des hommes faute du travail de bêtes de somme concorde avec celle de Pory (ci-dessus, p. 150). 4) Mention est faite de la vitesse. 5) La description du pelage identifie le zèbre. 6) Buffon (voir p. 171) a eu le mérite de citer ce premier exemple en français, mais d'après l'édition de 1641 et avec l'orthographe Drack du nom de l'auteur. La citation qu'il fait s'arrête à « pourroit servir au lieu de cheval » ; faute de quelques lignes de plus, les lexicographes qui l'ont suivi sans se reporter au texte ont ignoré jusqu'à présent l'emploi du féminin.

Pour la même période on a encore le témoignage de Battell, qui a voyagé en Congo et Angola (1590-1610) [1].

La relation se trouve d'abord (sauf erreur) dans Purchas Pilgrims, vol. II, p. 970 et suivantes. Dans VII, p. 983-4 on trouve sous le titre *Of the zebra and hippopotamus :*

Here is also the *zeuera* or *zebra* which is like our horse, but that his mane, his taile, his strakes of divers colours downe his sides and legges doe make a difference: These *zeueras* are all wilde and live in great heards, and will suffer a man to come within shot of them, and let them shoote three or four times at them before they will runne away [2].

Une gravure porte la mention the *ZEVERA* or *ZEBRA*.

Pour l'Afrique orientale méridionale, on a le témoignage du missionnaire Dos Santos [3] : *Etiopia Oriental* composta pello padre fr.ioaõ Dos Santos, 1609 [B. N. 4° O³c. 19].

La 2e partie est une description systématique. Au livre I, le chapitre XXII est consacré à la faune de l'île de Sofala, au Mozambique, à l'embouchure du Zambèze. Au folio 31 verso,

1. Da Silveira, p. 240.

2. La mention de ce passage est omise à l'index, qui n'a que le renvoi au passage de la page 1001 mentionné ci-dessus, p. 151.

3. Voir da Silveira, p. 240, qui remarque la mention de *zeura* et non *zebra*. Noter qu'on n'est pas sûr qu'il faille lire un *u*, il peut y avoir un *v*.

col. a-b, le passage suivant est précédé de la mention *zeuras* en marge.

Ha muytas zeuras fermosas, & pintadas, muy semelhãtes a mulas na seição do corpo, & quasi de mesma natureza, porque quando correm metem a cabeça antre as maõs, & vão correndo & respingando, com outros effeitos de mula : tem vnha redonda nos pês, & maõs, como mulla, as pinturas que tem saõ hũas cintas de cabello branco, & preto muy fermosas, de largura de dous dedos, bem compassadas por todo o corpo, pês, & maõs, & cabeça, hũa branca, & outra preta, de cabello m[u]y brando, & massio como seda.

A la même région se rapporte encore le témoignage de Pyrard (*Discours du voyage des François aux Indes orientales*, 1611). La citation suivante est prise dans : *Voyage de François Pyrard de Laval*. Nouvelle édition, Paris, 1679 ; 3e partie, Traité des animaux, p. 10 :

Au Brésil, lorsque j'y arriua (*sic*), ie vis deux animaux fort rares. Ils estoient de la forme, hauteur et proportion d'une petite mule... La peau était admirablement belle... elle est composee de petites bandes extrêmement blanches et extrêmement noires... Au reste c'est une beste fort fiere, qui ne s'appriuoise jamais tout à fait : les sauvages sont infiniment furieuses, mangent et déuorent les hommes. On les appeloit du nom du païs où elles sont *Esures*. Elles naissent à Angola en Afrique, d'où on les avoit amenées au Brésil, pour les présenter par après au Roy d'Epagne... Peu auparavant que j'y arriuasse, une qui se détacha sans y songer tua un palefrenier et eust déuoré le corps si on ne l'eust tiré d'entre ses dents...

Remarquer qu'on ne sait pas s'il faut lire le mot cité *esure(s)* ou *esvre(s)* ; on n'a pas pu l'expliquer par une langue africaine.

Il y a lieu de mentionner ici un curieux ouvrage de compilation qui indique mal ses sources et a donné lieu à des confusions. Il s'agit de l'ouvrage en néerlandais du médecin érudit O. Dapper, *Naukeurige Beschrijvinge der Afrikaensche gewesten van Egypten, Barbaryen, ..., Guinea, Ethiopiën, Abyssinie...*, Amsterdam, 1668 [B. N. Fol. O^{3}.11] [1].

Dans une introduction générale il est question, entre autres, des animaux. A la page 24a, courte description de *Wilde Ezels*.

Dans la partie consacrée à l'Abyssinie (éd. de 1668, p. 697-

1. Cité par Ludolf, *Commentaire* [voir p. 161], p. 21. Il y a une autre édition, pareille sauf erreur, de 1676.

728; éd. de 1676, p. 318-349), divers auteurs sont cités, entre autres Godinho dont paraît dépendre au moins en partie le chapitre *Beesten* (1668, p. 711-712; 1676, p. 332-333). Il est parlé, entre autres animaux, de mulets, ânes, chameaux, chevaux, mais pas de zèbres [1].

En 1586 a paru, également à Amsterdam, une description de l'Afrique, traduite du flamand d'O. Dapper D. M. (docteur en médecine). C'est un ouvrage nouveau, fait dans le même esprit que le précédent. Il comprend une table d'auteurs utilisés; pour l'Abyssinie : Alvarez, Godignus, Ludolf, Tellez. Dans la description de la Basse Éthiopie, comprenant le Congo, l'Angola, etc., on trouve, p. 346, une figure représentant un équidé non rayé, une espèce de cerf, et un zèbre et le texte suivant (dont la source n'est pas connue) :

Azebro-Azebro ou *Zebra* est une espèce de cheval sauvage, qui a de l'air d'un mulet. Sa peau est mouchetée de blanc, de noir, et d'une couleur qui tient du rouge et du bleu. Ils sont fort légers à la course : aussi l'on ne les prend pas vifs aisément et il est difficile de les apprivoiser. Un Portugais en vint néanmoins à bout et ayant pris quatre de ces Azebros, il les mena en Portugal et en fit présent au Roi : ce prince les fit atteler à son carosse et donna à celui qui les avoit elevez l'office de notaire royal à Angola pour lui et les siens.

Dans la partie sur l'Abyssinie figure un autre texte sur le zèbre; voir ci-dessous III.

Enfin voici un témoignage postérieur : John Barbot, *A description of the coasts of North and South Guinea and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola*. London 1732, 2e éd. conforme, 1746 [2]. A la page 486 (dans la description de Basse-Éthiopie) :

There breeds in the woods another creature, seldom to be found elsewhere. They call it *zebra*, in shape like a mule, with a skin striped... They are very wild and swift.

L'auteur rapporte sans y croire l'information que des zèbres

1. Ceci contrairement à l'indication de Da Silveira, p. 241, note 1.

2. Le livre ne se trouvant pas à la B. N., C. Rabin a copié le passage à Oxford.

auraient été attelés au carrosse d'un roi de Portugal (voir ci-dessus).

Il résulte de ces citations d'abord qu'il y a des variations dans la forme du mot rapporté d'Afrique par les voyageurs, *v* (ou même la voyelle *u* ?) pouvant se trouver au lieu de *b*. Ensuite que ce sont des voyageurs qui eux-mêmes ont d'abord attribué le terme soit aux Congolais soit aux Angolais, et que les érudits d'Europe n'ont fait ensuite que leur emboîter le pas.

La vérification par les langues indigènes s'imposait.

Une première recherche, à conclusion négative, a été faite par F. Ortiz, pour Menendez Pidal (voir *Romanic Review*, 1938, p. 77).

La chose devait être soumise à nouveau à un spécialiste des langues bantoues. G. Van Bulck a bien voulu reprendre la question et m'a communiqué d'abondantes listes de noms du zèbre, de l'âne et aussi du cheval, qui sont parfois communes, ou proches entre elles (fin 1952, début 1953). A son avis, et au mien, il ne s'est rien trouvé jusqu'à présent qui paraisse pouvoir être la source de *zebra*, *zevra* (ou de *esvre*, *esure*) [1].

La contre-épreuve est donc de nature à confirmer l'origine hispanique de *zebra*. Seulement, il faut admettre qu'à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, cette origine n'apparaissait plus aux Européens qui s'en allaient explorer ou coloniser l'Afrique. Noter d'autre part que l'attestation sporadique de *zebra* dans quelques textes de voyageurs n'implique nullement son incorporation véritable dans les vocabulaires des langues européennes.

III

Le *zèbre* d'Abyssinie et les jésuites portugais.

L'Abyssinie a été atteinte dans d'autres conditions que le

1. Les mots les plus proches seraient en bantou lu-wanga *sirgwi* « zébu », *esikiri* « âne », en nilotique karamodjo *sigiria* « âne » et quelques rares analogues. Observer d'ailleurs que si on trouvait une forme plus proche, ce ne serait pas une preuve que les Européens n'aient pas apporté zèbre avec eux en allant en Afrique. Un même terme voyageur parti d'Asie aurait pu toucher d'une part l'Europe méridionale, d'autre part l'Afrique.

reste de l'Afrique par les voyageurs européens : les Portugais de Christophe de Gama (frère de Vasco de Gama), venant de l'Inde y sont arrivés en 1523 pour porter secours au royaume chrétien gravement menacé par une invasion partie d'États musulmans limitrophes au Sud. Ils ont été suivis par des missionnaires jésuites qui ont tenté d'amener l'Abyssinie de l'obédience monophysite copte au catholicisme; après leur échec final, ils ont dû quitter le pays, chassés par le roi Fasiladas (1632-1667); les derniers semblent être partis en 1635. Certaines de leurs relations d'exploration ont été vite publiées, en entier ou amalgamées en des ouvrages d'ensemble, soit en portugais, soit dans des versions en d'autres langues. De plus, des lettres et rapports sur les établissements orientaux et les voyages des Jésuites ont été publiés pendant une longue période, en italien, en partie en traductions. Sur cette littérature, on possède un bon instrument de travail, la bibliographie de Fumagalli, à laquelle il y a peu à reprendre [1].

Les ouvrages originaux conservés inédits ou édités seulement en traduction ont été publiés postérieurement à la parution de Fumagalli par Beccari [2]. Les recherches sont donc relativement faciles.

Quant au zèbre d'Abyssinie, variété un peu différente des zèbres d'Afrique australe, il ne se trouve que dans des parties basses, d'une manière générale en dehors de la région christianisée. Les langues sémitiques n'ont pas de terme propre pour le désigner, et le nomment (comme fait l'arabe) âne de plaine ou âne de désert (brousse), aussi bien que l'âne sauvage (dans la mesure où celui-ci est connu).

Après des recherches méthodiques, il ne s'est trouvé que deux mentions du terme « zèbre » dans toute la masse des documents des Jésuites. L'une se trouve dans la collection Beccari, vol. VIII, p. 37, sous la plume du patriarche Mendez écrivant en latin : « animal quod angolani *zevram* dicunt ».

1. Giuseppe Fumagalli, *Bibliografia etiopica*, Milan, 1893 [cité : Fumagalli].

2. C. Beccari, *Rerum aethiopicarum scriptores occidentales inediti a saeculo* XVI *ad* XIX, Rome, 1905-1914, 1 volume d'introduction, 13 volumes de textes (IX à XIV pour les correspondances et rapports), index partiels et index général abrégé.

L'autre se lit dans une traduction en français d'un ouvrage du Père Lobo, postérieure à Ludolf (voir sous V).

Par ailleurs, il est intéressant pour notre propos de noter certaines absences totales de mention de l'animal, et des mentions sous d'autres noms :

Francesco Alvares, *Ho Preste Joam das Indias — Verdadera informaçam das terras do Preste Joam*, 1540 [reproduction de cette première édition portugaise, en 1889]. Il existe des éditions indépendantes ou incluses dans des recueils, intégrales ou abrégées, en espagnol, latin, français, allemand, anglais, certaines avec index. Aucune mention du zèbre n'y a été trouvée.

João Bermudes, *Breve relação da ambaixada...* Lisbôa, 1565. Récit de voyage. Pas de mention de zèbres.

De Abassinorum rebus, deque Aethiopiae Patriarchis Ioanne Nonio Barreo, Andrea Oviedo Libri tres : P. Nicolao Godigno [Godinho] Societatis Iesu Auctore nunc primum in lucem emissi. Lugduni, 1615. Au livre I, chapitre II, courte énumération d'animaux, puis description de la girafe, sans qu'il lui soit donné de nom ; pas de mention du zèbre.

Balthasar Telles, *Historia Geral de Ethiopia a alta*, Coïmbra, 1660 ; cet ouvrage est principalement fondé sur la relation de d'Almeida (écrite sans doute vers 1640) publiée depuis dans Beccari, avec emprunts aussi, d'après Le Grand (voir ci-dessous V) à Mendez et à Lobo. Voici le début du passage consacré au zèbre (Livre I, chapitre XIV, p. 37) :

> Muytas outras feras ha, e animays bravos, que deyxo por nam terem feyçoens muyto estranhas, apontarey dous que dam mays materia de advertencia per sua novidade, o primeiro ne hum, que chamam burro do matto, he do tamanho de hũa boa mula... [1].

Voici le même passage plus au long dans la version française : Balthazar Tellez, *Histoire de la Haute Éthiopie*, Paris, 1674, p. 6 :

> Ce pays nourrit deux espèces d'animaux qui lui sont particulières : le premier qu'ils nomment Asne sauvage est de la grandeur d'une moyenne mule, de bonne taille, gras, le poil couché et qui n'a rien de l'asne que les

1. Passage communiqué par le Dr José Gonçalo C. Herculano de Carvalho qui a repéré également les citations d'Almeida et de Paez.

oreilles ; il est sauvage, mais l'on l'apprivoise aisément ; ceux qui sont en Éthiopie vivent dans des bois qui sont par delà le pays que possèdent aujourd'hui les Galas ; la bigarrure de son poil est singulière, ce sont des bandes grises, noires, tirantes sur le roux, toutes de mesme largeur et proportion qui se tournent en cercle vers les flancs et ailleurs, en volutes, comme la figure vous le représente encore mieux que le discours ne le pourrait faire. L'empereur d'Éthiopie fit présent d'un de ces animaux au Bacha de Suaquem qu'un Indien acheta après lui 2 000 sequins pour le présenter au grand Mogol... L'autre animal... est la Giraffe.

Remarquer dans le texte portugais le terme *burro do matto* qui peut être une traduction de l'amharique *ya-meda aḥəyya* « âne (2) de plaine (1) » ou *ya-bada aḥəyya* « âne (2) du désert (1) » [1].

Jeronimo Lobo avait écrit une relation, sans doute assez longue, terminée en 1659 [2]. Le manuscrit, dont il n'avait paru que des extraits, est entré en 1829 dans la Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lisbonne, et en a disparu [3]. L'édition n'a donc pas pu être réalisée dans la collection Beccari.

Pour les publications partielles faites au XVIIe siècle, il n'est question ici que de ce qui a paru avant les ouvrages de Ludolf ; pour le reste voir V.

On trouve d'abord la traduction anglaise de 1669, rééditée en 1673, où il n'y a pas de mention du zèbre [4].

La première version française a paru dans la collection des *Relations des divers voyages curieux* édités par Melchisedec The-

---

1. En citant le nom portugais de l'âne, notons que, comme le français *bourrique*, il a toutes les chances de devoir être joint à un nom sémitique de l'onagre dont les consonnes sont *p r ɔ* (*ɔ* étant l'occlusive glottale). Dans un lexique abyssin, on trouve la même expression « âne du désert » appliquée bizarrement à l'oiseau marabou (qu'on a tort de transformer en marabout). Sur ces points, voir M. C. *Onagre*, etc.

2. Fumagalli cite sous le n° 90 une édition à Coïmbra à cette date, mais en doutant avec raison de l'existence de cette édition.

3. Voir da Silveira, p. 242, note 1.

4. Fumagalli n° 94 : *A short relation of the River Nile*, traduction du portugais par Sir Peter Vyche chez John Martin à Londres. Un exemplaire a été examiné à Oxford par C. Rabin, début 1952. C'est l'édition de 1673 que Ludolf a vue, d'après *Commentaire*, p. 13 (la mention de *Histoire*, 2, 18, 23, note) ne comporte pas de date.

venot, Paris, 1672. Il y est question de la licorne, non du zèbre [1].

Le texte de Manuel d'Almeida, utilisé par Tellez, a été publié par Beccari. Le zèbre y est mentionné (tome V, p. 42-43) avec les noms de *jumento do mato*, *burro do mato*.

Un autre texte est celui de Pedro Paez, dont des extraits ont été publiés au XVIIe siècle [2], et qui a pu être utilisé par Tellez bien que Le Grand ne le dise pas; il a été également publié par Beccari. Pour le zèbre, voir t. II, p. 232 (*jumento-burro do matto*).

L'ouvrage de Emm. Barradas, *Tractatus tres* (vol. IV de Beccari) ne porte à l'index aucune mention de zèbre sous aucun nom.

Toutes les publications de lettres et rapports imprimés des Jésuites, de 1583 à 1633 (date à laquelle les publications ont cessé), cataloguées par Fumagalli, ont été examinées [3] : il ne s'y trouve qu'une mention du zèbre, à propos de l'aventure de pères jésuites venant de l'Inde, retenus à l'entrée de l'Abyssinie par le pacha turc de Souakin. Voici le texte italien, dans *Lettere annue d'Etiopia, Malabar, Brasil e Goa. Dall'anno 1620 fin'al 1624*, Rome, 1627 (Fumagalli n° 1621). A partir de la page 287, voyage des pères Francesco Maciado, Bernardo Pereira et Emmanuel Lameira [4]. Page 299 :

Doi mesi li trattenne il Bascia, perchè l'Imperatore d'Etiopia fosse necessitato a mãdargli un' asinella per presentarla al Gran Turco. E'tanto marauiglioso il colore e la dispostezza delle membra di questo animaletto, che i

1. Fumagalli n° 87 donne pour la collection la date de 1673 et suiv. Sous le n° 91 il indique une édition à part de la *Relation* de Lobo (16 pages) en 1673. Un volume qui se trouve à la B. N. à Paris porte *Relations de divers voyages curieux*, IVe partie, 1672. Le Lobo en 16 pages est suivi d'une autre relation sur l'Afrique, et d'ouvrages parlant d'autres contrées. [La date de 1678, dans da Silveira, p. 241, est à rectifier.]

2. Dans Athanasius Kircher, *Oedipus Aegyptiacus*, t. I, 1652, à propos des sources du Nil; ici, pas de mention du zèbre.

3. Le R. P. Jean Simon a bien voulu dépouiller (avec l'aide d'un confrère) à la maison généralice des Jésuites à Rome, celles des publications en question qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque nationale de Paris.

4. Fumagalli, p. 173, col. 6, porte par erreur Lamecia; la bonne forme figure p. 13, col. *a*.

Padri restorno attoniti di sì grande delicatezza & è in tanta stima, che ne hanno venduta qualcheduna tanto quanto montano 14 a 15 mila scudi d'oro della nostra moneta. All'arriuo della somarella habbero i nostri, gente armata che li condusse tutti in Fermona sani e salui.

Voici maintenant le texte en français : *Histoire de ce qui s'est passé en Éthiopie, Malabar, Brasil, et les Indes orientales*, tirée des lettres escrites les années 1620 jusques à 1624, adressées à Vitelleschi, traduites en français, Paris, Cramoisy, 1628 [Fumagalli 1622] :

P. 384. Le Bassa les retint deux mois, afin d'obliger l'Empereur d'Éthiopie a luy envoyer une asnette pour la présenter au Grand Turc. Cet animal est d'un poil si beau et d'une légèreté si admirable que tous nos peres en estoient estonnez ; et aussi en faict-on si grant estat qu'il y en a qui se vendent quatorze a quinze mil écus d'or de nostre monnoye ; après que cette beste fut arriuée le Bassa donna congé aux nostres, et leur bailla des soldats pour les conduire jusques à Fremona sains et saufs.

Par chance l'original portugais a été conservé et publié dans Beccari, vol. XII, p. 118 [Rapport du P. Manoel Lamira] :

A causa de se deterem os padres aqui dous mezes fui pera obrigarem o Baxar ao Emperador lhe fizesse merce de huma burrinha pera a mandar da pessa ao grão Turco, tam admiravel na cor et no talho de membres que se espantarão os padres de tanta sutileza e delicadeza em huma alimaria... [Note de Beccari : Sermo est de equo zebra].

Voir ci-dessous IV pourquoi il était important de citer ces textes in extenso.

Retenons les désignations du zèbre : en portugais *burrinha pera* (ânesse noire), *alimaria*, en italien *asinella, animaletto, somarella* ; en français *asnette, animal, beste*.

IV

Le *zèbre* dans Ludolf et ses copieurs du XVIIe siècle.

Le savant allemand Job Leutholf, qui signait en latin Iobus Ludolfus et qu'on a pris l'habitude d'appeler Ludolf, est devenu, par le hasard de sa rencontre avec le lettré abyssin Gorgorios, qu'il devait retenir chez lui plusieurs années, le véri-

table fondateur des études éthiopiennes en Europe, tant pour la langue guèze (éthiopien classique) et l'amharique que pour l'étude du pays aux points de vue les plus divers[1].

Dans l'Histoire on lit au Livre I, chapitre x, dans le sommaire : 37 *zecora, quadrupedum pulcherrimum* et à l'alinéa 37 « pulchritudine omnia totius orbis quadrupedia praecellit *zecora*. Congensibus *zebra* dicta (79) ». Ce chiffre renvoie à la note LXXIX (p. 150-151) du Commentaire, dont le titre est *De zecora quadrupede africano pulcherrimo, zebra congensibus dicto.* Le titre courant, la planche représentant le zèbre et le texte qui l'accompagne ne portent que *zecora*, non *zebra* (comme nom latin : *asinus sylvestris*). D'autre part l'index général de l'ouvrage donne : *zebra* seu *zecora*.

A la page 150 on lit le passage suivant :

Has zecoras ob insignem elegantiam inter munera regia censeri autores passim memorant[2], Pp. *Societatis in litteris annuis Goâ* 1624 *datis* sic scribunt : *Rex Aethiopiae, ut Patribus liberum transitum in Aethiopiam impetraret, coactus fuit mittere Bassae Suaquenae insulae Praefecto Turcico* zecoram, *de qua P. Emmanuel Lameira : Tam miraculosus est color et dispositio membrorum hujus animalis ut Patres attoniti fuerunt aspectu rei tam elegantis.*

Une indication imprimée en marge, à savoir : [p. 299], montre que Ludolf a bien eu sous les yeux le passage italien donné ci-dessus, p. 159-160. Dans sa transposition en latin, comme dans la phrase d'introduction, il a employé le terme *zecora*, qui ne figure pas dans les lettres des Jésuites[3].

---

1. Iobi Ludolfi, alias Leutholf dicti : a) *Historia aethiopica*, Frankfort, 1681. b) *Ad suam historiam antehac editam commentarius*, 1691. Remarquer l'intervalle entre les deux ouvrages. Ils sont munis d'une liste des sources utilisées. Le *Commentaire* est pourvu d'un index.

2. Voir plus loin, p. 164, une indication dans le même sens dont la source précise n'est pas non plus indiquée.

3. Pour être complet en ce qui concerne les références à Ludolf, il faut citer l'ouvrage anonyme publié à Paris, non en 1648 comme le porte par erreur *Fumagalli*, n° 1431, mais en 1684 (donc avant la parution du Commentaire), sous le titre : *Nouvelle histoire d'Abissinie ou d'Éthiopie*, tirée de l'histoire latine de M. Ludolf. Il n'y est pas question du zèbre dans la partie consacrée aux animaux. Il est intéressant, pour l'histoire du vocabulaire français, de noter qur le chapitre VII est intitulé *Des animaux à quatre pieds*

Pourquoi Ludolf n'a-t-il pas employé le terme *âne* ou *sorte d'âne* ? Ce n'est pas seulement pour faire état d'un terme propre, mais avec une intention sentimentale dont on peut sourire. En effet, avant le passage cité ci-dessus, il indique d'abord que l'animal a été décrit dans l'antiquité par Philostorgius (sans désignation spéciale), puis qu'il a été mentionné par Jean Thévenot sous le nom d'« âne » [1]. Il ajoute ensuite : « Infortunatum animal quod tam pulchris coloribus praeditum *asini* nomen in Europa ferre cogatur... ».

Pour la dénomination de *zebra*, Ludolf l'a prise dans un des auteurs qui l'attribuent au Congo. Il faut choisir, parmi ses prédécesseurs, l'un de ceux qui emploient précisément cette orthographe (voir ci-dessus, II) ; lui-même ne donne pas de référence.

Mais d'où a-t-il pris *zecora*, que manifestement il préfère à *zebra* et dont il semble penser, sans le dire expressément, que c'est une dénomination abyssine ?

Aucune des sources imprimées utilisées par lui, citées ci-dessus, ne fournit ce terme, non plus que les sources alors manuscrites dont il manifeste avoir connu l'existence, sinon fait un dépouillement complet. Voir à la bibliographie de l'Histoire : d'Almeyda mscr. Mendez mscr. (qui ont été imprimées depuis). Un léger doute pourrait subsister pour Lobo dont le manuscrit a disparu (voir III et V) : mais pourquoi Ludolf n'aurait-il pas cité ce manuscrit s'il l'avait vu comme les autres ? Dans la bibliographie du Commentaire il ne cite que le Lobo anglais, où nous voyons que le zèbre n'est pas mentionné.

On doit écarter également l'hypothèse que le mot lui aurait été fourni verbalement par son informateur Gorgorios. En effet il a l'habitude de le citer quand un renseignement provient de lui.

(et non « quadrupèdes ») et que la girafe y est décrite sous le nom de *camé-léopard*.

Enfin *zecora* se trouve dans le *Lexicon amharico-latinum* de Ludolf (1698), col. 63.

1. Jean Thévenot, Relation d'un voyage fait au Levant, Paris, vol. I, seconde partie : chap. 68, intitulé : *Arrivée d'un ambassadeur d'Ethiopie au Caire avec les présens qu'il conduisoit pour le grand Seigneur* ; p. 473-4 : « un

D'autre part il y a lieu de remarquer l'absence du zèbre dans la liste des animaux sauvages, manifestement établie avec l'aide de Gorgorios (*Histoire*, l. I, chap. x, § 73) où figurent (en caractères éthiopiens) guèze *ʾadga gadām*, amharique *ya-bada ahəyya*, asinus (2) sylvestris (1), i. e. onager. (Le terme amharique est aussi une désignation du zèbre ; voir M. C. *Onagre*, etc.).

Or *zecora* paraît bien avoir une étymologie en terre d'Abyssinie, à savoir la dénomination de l'âne domestique, *duqwara* ou analogues dans les langues couchitiques agaw parlées dans une partie du centre de l'Abyssinie (voir plus de détails dans M. C. *Onagre*, etc.).

Il faudrait donc supposer une source écrite ou orale bizarrement non citée par Ludolf, contrairement à ses habitudes.

L'affaire reste intrigante [1].

Une référence de Murray porte : 1683 *zecora* or *zembra* dans *Weekly mem.* Il s'agit d'un compte rendu de l'histoire de Ludolf :

Weekly memorials for the ingenious monday, january 23, p. 15 « But he says they have a Beast called *zecora* or *zembra* » (référence due à C. Rabin).

D'où provient cette nouvelle forme avec *m* ? Puisqu'il s'agit de l'ouvrage de Ludolf on ne peut pas parler d'une mauvaise lecture sur manuscrit. Simple erreur, ou reflet de quelque autre source ? Pour un verbe *zimbrar* du portugais voir Da Silveira, p. 235, note 1.

Ici doit prendre place une nouvelle mention du Dapper en français de 1686 (voir ci-dessus, p. 154). Voici ce qu'on lit dans la partie sur l'Abyssinie :

P. 420. « Il y a aussi des Tigres, des Lions, des Loups et plusieurs sortes

---

asne qui avait une peau fort belle ». Ne pas confondre avec Melchisédec Thevenot, voir p. 158-159.

1. L'hypothèse envisagée par J. de Carvalho (voir p. 157, n. 1), qu'il s'agirait d'une fausse lecture d'un hypothétique **zeuora* dans un manuscrit de Lobo ou autre ne me paraît pas à retenir : pourquoi une pareille forme aurait-elle été préférée au *zebra* (ou *zeura*) déjà existant ? C. Rabin appuyait une hypothèse analogue sur le *zeuera* cité p. 152.

de singes. Mais il n'y a point d'animal à quatre pieds [1] si beau que celui qu'on appelle *zecora*. Il est de la grandeur d'un mulet, et tout rayé de divers cercles noirs et gris qui sont plus larges ou plus étroits, selon l'endroit du corps où ils se trouvent. Ces couleurs sont si vives et si bien séparées qu'un pinceau ne le saurait égaler. Il a seulement les oreilles un peu longues, ce qui a fait que les Portugais l'ont appelé burro do matto c.-à-d. âne sauvage. On peut juger de sa beauté par l'estime qu'en fait le roi d'Éthiopie, qui regarde cet animal comme un des plus considérables présents qu'ils puissent [*sic*] faire. Le roi *Susue* [?] en ayant donné un au gouverneur turc de Suaken, ce dernier le vendit 1 000 livres à un marchand indien, qui en voulait faire présent au Grand Mogol.

Quoique le passage ne soit pas copié de Ludolf dans son entier, il est peu douteux que ce soit de lui (qui est indiqué parmi les sources) que dépend le choix du terme *zecora*.

Il est ensuite question du rhinocéros et le jésuite « Jérôme Lupo » est cité.

V

Le *zèbre* dans Lobo-Le Grand.

L'abbé Joachim Le Grand (1653-1733), historien, membre du personnel adjoint à l'abbé d'Estrées, ambassadeur de France au Portugal, a séjourné dans ce pays de 1692 à 1697, amassant des matériaux sur l'histoire des colonies portugaises.

Il a publié en 1728 : Relation historique d'Abissinie du R. P. Jérome Lobo... traduite du portugais, continuée et augmentée de plusieurs dissertations, lettres et mémoires, par M. Le Grand, prieur de Neuville-les-Dames et de Préversin. Une édition est en un volume in-4°, une autre en 2 volumes in-12 [2].

---

1. Voir p. 161, note 3.

2. Pour l'édition in-4° (Fumagalli, n° 92), la B. N. a deux exemplaires du même nombre de pages (514), un de Paris seul [4° O³e.2], l'autre de Paris et La Haye [4° O³e.3 A].

L'édition in-12 (Fumagalli, n° 93) est d'Amsterdam « aux dépens de la compagnie » [8° O³e.3]. Contrairement à ce que dit Fumagalli, le texte est le même que celui de l'édition in-4°.

De plus il existe une traduction en anglais de la même année[1].

Il y a trois parties à considérer : préface de Legrand, texte de Lobo ou présumé de Lobo, dissertations de Legrand.

Dans la préface, Legrand dit que Melchisedec Thevenot n'a donné que des extraits « verbalement reçus » de Lobo, tandis qu'il donne, lui, la traduction de l'ouvrage; il a choisi celui-là de préférence aux autres qu'il a pu voir en manuscrit au Portugal.

Il ajoute : « Comme j'ai voulu le continuer j'ai eu recours aux lettres, relations et mémoires des missionnaires de Syrie et d'Égypte, et des consuls et vice-consuls d'Égypte. Les dernières lettres que j'ai lues sont d'Elias Enoch qui avait été envoyé en Abyssinie en 1705 pour être secrétaire... interprète de M. du Roule » (resté jusqu'en 1718).

Des réfutations de Ludolf sont faites (dans *Dissertation sur l'histoire d'Abyssinie donnée par M. Ludolf*, éd. in-4°, p. 223 et suivantes) d'après des « Mémoires plus sûrs » ; il est fait mention d'un Zacarie Vermut de Montpellier.

Dans la relation de Lobo, à propos du second voyage de ce religieux, on lit, éd. in-12, vol. I, p. 19 :

...Cette considération obligea nos supérieurs à nous partager en 2 bandes, et de huit Jésuites qu'on choisit pour cette mission on en envoya quatre par mer et quatre par terre. Je fus du nombre de ces derniers. Les quatre premiers furent les plus heureux ; néanmoins le bacha de Mazua ne voulut point les laisser passer que l'Empereur d'Éthiopie ne lui eut envoyé un *zeura* ou asne sauvage. Cet animal est fort grand et d'une beauté merveilleuse et les plus beaux ne se trouvent qu'en Abyssinie.

Remarquer qu'ici, contrairement aux lettres citées p. 159-160, il y a un nom propre de l'animal, sous la forme avec *v* ou *u* qui se trouve aussi chez Mendez (p. 156). Dans le corps de l'ouvrage, le chapitre II sur les animaux (éd. in-4°, p. 63 et suiv., éd. in-12°, vol. I) ne contient rien sur le zèbre.

Voici maintenant ce qu'on trouve dans la partie Legrand, dans

---

1. Fumagalli, n° 95 : Jeronimo Lobo, *History of Abyssinia*, translated by Joachim Grand. (On ne dit pas quel est le traducteur anglais; serait-ce Le Grand lui-même ?)

la *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique*, éd. in-4°, p. 230, éd. in-12, vol. I, p. 291 :

Il y a deux animaux particuliers à l'Abissinie qui nous donnent occasion de parler encore de quelques autres qui leur ressemblent et qu'on confond avec eux. Le premier est une espèce de mulet qu'ils appellent *zeura* ou *zecora* il est raié par tout le corps, les raies sont noires et blanches, toutes égales et bien compassées, larges de deux doigts et douces comme de la soye ; il a une espèce de bourses aux pieds ; lorsqu'il court, il met la tête entre les jambes et fait d'abord beaucoup de ruades. Le roi d'Abissinie fait ordinairement présent de quelques *zeura* aux Princes à qui il envoye des ambassadeurs. On confond quelquefois cet animal avec l'âne sauvage quoiqu'il soit fort différent.

L'âne sauvage est moins grand, il a des cornes et les pieds fendus comme le cerf.

Vient ensuite la description de la licorne.

La forme *zecora* reparaît donc ici, non au premier plan comme chez Ludolf, mais comme variante secondaire. Il y a quelque chance pour qu'elle soit prise à Ludolf. S'il y a une source commune, elle n'est pas indiquée. Lobo lui-même paraît exclu.

La situation n'est pas modifiée par l'examen de l'ouvrage anglais du poète Samuel Johnson[1]. Celui-ci dit dans sa préface qu'il a librement abrégé l'ouvrage. La mention du séjour à Massoua ne figure pas. Le passage de la dissertation de Legrand est exactement traduit p. 231, mais la variante *zecora* est supprimée.

Cet examen de l'ouvrage de Legrand (non Lobo) apporte donc une mention de *zecora* à ajouter à celle de Ludolf dont, postérieure d'une quarantaine d'années, elle a bien des chances de dépendre. En tout cas, elle n'indique pas d'autre source, et ne fournit pas de solution à l'énigme.

---

1. Fumagalli, n° 96 : *A voyage to Abyssinia* by Father Jerôme Lobo, a Portuguese Jesuit, by M. Le Grand. From the French ; London (A. Bettesworth), 1735. Le nom du traducteur ne figure pas au titre.

VI

Le *zèbre* chez les naturalistes, les lexicographes et les voyageurs a partir du XVIIIe siècle.

Il s'agit d'examiner comment *zebra* s'est répandu et stabilisé, tandis que *zecora* a fini par disparaître, comment aussi d'autres termes se sont introduits.

Les naturalistes doivent être spécialement utilisés, de manière à juger de la connaissance des faits, en tenant compte à la fois des persistances de notions traditionnelles, des études nouvelles, avec leurs vicissitudes, des fantaisies comme des systématisations de nomenclatures. On ne trouvera ici qu'un jalonnement, assez poussé pour apercevoir l'établissement de l'usage, en français surtout, dans une certaine mesure en allemand et en anglais.

De même, pour les lexicographes, il ne s'agit pas ici de viser à une étude complète, qui pourrait réserver encore de petites surprises.

Dans notre énumération, l'ordre chronologique est suivi aussi scrupuleusement que possible, sauf pour la première indication, hors série. (Ce qui concerne *hippotigre* est rejeté à la division suivante, sauf une ou deux indications rapides à leur date.)

Donc da Silveira nous apprend, p. 241, note, qu'un ancien dictionnaire portugais a renvoyé malencontreusement de *zecora* à *onagre*, sorte de plante (dite aussi en français *onagraire* ou *herbes-aux-ânes*), de sorte qu'un *Dictionnaire des plantes du Portugal* paru en 1914 porte encore la mention que cette plante s'appelle aussi *zecora*.

Voici les détails sur Raphaël Bluteau, *Vocabulario portuguezelatino*, 8 volumes, 1712-1721 : dans le volume VII, p. 632, col. b, *zebra* ou *zevra*. vid. *zeura* ; p. 638, col. *b zevra* ou *zebra*, notice d'après J. Dos Santos (ci-dessus, p. 152). Traduction latine : *zebra*, - *ae*, fém., pas de renvoi à *zecora*. P. 633, col. *a* : *zecora* ; notice d'après Dapper, p. 420 [édition française de 1686, voir ci-dessus, p. 154]. Vid. *Burro*, pas de renvoi à *zebra*. Les

choses se passent donc comme s'il s'agissait de deux animaux différents.

Le plus ancien ouvrage de classification à consulter en ce qui concerne le zèbre serait celui de John Ray, *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis* auctore Joanne Raio, Londres, 1693 [1]. A partir de la p. 62, les solipèdes :

1. *Equus.* 2. *Asinus.* 3. *Onager*; sans numéro *Mulus.* 4. *Zebra* : animal africanum et etiam indicum, mulae formae et statura et lineis tres digitos latis, nigris, albis et spadiceis, a dorsi spina ad ventrem usque ductis, per totum corpus distinctum. Sylvestre est, gregale et pernici cursu inclytum.

Un ouvrage intéressant pour notre recherche est celui de Peter Kolbe, paru d'abord à Nuremberg en 1719, en allemand avec titre latin : *Caput Bonae Spei hodiernum* (1 volume in-folio), ensuite en 1741, à Amsterdam, en français, avec le titre : *Description du Cap de Bonne-Espérance* (3 volumes). Le curieux est que P. Kolbe, qui décrit ce qu'il a vu au Cap, se réfère à Ludolf dans l'édition allemande pour le nom de l'animal. En face de la page 145, il y a une bonne gravure représentant un zèbre (Planche III), avec la suscription *zecora* oder *Africanischer Waldesel*; p 146 b, il reproduit Ludolf comme il l'a compris : « Von Abyssiniern wird dieses Thier *zecora*, von den Einwohnern in

1. Posons ici la question du latin des naturalistes : il devrait être considéré dans les dictionnaires étymologiques. Ceux-ci datent *mammifère* de 1801 (Lacépède). Il faudrait citer *mammalia* qui serait, d'après *Et Svenska Akademiens Orboek* une création de Linné en 1758. Linné l'a-t-il trouvé ailleurs ou est-ce lui qui l'a inventé pour les besoins de sa classification ? Dans sa première édition de 1735 et encore dans le 6e de Stockholm, que je connais par celle de Leipzig 1748, il mettait hardiment l'homme en tête des *quadrupedia* en dépit de l'impropriété de terme (et contrairement à ceux qui comme Brisson en 1756 (voir p. 171) évitaient de mêler l'homme aux animaux); mais les cétacés se trouvaient rangés parmi les poissons.

Dans la 10e édition de Stockholm (1759) que je connais d'après celle de Halle en 1760, les *mammalia* comprennent à la fois l'homme, les quadrupèdes et les cétacés (*cete*).

M. T. Dannberg, attaché à l'Institut roman de l'Université de Lund, me confirme que les 7e (1748), 8e (1753) et 9e (1756) éditions de Stockholm n'innovent pas sur la 6e et que la nouvelle classification n'apparaît que dans la 10e.

Congo *zebra*... genennet », et il résume la documentation du *Commentaire*.

Voici maintenant un extrait de l'édition française, t. 3, p. 22-24 (avec la planche, mais sans le nom de *zecora*, qui ne figure pas non plus au texte) :

De l'âne sauvage. Il y a au Cap deux sortes d'animaux que les habitans appellent du nom d'*Ane*. L'un y a été transporté par les Hollandois. [C'est l'âne domestique, utilisé surtout pour la production de mulets].

L'autre espèce d'âne est originaire du Cap et on lui donne le nom d'*Ane sauvage* [le terme indigène n'est pas cité], mais jamais nom ne fut plus mal appliqué que celui-là... L'âne du Cap est un des plus beaux animaux que j'aye jamais vu... Il est si vite qu'il n'y a pas de cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé... J'ai vu fort souvent de ces animaux, par grosses troupes. Le P. Tellez, Thévenot et d'autres Écrivains disent qu'ils en ont vu d'apprivoisés ; mais je n'ai pas ouï dire que jamais on en ait pu apprivoiser au Cap.

Nous sautons ensuite à la première édition de Linné, dont certaines des suivantes seront citées à leur date. Dès maintenant nous pouvons signaler qu'aucune des éditions faites de son vivant ne porte l'indication d'une forme *zecora*.

En 1735, le *Systema naturae* de Linné, in-folio (reproduit mécaniquement en 1907), présente de grands tableaux, où on trouve dans le groupe du cheval et de l'âne : *equus zebra*, sans détail.

En 1740, la seconde édition augmentée de Stockholm (in-8°) porte *Equus lineis transversis versicolor. Zebra.*

Une encyclopédie vient ensuite, la première grande encyclopédie allemande : Johann Heinrich Zedler *Universal-Lexicon*, dont le t. I est de 1732, le t. LII de 1747. C'est dans ce tome que se trouve, aux colonnes 1350-1351, le *Waldesel*, *lat. onager*, dont le zèbre est considéré comme une variété africaine. L'article porte : « Der africanische Wald-Esel, bey den habessinern *zecora*, in Congo *zebra* genannt, wird von Ludolffen aus dem Tellez beschrieben ». Ensuite est citée l'opinion de Michael Valentini d'après laquelle si les beaux animaux avaient de beaux noms, le *zecora-zebra* ne serait pas appelé Wald-Esel, grec ὄνος ἄγριος, portugais *burro do matto* [1].

1. Cette citation se rapporte à un ouvrage que je n'ai pas pu voir.

A propos de Ludolf sont citées la lettre de Goa de 1624, p. 299, puis des ventes ou dons de zèbres au Japon, une lettre d'un certain Nauendorff à Ludolf. Il n'y a aucune référence postérieure à Ludolf.

Est-ce d'après ce volume de 1747 que l'édition de 1748 de Linné, à Leipzig, faite sur la 6e édition de Stockholm, porte sous *zebra* l'indication : *afrikanischer Waldesel?*

(Voir ci-dessus pour Kolbe, p. 168).

Une première notice détaillée historiquement se trouve dans Iacobi Theodori Klein, *Quadrupedum dispositio brevisque historia naturalis*, Leipzig, 1751. En voici des extraits :

P. 4-5. Equus A. Domesticus B. Ferus, genere suo ; Zebra, Zecora, Burro do Matto. Lusit. Pilis finbriatis et lineatis. *Ungezähmtes Pferd.* Equus lineis transversis versicolor. *Linn.* A velocitate zebra [1] ; indicus, regionis Congo...

Tellezius haec dedit... Solis auribus deshonestatur ;... burro do matto h. e. asinus sylvestris, sed immerito cognominatur. Et Ludolfus : Infortunatum animal... [voir ci-dessus, p. 162]. Confer descriptio [*sic*] Kolbii p. 147 [voir ci-dessus p. 168-169] et Pigafeta in hist. regn. Congo [voir ci-dessus, p. 150]. In thesauris regii Dresdae animal farctum exhibetur.

En 1754, paraissait à Nuremberg la première édition des *Deliciae naturae selectae* de Georg Wolfgang Knorr. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale paraît être incomplet ; en tout cas le zèbre n'y figure pas. (Cette édition ne se trouve pas à la Bibliothèque du Muséum). Je cite donc d'après l'édition posthume de 1766-1767, où le terme *zecora* est cité à côté de *zebra* ; là semble fait aussi le premier emploi moderne d'hippotigre (voir p. 178). Enfin c'est sans doute ici encore la première apparition de la variété qwagga, en allemand

---

Du même auteur, la Bibliothèque nationale [S. 889] et la Bibliothèque du Muséum possèdent : Michaeli Valentini, *Historia simplicium reformata sub Musei Museorum titulo antehac edita.* Frankfurt A. M. 1716; au livre III, chap. x, sur les produits tirés des animaux, on trouve (p. 304) les ânes sauvages, de différentes espèces : « pulcherrimus in Aethiopia inveniendus *zecora* vocatur » (suit la mention de la planche de Ludolf).

1. Cette indication ingénue et symptomatique devance la plaisanterie d'Alphonse Allais (ci-dessous, p. 179).

qwakke(n) ou *quacqen*, dans les traductions françaises de Knorr *kwakke(n)*, puis *couaque(s)*.

Noter que l'édition de Linné de 1756 qui comporte des traductions en français donne pour *zebra* : « le zèbre » (jusqu'alors non enregistré dans les dictionnaires français).

Dans la même année 1756, Mathurin J[acques] Brisson, *Le règne animal* porte (p. 101) le *zèbre* ou l'*âne rayé*.

Ici intervient par sa date Martin Sarmiento, *Onomastico etimologico de la lengua gallega*, 1757 (manuscrit), où se trouve, comme écho attardé du zèbre « pré-africain », *zevro* glosé comme onagre. C'est une occasion de mentionner à nouveau (voir ci-dessus, p. 146, n. 1) que c'est ce bénédictin bibliographe et étymologiste qui a le premier parmi les érudits soulevé, non sans quelque confusion, la question des deux zèbres dans un mémoire, *Sobre el animal cebra que se criaba en España*, qui occupe les folios 314-353 du volume XII de ses manuscrits restés inédits, mais qui ont été consultés par divers érudits [1].

Martin Sarmiento avait relevé (f° 334 r°) le terme de *zecora*, en l'attribuant faussement à Tellez, en même temps qu'à « M. La Crox ». (De quoi s'agit-il ? Erreur pour Le Grand ?) Il emploie aussi l'orthographe *Cecora* (f° 334 v°). Au f° 337, il dit qu'on peut attribuer *zebra* aux gens du Congo, *zecora* aux « Africains ». Il propose pour ce dernier un rapprochement hasardé avec un mot hébreu [2].

Dans Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi*, t. XII, 1764, le zèbre occupe les premières pages :

P. 1. Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux

---

1. Voir da Silveira, p. 246, avec renvoi notamment à Mariano de La Paz Graells, *Fauna mastodologica iberica*, Madrid, 1897. Celui-ci, citant Sarmiento, a imprimé faussement *euzebra* au lieu de *enzebra* et *zcora* au lieu de *zecora*. Grâce à l'obligeante entremise de J. M. Sola Solé, des extraits du ms. 20.389 de la Bibliothèque nationale à Madrid ont été faits aimablement à mon intention par José Lopez de Toro.

2. Voir M. C. *Onagre*, etc.

fait, et le plus élégamment vêtu. (Voir ci-dessus, p. 161). P. 3. Distinction du zèbre et de l'onagre. P. 6. Le zèbre ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique depuis l'Ethiopie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance et de là jusqu'au Congo. P. 9. Ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du Cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal... Celui que nous avons vu, et qui a servi de sujet pour notre description, était très sauvage lorsqu'il arriva à la ménagerie du roi...

Ce passage explique pourquoi le zèbre a fait sa première entrée dans un dictionnaire du français en figurant dans le dictionnaire de l'Académie, éd. de 1762, avec l'indication « s[ubstantif] m[asculin] », la définition « Animal quadrupède du Cap de Bonne-Espérance » et l'exemple : « Il y a un zèbre à la Ménagerie » (Ce n'est qu'à l'édition de 1798 que la définition a été rectifiée en « animal d'Afrique »).

Les notes qui occupent les bas de pages de Buffon contiennent beaucoup d'indications importantes mais, disons-le tout de suite, aucune mention de *zecora*.

Pour le passage de Drake, voir ci-dessus, p. 151-152.

Dans une note de la p. 5 est mentionné le mulet fécond de Tartarie que l'on appelle *czigithai* ; le nom s'explique comme « animal aux oreilles » (*čigin* « oreille » en mongol), il ne s'agit pas d'un zèbre.

Buffon devait revenir sur le zèbre et animaux voisins : voir le *Supplément* in-4°, suite de l'ouvrage principal (même format). D'abord, tome troisième, 1776 [B. N. : S. 2460], p. 52-56, puis tome sixième, 1782 [B. N. : S. 2463], p. 37, avec citation de Forster, enfin, même volume, p. 85-88, *Du kwagga ou couagga* ; les pages 85-88 sont une citation d'un texte de l'année précédente de Allamand. Celui-ci avait en effet le premier, semble-t-il, depuis Knorr (voir p. 170-171), que Buffon n'aura sans doute pas connu, parlé de cette variété de zèbre, d'après les informations d'un voyageur nommé Gordon, ceci dans le tome V du Supplément de l'édition hollandaise de Buffon, Amsterdam, 1766-1785. Tome V en 2 parties : vol. 1, 1781, p. 14-15 [B. N. : S. 2513].

Dans l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot, le volume où est inséré un court article sur le zèbre est le t. XVII, 1765. Le rédacteur (D. J) ne paraît pas avoir connu le texte de Buffon ; il n'apporte rien de neuf.

Dans l'abbé Playcard (Augustin Fidele Ray), *Zoologie universelle et portative ou histoire naturelle de tous les quadrupèdes, cétacés, oiseaux et reptiles connus*, Paris, 1778, des notions générales sont suivies d'un dictionnaire où le *zèbre* est donné comme animal du milieu, de l'Est et du Sud de l'Afrique. De plus, il y a deux autres *zèbres* : un coquillage rayé des rivières de l'Inde et un poisson (zèbre de mer) à nageoires rayées : voici donc des transpositions des rayures du zèbre, désormais communément connues.

Après la mort de Linné (1778) et de son fils (1783), Jo. Fried. Gmelin a publié en 1788 à Leipzig une version augmentée de la 13e édition. A l'instar de Buffon, il a donné une liste chronologique de mentions du *zèbre* (vol. I, p. 213). *Zecora* apparaît d'après Ludolf, *Histoire* et *Commentaire* et d'après *Lobo* (la mention : « *zeura* ou *zecora* » prouve qu'il s'agit du texte français de Legrand, voir ci-dessus, p. 166), enfin d'après Klein (ci-dessus, p. 170).

Pour ce qui est des voyageurs européens qui ont repris après une longue interruption le chemin de l'Abyssinie, l'Écossais James Bruce a parlé du zèbre sous ce nom (traduction française de 1781, vol. V, p. 104), sans mentionner *zecora*.

Mais celui-ci apparaît une dernière fois, semble-t-il, chez un voyageur, dans la relation d'Henri Salt en 1804 (référence indiquée par Maxime Rodinson). Voici le passage dans *Voyage en Abyssinie*, traduit par P. F. Henry, 1816, vol. II, p. 333. Dans la liste avec les noms en tigrigna et en amharique, le zèbre ne figure pas. On trouve ensuite :

> Le zèbre ou zecora se trouve principalement dans les provinces méridionales... L'âne sauvage, qui doit être le quacha... habite les mêmes contrées que le zecora.

Le *zecora* de Ludolf a encore fait une réapparition en 1872 dans le dictionnaire de Littré, généralement mieux inspiré et imprimé, qui donne *zèbre* comme un mot éthiopien, en citant Ludolf sous la forme suivante « Pecora [*sic*] congentibus [*sic*] zebra dicta ».

Les naturalistes de la fin du XIXe et du XXe siècle se sont efforcés de mieux connaître et de classer les zèbres.

Ceux d'Abyssinie, pour la première fois décrits scientifiquement à l'occasion d'un don de l'Empereur d'Éthiopie au Président de la République française (voir p. 164, etc., sur les zèbres comme cadeaux diplomatiques) ont reçu le nom du président d'alors ; voir Émile Oustalet, *Une nouvelle espèce de zèbres, le zèbre de Grévy* (*equus Grevyi*), dans *La Nature*, n° 470, 1882. Cette variété est caractérisée par sa ressemblance avec l'hémione ou le mulet.

Voir des articles de E. Bourdelle[1] : *Zèbres et Couaggas*, dans *Bulletin de la Société d'acclimatation de France ; Distribution géographique des équidés actuels* (Comptes rendus du Congrès international de Zoologie, Paris, 1948).

Un ouvrage récent consacré aux zèbres est : Otto Antonius † (Wien), *Die Tigerpferde, Die Zebras*, Frankfurt am Main, 1951. Il distingue le zèbre du Cap et régions voisines (*equus zebra*), plus au Nord l'*equus cuagga* et enfin l'*equus grevyi* d'Abyssinie méridionale, Somalie. Il donne d'autre part un essai d'histoire des anciennes mentions et dénominations, en mentionnant *zecora*.

VII

Hippotigris.

L'histoire d'*hippotigre* est intéressante pour les communications ou non-communications lexicales[2].

Si les anciens Grecs ont connu le zèbre, ils n'en ont pas parlé dans les écrits qui nous restent[3]. C'est seulement à

---

1. Professeur honoraire au Muséum à qui sont dues la référence précédente et les suivantes.

2. La documentation de cette division a été rassemblée en grande partie par David Cohen.

3. Dans un fragment de Callimaque (IVe siècle av. J.-C.), il est question d'un âne de Magnésie ἐννεάμυκλος (à neuf taches). On s'est demandé s'il ne s'agissait pas de bandes. D'après le grammairien Philetaeros (éd. Dain, § 30), il s'agit de marques sur les jambes.

l'époque de l'Empire romain que nous avons une pauvre documentation, en grec de ce temps[1].

Premier en date, au IIe siècle, Oppien, auteur du poème en quatre chants intitulé *Cynégétiques*, offre à la fois deux passages qui posent la question du zèbre, de manière énigmatique, sans aucune localisation géographique.

Le premier se trouve, à la suite des chevaux, dans le chant I, vers 316 et suivants. Il y est question de deux sortes d'animaux, appelés tous deux ὤρυγγας ; le mot ne figure qu'à cette forme d'accusatif pluriel, on peut en déduire un nominatif singulier *ôrynx* (distinct de l'antilope ὄρυξ *oryx*). L'auteur propose de ce mot deux étymologies par à-peu-près, mais ne dit pas d'où il provient ; ajoutons tout de suite qu'il n'a été signalé nulle part ailleurs[2]. Du premier des animaux de ce nom il est dit (suivant les termes d'une ancienne traduction) : « Leur cou et leur large croupe à l'élégant pelage sont marqués d'un grand nombre de longues rayures », avec ce complément : « comme les tigres agiles, rejetons du rapide Zéphyre ». Pour la seconde espèce, qui a des taches comme le léopard, Oppien déclare que celles-ci ne sont pas naturelles, mais résultent de brûlures faites par l'homme sur les jeunes.

Le second passage, mis sous le nom de l'onagre, a été signalé par Sarmiento (voir p. 171) ; le naturaliste J. G. Schneider en a fait état dans une note insérée par l'hebdomadaire berlinois *Allerneueste Mannigfaltigkeiten* [B.N. : Z. 35479-35482], 2e année, 1783, p. 395, en observant qu'il doit s'agir du zèbre. Voici tout le passage (vers 183-188), dans la traduction du chant III éditée à Paris en 1690, due à M. de Fermat [B. N. : S. 12270], p. 138 :

Parlons ensuite de l'Asne sauvage qui a le pied si bon, l'ongle si solide, dont la vitesse est si extraordinaire. Son corps est agréable à voir, bien proportionné et large comme il faut ; il est blanc, il a les oreilles longues, et il court avec une grande rapidité. Il a comme une bande noire qui s'étend le

1. Pour le latin, rien ne prouve que *pulcher onager* de Martial (1er siècle) désigne le zèbre dans l'Épigramme XIII, 100 (où il est question en même temps d'éléphant, le texte étant peu clair au total).

2. Pour un rapprochement très hypothétique avec un mot sémitique également isolé, voir M. C. *Onagre*, etc.

long de l'espine du dos vers le milieu, qui est entouré des deux côtés de petites couronnes blanches...

La traduction Bourquin (1877) dit : rayures aussi blanches que la neige » ; le texte a : χιονέης... στεφάνῃσι.

Deux passages nous intéressent dans les fragments conservés de l'œuvre de Dion Cassius, auteur, au IIIe siècle, d'un ouvrage « des faits et gestes insignes des Romains » (comme dit la première traduction française).

Le passage 75, 14, 3, porte :

και τέλος ἵππους ἡλίῳ τιγροειδεῖς ἐκ τῶν ἐν τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ νήσων πέμψας ἑκατοντάρχους ἐξέκλεψεν : « et finalement il [le ministre Plautianus, sous Septime Sévère] envoya des centurions pour soustraire dans les îles de la Mer Rouge des chevaux à apparence de tigres [consacrés] au soleil ».

Il semble bien s'agir de zèbres, à la fois par l'« apparence de tigre » (rayé) et la localisation en Mer Rouge non loin de l'Abyssinie (peut-être à Massoua, qui est dans une île). Cette mention d'équidés consacrés au culte est naturellement intéressante en elle-même.

Le passage 77, 6, 2 [dans certaines éditions 78, 6] montre le jeune Caracalla massacrant en un seul jour au cirque un éléphant, un rhinocéros, un tigre et un hippotigre (à l'accusatif : ἱππότιγριν).

Le mot a l'air employé là comme bien connu. On doit remarquer qu'il est différent de l'expression utilisée un peu plus haut. D'où le soupçon qu'ont eu certains que la première partie du mot (*hippo-*) pouvait exprimer la grandeur, comme on le reconnaît dans certains autres mots. Toujours est-il qu'un glossateur anonyme a mis dans un manuscrit (conservé précédemment à Augsbourg, d'où le nom d'Augustanus, transféré depuis à Munich) une glose qui est reproduite dans le *Thesaurus linguae graecae*, édition Hase (chez Didot), 1931, sous ἱππότιγρις : « est major tigris species, similis onagro ». Rédaction plus que bizarre, dont la première partie se rapporterait à un tigre véritable de grande taille et la seconde au zèbre, par la ressemblance avec l'onagre.

Dans Philostorgios (360-430), historien de l'Église, dont on n'a que des citations dans Photius au IXe siècle, il y a une

mention du zèbre (livre II, chap. 11), avec une description détaillée et exacte de ses raies; le nom est ὄνος ἄγριος « âne sauvage » ou « âne de brousse ».

Chez Timothée de Gaza, qui a écrit vers 500 un traité des animaux exotiques, on trouve au chapitre X, entre le griffon (combiné d'oiseau et de cheval) et la panthère, une notice sur l'hippotigre (ἱππότιγρις), disant qu'il ressemble à l'onagre, qu'il est très rapide, qu'il a une peau bariolée et une couleur cendreuse, qu'il peut être harnaché, et qu'ainsi une princesse impériale s'est montrée dans un char tiré par cette sorte d'animal.

Ceci ne laisse guère de doute pour la traduction « zèbre » du même mot dans Dion Cassius.

Il est curieux qu'*hippotigre* n'ait apparu dans une langue moderne (au moins de manière perceptible à notre investigation) qu'au milieu du XVIIIe siècle. Ludolf, pour son *Commentaire* de 1691 (voir ci-dessus, p. 161) avait recherché les témoignages anciens sur le zèbre ; il a reproduit et commenté Philostorgios et Martial. Mais Oppien, Dion et Timothée lui ont échappé [1].

1. Pour le premier, l'édition princeps est de 1517, à Venise, suivie d'une édition de Paris en 1549. Pour le second, il y a une traduction en italien dès 1526, suivie de l'édition princeps en grec par Robert Estienne, puis une traduction en italien et une en français en 1542 (mais seulement pour les 58 premiers livres), et encore une traduction latine à Frankfort (la ville même de Ludolf) en 1592. Il est curieux que les deux passages de Dion n'aient pas été utilisés par le fils de Robert Estienne, Henri Estienne, publiant son *Thesaurus* en 1572-3. Quant à Thimothée, on sait qu'il a été, partiellement au moins, connu et utilisé au XVIe siècle ; mais l'édition princeps, peu répandue, est de 1811 à Moscou (voir Thimotheus of Gaza, *On animals*, traduction anglaise de Bodenheimer et Rabinowitz, Paris, 1950). Malheureusement Henri Estienne n'est pas seul en faute. Le *Thesaurus* réédité en 1831 ignore aussi Timothée, de même que les dictionnaires du grec post-classique qui lui sont postérieurs. E. A. Sophocles, *Greek lexicon*, 1870, groupe ainsi : ἱππότιγρις = ἵππος τιγροειδής « an animal » ; Van Herwerden, *Lexicon graecum suppletorium et dialecticum*, donne sous ἵππος seulement ἵππος τιγροειδείς sans traduction ; *Lidell-Scott* (cités d'après l'édition de 1925) donnent d'une part ἱππότιγρις « a large kind of tiger » (en se référant à un des sens de ἱππο-), d'autre part τιγροειδής « like a tiger, tigerspotted ».

C'est Linné-Gmelin (voir ci-dessus, p. 173) qui a permis de trouver la trace du mot grec dans les langues modernes, par la mention : « Africanisches Tigerpferd oder Eselpferd, Knorr, *Delic.*, II, Tab. K. 8 (voir ci-dessus, p. 170). Le zèbre fait partie en effet des curiosités ou délices représentées en grandes planches coloriées, avec des notices. Gmelin se référait à la première édition de 1754, que je n'ai pas pu voir. Voici ce qu'on trouve dans la seconde édition bilingue (Georg Wolfgang Knorr, *Délices physiques choisies*... continuées par ses héritiers... et traduites en français par... de la Bluquière ; Nuremberg, 1766-1767); au volume II, p. 108, l'hippotigre figure dans le passage suivant :

Das schönste unter allen vierfüssigen Thieren ist wohl ohnstreitig das Africanische Tygerpferd oder Eselpferd welches unter dem Namen Zebra oder Zecora bekannt ist und allhier abgebildet wird.

« Le plus beau de tous les quadrupèdes est incontestablement le *cheval-tigre* d'Afrique ou l'*âne-cheval* du Cap, connu sous le nom de *zèbre*, qu'on voit dépeint sur notre planche ».

Remarquer que l'allemand et le français ont chacun un calque d'*hippotigre*, mais non ce mot lui-même.

Dans l'édition de 1799, au t. 2, p. 81, le texte est :

De tous les quadrupèdes l'animal le mieux vêtu est sans contredit l'*âne rayé* d'Afrique qu'on connaît sous le nom de *zèbre*...

Donc éclipse du cheval-tigre.

Au XIXe siècle, *hippotigris zebra* apparaît chez le naturaliste anglais Andrew Smith, auteur d'une *Zoology of South Africa* (1841), dont la Bibliothèque nationale et le Muséum n'ont que les planches, où le zèbre ne figure pas dans le volume *Mammalia* (1849)[1].

L'Encyclopédie d'histoire naturelle du Dr Chenu contient au volume V (de 1855), p. 58, une notice sur le zèbre (equus zebra). L'auteur remonte aux auteurs grecs et fait état des deux passages de Dion (attribués par lui à « Philippe »). Il ajoute que Diodore de Sicile paraît avoir parlé aussi du zèbre sous le nom d'hippotigre dans sa description du pays des Troglodytes ;

1. Cité par da Silveira, p. 237, note, où est donnée malencontreusement l'indication que ce mot aurait été forgé par Smith (sans référence exacte).

rien de tel ne se trouve dans ce passage, on ne sait avec quoi il a pu y avoir confusion.

En 1856, on trouve un ouvrage de H. O. Lenz, *Zoologie der alten Griechen und Römer*. Le passage de Dion Cassius (livre 7) y est cité, mais l'auteur pense qu'il s'agit de léopards.

Dans O. Keller, *Die antike Tierwelt*, Leipzig, 1909, t. I, p. 274, il est parlé d'*equus zebra, hippotigris antiquorum*, avec la traduction allemande *Tigerpferd* (en ce qui concerne les auteurs allemands, on a vu, p. 174, que Otto Antonius emploie conjointement *Tigerpferd* et *Zebra*).

En anglais, Jennison, *Animals for show and pleasure in ancient Rome*, Manchester, 1938, p. 88-9, cite Dion Cassius, mais n'emploie à son compte que le mot *zebra*.

En France, *hippotigre* n'a fait qu'une fortune médiocre; on ne peut cependant pas l'omettre. Certains naturalistes l'emploient (est-ce à la suite d'Andrew Smith ?) comme terme savant, d'où le transfert dans diverses encyclopédies : dans la *Grande encyclopédie* de Berthelot, au vol. X, article *Cheval*, on trouve « les zèbres (hippotigris) » ; dans le Larousse du XXe siècle, sous *zèbre*, il est question du zèbre commun (hippotigris zebra).

Léon Bertin, *La vie des animaux*, vol. II, 1950, p. 290-1, n'emploie pas le terme dans sa nomenclature savante (il parle du zèbre commun ou daw, *equus zebra*), mais il écrit (sans indiquer de source) : « ... les zèbres, que les Romains, qui les faisaient figurer dans les cirques appelaient *hippotigris*, c'est-à-dire chevaux-tigres ». Or *hippotigris* ne figure pas plus dans les dictionnaires latins que « hippotigre » dans les dictionnaires français.

VIII

Dérivés de *zèbre* (sens et formes).

Le zèbre « jeu de la nature » a fourni, dans divers pays et diverses langues, diverses dénominations et comparaisons.

L'humoriste français Alphonse Allais a raconté qu'invité à l'école à dire ce qu'« il savait du zèbre » il a d'abord dit : « Le zèbre est ainsi nommé à cause de sa vitesse ». Sur la remontrance qu'il faisait une pétition de principe [1], il a rectifié : « Ah non, c'est à cause de ses rayures ».

1. Voir ci-dessus, p. 170.

Un dicton polonais dit : « Le zèbre est un animal blanc à bandes noires à moins que ce ne soit un animal noir à bandes blanches ».

Une des dernières en date des applications des rayures du zèbre à d'autres objets [1] (on n'ose pas dire la dernière) est celle qui fait dire dans certaines villes anglaises : « Nous allons traverser au zèbre (zebra) », c'est-à-dire au passage pour piétons, marqué par des bandes blanches. L'expression va-t-elle devenir française, maintenant que la chose a fait son apparition (Paris, juin 1955) ?

Dans les bons dictionnaires de diverses langues on trouve des indications sur des emplois métaphoriques de *zèbre*, qui pourraient sans doute pour chacune être quelque peu augmentées.

Dans le français familier, « filer comme un zèbre » est usuel ; cette comparaison a un long passé derrière elle et remonte au zèbre-onagre [2].

D'autre part les rayures ont donné au XIXe siècle les dérivés *zébré*, *zébrer*, *zébrure*.

L'usage familier comporte encore l'emploi de zèbre pour « type », « individu » : « Qu'est-ce que c'est que ce zèbre qui était avec toi hier ? »

L'emploi de zèbre pour cheval est argotique ; il est général à l'École polytechnique [3].

Conclusion.

La conclusion d'une pareille étude devrait être l'encouragement à refaire tous les dictionnaires étymologiques, avec orga-

1. Voir ci-dessus, p. 173.

2. Leo Spitzer a cité dans *Modern language notes*, p. 78, le passage sur l'*azoivre* du *Roman de Thèbes* où il est dit, v. 4775, « plus tost vont qu'oiseau qui vole ».

3. Il y connaît une forme déformée seconde *zoubre* avec le dérivé *se zoubrer* « se mettre en tenue de cheval ». Voir Marcel Cohen, *Le langage de l'École Polytechnique*, dans *Mémoires de la Société de Linguistique*, tome XV, 1908 et dans *Cinquante années de recherches*, en particulier p. 125. Le terme est signalé aussi à l'École de Saint-Cyr ; mais n'y est-il pas concurrencé par « veau » qui désigne un cheval médiocre ?

nisation de travaux collectifs, portant sur plusieurs langues, en y comprenant le latin des savants sans lequel on laisse échapper une part du mouvement des lexiques des langues européennes.

Le classement alphabétique est dérisoire; il risque à chaque instant de dissimuler ce qu'enseigneraient des classements par matières, par lieux d'origine, par moments d'apparition et d'expansion. A ce propos, la simple mention d'une première date d'attestation dans une langue donnée, prise isolément, fait partie du côté délusoire de l'érudition courante.

Ainsi zèbre devrait être classé dans les catégories : noms d'animaux ; noms d'animaux exotiques (*a* dans des livres de voyageurs ; *b* dans le vocabulaire commun ; *c* dans le voc. zoologique) ; emprunts ; mots argotiques ; d'autres encore.

Dans un dictionnaire découpé rationnellement, avec toutes les répétitions utiles, un index alphabétique permettrait évidemment les regroupements et les recherches.

I. — Index des noms d'animaux.

'adga gadām, 163
ahəyya (ya-bada-, ya-meda-), 158, 163
alimaria, 160
âne, 147, 155, 162-3 ; â. sauvage, 149, 156, 169, 173, 175 ; â.-cheval, 178
animal, 160-1 ; a. à quatre pieds, 161, 164
animaletto, 159
asinella, 159
asinus sylvestris, 161, 163
asnette, 160
azebro, 154
azoivre, 180
beste, 160
biche, 147
bourrique, 158
burrinha, 160
burro, 158 ; b. do matto, 157, 159, 169
caméléopard, 162
cebra, 148
cecora, 171
cerf, 154
cétacé, 168
cheval, 147, 149, 155
cheval-tigre, 178
couagga, v. qwagga
czigithai, 172
duqwara, 163
éléphant, 151, 175-6
equiferus, 147
Eselpferd, 178
esure(s), esvre(s), 153
girafe, 162
griffon, 177
hippopotame, 177
hippotigre, -gris, 174-9
jument, 147
jumento, 159
léopard, 151, 179
licorne, 166
lion, loup, 163
mammalia, -mifère, 168
marabou, 158
mula, -le(t), 146, 151
onager, 163, 169, 176
onagraire, 167
onagre, 147, 153, 167, 177
onos agrios, 169, 177
panthère, 177
prɔ, 158
quacha, v. qwagga
quadrupède, -des, 162, 168.
qwagga (etc.), 171, 174
rhinocéros, 164, 176
serrimu, 147
somarella, 160
tarpan, 147
Tigerpferd, 174, 178-9
tigre, 151, 163, 176
tigroeidès, 176-7
Waldesel, 168-9
wilde ezels, 153
zabra, 150
zebe, 146
zebr (russe), 148
zebra (all.), 148, 169, 174, 178-9 ; (angl.), 146, 148, 150, 152, 154, 179 ; (esp.), 147, 171 ; (it.), 146 ; (la-

tin), 150, 154, 161, 167, 169 ; (port.), 148
zèbre, 148, 151, 171, 173, 178-90
zebro, 146
zébu, 155
zecora, 161-3, 166-9, 171, 173-4
zembra, -ar, 163
zephyrus, 147
zeuera, 152
zeura, 165-7, 173
zevra, 156
zevro, 171
zoubre, -er, 180

II. — Index des noms d'auteurs.

Alembert (d'), 172
Allais (Alph.), 179
Allamand, 172,
Almeyda, 159, 162
Alvarez, 154
Antonius, 174, 179
Barbot, 154
Barradas, 159
Battell, 152
Beccari, 156, 159-60
Bermudes, 157
Berthelot, 179
Bertin, 179
Bluteau, 167
Bourdelle (E.), 174
Brisson, 168, 171
Brown, 149
Bruce, 173
Buffon, 152, 171
Callimaque, 174
Carvalho, 157, 163
Castro, 147
Chenu, 178
Cohen (David), 174
Cohen (Marcel), 145-6, 158, 163
Dannberg, 168
Dapper, 153-4, 163
Diderot, 172
Diodore de Sicile, 178
Dion Cassius, 176-9
Dos Santos, 152
Drake (-ach, -ack), 151, 172
Encyclopédie, v. Berthelot, Diderot
Estienne (H. et R.), 177
Florio, 146
Fumagalli, 156, 158-9, 164, 166
Gmelin, 173, 178
Godinho (-ignus), 154
Hacklytus Posthumus, 151
Hase, 176
Jennison, 179
Jésuites port., 148, 156
Johnson (Samuel), 166
Keller, 179
Klein, 170, 173
Knorr, 170, 178
Kolbe, 168
Larousse, 146 ; L. xxe s., 174
La Sagra (Ramon de), 146
Le Grand, 159, 164-6, 173
Lenz, 179
Léon l'Africain, 148
Lhote, 139
Linné, 168-9, 171, 173
Littré, 173
Lobo, 157-9, 162, 173
Lopez, 150
Lopez de Toro, 171
Ludolf, 153-4, 158, 160-4, 173, 177
Martial, 175, 177
Massignon, 145
Mendez, 156, 162
Migliorini, 146
Monod, 149
Murray, 145-6
Nebrija, 146
Oppien, 175, 177
Ortiz, 155
Oudin, 147
Oustalet, 174
Pedro de Alcala, 146
Perez, 159
Philetaeros, 174
Philostorgios, 176
Photios, 176
Pidal (Menéndez), 155
Pigafetta, 150
Playcard, 173
Pory, 149, 152
Purchas, 151-2
Pyrard, 153
Rabin, 146, 158, 163
Rodinson, 173
Salt, 173
Sarmiento, 146-7, 171
Silveira, 146, 152, 158,
Simon, 159
Smith, 159
Sophocles (E. A.), 177
Spitzer (Leo), 146
Tellez, 154, 157, 159, 169
Thévenot (Jean), 162, 169
Thevenot (Melchisedec), 159, 165
Timothée, 177
Van Bulck, 150-1, 155
Van Herwerden, 177
Zedler, 169

Marcel Cohen.

UNE SOURCE D'ANTOINE DE LA SALE : SIMON DE HESDIN

(DEUXIÈME ARTICLE)

II

LA SALE (*suite*).

YSTOIRES. Chapitre I, *Equestris vero* (S., B. N. fr. 9749, f° 91 et 104 v° = V. M., II, II, 9 = A., II, 169-177). Chapitre copié. — Très étendu, il traite des origines de Rome, de Romulus et de Rémus. L'emprunt à Simon en constitue l'élément de base auquel s'ajoutent tantôt de longues scènes inventées, avec leurs incidences, — discours de Numitor et réactions populaires qui s'ensuivent, — tantôt de menus détails imaginés : ni Tite-Live, ni Simon ne nous apprennent que Rhea Silvia « quand elle estoit a la fontaine pour laver les entrailles des bestes sacreffiees, que elle s'endormy, dont en son dormant sourvint le dieu Mars qui le t'engrossa ». Antoine ira jusqu'à intercaler dans le commentaire de Simon des faits sans rapport avec le véritable sujet. Telle l'anecdote de « la bonne fame qui donna la chandeille devant le deable », anecdote cueillie chez Simon [1] une dizaine de pages plus loin et soudée ici d'une manière assez artificielle. Les deux textes sont identiques :

S. — Les Romains la (la Fièvre) firent dieuesse et l'aouroient non pas pour ce que il cuidassent que elle leur aidast mais pour ce qu'elle leur nuysist mains. Aussi que la bonne femme laquelle mettoit sa chandelle devant le dyable en une eglise en laquelle avoit une ymage de Saint Michiel

A. — Les Rommains luy firent ung temple et la firent deesse et l'aourerent : nompas pour ce que ilz cuidassent que elle leur aidast, mais pour ce qu'elle ne leur nuysist ou leur nuysist mains. Ainsi fust il de la bonne fame qui mettoit la chandeille devant le deable en le egslise ou estoit

1. B. N. fr. 9749, f° 104 v°, « lettre » : *Ceteros ad.*

paint, et tenoit une balance ou il pesoit les biens fais et les malfais et au bout avoit l'ymage d'un dyable lequel a son gravet tiroit a la balance ou estoient les malfais pour les faire plus pesans. La bonne dame avoit acoustume que chascun samedi elle mettoit une chandele devant Saint Michel et puis en mettoit une autre devant le dyable. Si advint que elle fu semonse devant l'evesque comme femme de male creance pour ce que elle honnoroit et servoit ainsi le dyable. La bonne dame respondi que elle mettoit une chandele devant Saint Michiel pour que il li fust en ayde et si en mettoit une devant le dyable a fin que il ne li nuisist.

l'ymage de Saint Michiel qui tenoit les ballances ou pesoit les biens fais ou les malx fais; et la estoit le dyable qui en son gravet ou crochet tiroit a soy les malfais. Celle bonne fame avoit acoustume que tous les samedis elle asseoit une chandelle a saint Michiel, et puis une aultre devant le diable. Sy advint qu'elle fust accusee comme femme de malle creance. Et quant elle fut enquise, elle dist que elle mettoit la chandelle devant Saint-Michiel pour ce qu'il luy fust en ayde a sa mort; et si en mettoit une aultre devant le diable, adfin que il ne lui nuysist.

Tous les emprunts de Simon à Tite-Live, Justin, saint Augustin, Orose, Eutrope, Solin se retrouvent dans ce chapitre, ainsi que la longue digression, reproduction littérale, sur la date de la fondation de Rome, — et même l'erreur de Simon concernant le mot Olympiade :

S. — Olimpiade estoit un jeu par maniere de bataille que Hercules establi ou mont de Olympe.

A. — Olympiade estoit un gieu par maniere de bataille que Hercules estably sur le mont de Olympe.

A relever une modification malheureuse :

S. — ... les hommes estoient *constrains...* [1]

A. — ... les hommes estoient *constituis...*

La leçon *tant de les(s)ie de leurs ans* de 10.959 corrigée par M. F. Desonay [2] en « quant ilz orent tant de leesse de leur ave Numitor, roy de Albe qui leur avoit donné congié de fonder une cité », répond à la nécessité du contexte et est presque en accord avec Simon : «... quand il orent grant leesce que leur

1. «... sorte ducti... », Saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. XVIII, ch. XVII.
2. F. Desonay, *La Sale*, t. II, note crit. 201, p. 278.

ave Numitor le roy de Albe leur avoit donné congié de fonder une cité... [1] ».

Chapitre II, *Quapropter* (S., B. N. fr. 9749, f° 83 v° = V. M., II, II, 3 = A., II, 177). Chapitre copié. — Mélange et confusion : traduction du début de l'anecdote omise; par contre une partie du commentaire de Simon est attribuée à Valère-Maxime, de « Puisque la langue... » à «... leur langaige ».

Chapitre III, *Illud quoque* (S., B. N. fr. 9749, f° 87 = V. M., II, II, 7 = A., II, 178-185). Chapitre copié, très longuement développé; le récit des troubles au sujet des dettes et de la retraite sur le mont Sacré offre des ressemblances frappantes malgré le procédé d'Antoine qui, selon son habitude, substitue le style direct au style indirect employé par Tite-Live et Simon.

A signaler un passage où se manifestent les déformations qu'Antoine peut faire subir au texte de Simon, fidèle à Tite-Live [2] :

S. — Servilius (fut) haÿs du senat et du peuple et *Appuis haÿs du peuple et moult aimé du sénat. Apres ceuls furent consules* Aulus Virginius et T. Vetusius. Lors se prist le peuple a mettre ensamble en une partie de Rome que on dist Esquilie et ou mont Aventin et *avoient leurs conseuls ensamble* qui estoit moult perilleuse chose (B. N. fr. 9749, f° 88).

A. — Servilius resta moult haÿ du Senat et du poeuple *et puis amé du poeuple et haÿ du Sénat.. Apres ces deux consulles* Aulius Virginius et T. Vectusius, adont se mist le poeuple ensamble en une partie de Romme qu'on dist Esquillie et au monlt Aventin, et *voyent leurs consulles ensamble qu'ilz avoient a par eulx crees*, qui estoit moult perilleuse chose.

Chapitre V, *Nunc causam* (S., B. N. fr. 9749, f° 99 = V. M., II, IV, 4 = A., II, 188). Chapitre copié. — Au début, ordonnance du texte de Simon bouleversée, la traduction dispersée à

1. «... laetitia exultantes quod his avus Numitor... permiserat... » (V. M., II, II, 9).

2. « Tandem invisi plebi consules magistratu abeunt, *Servilius neutris, Appius patribus mire gratus.* A. Virginius inde et T. Vetusius consulatum ineunt. Tum vero plebes *coetus* nocturnos, pars Esquiliis, pars in Aventino facere... Eam rem consules rati, ut erat, perniciosam ». T.-L., l. II, chap. XXVII-XXVIII.

travers le commentaire. Astreinte plus fidèle dans la seconde partie.

Chapitre VI, *Midae vero* (S., B. N. fr. 9749, f° 42 = V. M., I, VI, ext. 2 = A., II, 189-192). Chapitre remanié. — Il fallait s'attendre à ce qu'Antoine, sollicité par les aventures du roi Midas, donnât libre cours à son imagination et suivît avec une fidélité relative son fournisseur littéraire ; tantôt abrégeant [1], tantôt brodant [2], glissant çà et là une réflexion personnelle ou une morale supplémentaire. Simon semble avoir été mieux inspiré en donnant un récit complet mais sobre des imprudences et déboires de Midas. Évitant ainsi tout excès d'imagination, tout esprit déplacé ou effet de comique facile, il a su conserver l'aspect attrayant et la grâce des détails qui caractérisent ce passage des Métamorphoses. Le début du chapitre est assez malheureux chez notre plagiaire.

Aux liens d'amitié qui, d'après les textes de Simon et d'Ovide, unissent Silène et Bacchus, Antoine substitue grossièrement le lien qui unit les membres de la confrérie de la Dive Bouteille :

S. — De cesti Mydas fait Ovide en son XIe livre de Metamorforseos une delittable fiction et dit qu'il y ot un vieillart qui aloit tout tumbant d'yvresse et de viellesce qui avoit nom *Sylanus qui estoit de l'amistié et famille de Bacchus*, le dieu du vin. Les paysans le trouverent es champs de Frige qui est le pays de Troies la grant et le pristrent et le lierent et l'amenerent a Mydas leur roy. Quant le roy Midas le vit il le congnut bien, car aussi estoit il de la confrarie de Bachus le dieu du vin.

A. — De cestui Midas fait Ovide en son XIe livre de Methamorphose une delittable ficcion ; et dist qu'il estoit .I. viellart nommé *Silenus, de ceulx qui boyvent voulentiers, lequel avoit tant beu que de yvresse aloit tout chanselant ; par laquelle chose il estoit de l'amittié et famille de Bacus*, le dieu du vin. Les paysans le trouverrent aux champs de Frige, qui est le pays de Troye la grant ; si le prirent et mennerent a Midas leur roy, qui aussi tost qui le vist bien le congneust.

Abstinence. Chapitre I, *Idem sensit* (S., B. N. fr. 9749, f° 194 v° = V. M., IV, III, 6 = A., II, 192-194). Chapitre remanié. — Emprunt assez libre, mais apport des mêmes

1. Midas et Bacchus : le drame de l'or.
2. Midas et Apollon : les oreilles d'âne.

sources : Florus, Aulu-Gelle, Hygin. Une référence inexacte : « Augellius ou XIXe livre des Nuys d'Athennes... », c'est le livre I, ch. XIV. Exceptionnellement style indirect substitué au style direct.

Chapitre III, *At Perse* (S., B. N. fr. 9749, f° 196 = V. M., IV, III, 8 = A., II, 195). Chapitre copié.

Chapitre IV, *Atque huic* (S., B. N. fr. 9749, f° 196 v° = V. M., IV, III, 9 = A., II, 196). Chapitre copié.

VERGOGNE. Chapitre I, *A qua tempestivus* (S., B. N. fr. 9749, f° 203 = V. M., IV, V, préf. = A., II, 196). Chapitre copié. — Rubrique du chapitre déformée. Lire avec Simon, et conformément au texte de Valère-Maxime : *A qua tempestivus* et non *per aquam tempestibus*. A rectifier deux mauvaises interprétations :

S. — Elle (Vergogne) est certes digne con li face temples et *consecre autelz* comme a deité celestienne.

A. — Elle est très digne qu'on en faice temples et *qu'on en sacre aultelz* comme a deïté celestielle.

S. — Elle... porte favorable *chiere* en tous lieux [1].

A. — Elle... porte favourable *couronne* [1] en tous lieux.

Chapitre II, *Quam praecipuam* (S., B. N. fr. 9749, f° 204 = V. M., IV, V, 6 = A., II, 197). Chapitre copié. — Quelques additions personnelles dans la partie centrale. Encore une rubrique modifiée ; Antoine écrit : «... chapitre de Vergongne qui commence « *Per* quam precipuam » ; lire avec Simon « chapitre qui commence *par* « quam praecipuam ».

L'évocation de l'obélisque de Saint-Pierre pourrait figurer parmi les souvenirs de voyage d'Antoine. Il n'en est rien, ce passage étant emprunté à Simon :

S. — « Ainsi est il (Cesar) nommé a Rome en la haute pierre que on appelle l'Aguille Saint Pierre ou sont les cendres de son corps.

A. — ... ainsi est il nommé a Romme en la haulte pierre appellee l'Eguille Saint-Pierre ou, en la pomme qui dessus est, sont les cendres de son corps.

La référence «... ainsi que Lucain dist en son dernier livre »,

1. V. M. : « favorabilem cultum ».

relative à la mort de César, est fausse ; on ne la trouve pas du reste chez Simon.

Chapitre III, *Athenis* (S., B. N. fr. 9749, f° 204 v° = V. M., IV, v, ext. 2 = A., II, 199). — Chapitre copié. — Le rapprochement des deux rédactions montre combien celle d'Antoine, alourdie, surtout vers la fin, par de menus détails accessoires, fait regretter la sobriété d'expression de la rédaction de Simon.

S. — Un homme de tres grande viellesce ala une fois ou theatre de Athaines pour regarder les jeus, mais onques nulz des citoïens de Athaines ne li fist place pour seoir. Si ala tant qu'il vint daventure aus legas des Lacedemoniens lesquelz estoient jennes de eage et tantost en honorant ses cheveux et ses ans ils se leverent trestous et li laissierent très honnorablement lieu entre euls. Et quant le peuple vit ce il approuva a grant leesce la vergongne de l'estrange cité. Et dist-on que l'un des Lacedemoniens dist lors : « Les Atheniens scevent qui est droit, mais il sont negligent de le faire. » *Translateur*. A la vérité celi dit fu une courtoise vituperacion.

A. — Ainsi comme Vallerius recite d'un homme d'une très grande viellesse, qui une foys ala au theatre de Athennes pour regarder les gieux ; mais oncques nul des chitoyens ne lui fist honneur ne place pour seoir. Sy ala tant cha et la qu'il vint d'aventure aux legalz des Lacedemonie ; lesquelz estoient assez jeunes d'aage : et tantost se leverrent et honnourerent le chief chenu et les cheveulx blans et le firent seoir au dessus d'eux. Et quant le poeuple d'Athennes vist ce, il approuva sur eulx a grant vergongue l'onneur de l'estrange cité. Et dist Vallerius que ung des Lacedemoniens dist alors : « Certes, les Atheniens scevent bien que est de droit, mais ilz sont negligens a le faire » ; *Et puis dist Vallerius* [1] que, a la verité, celui dit fu une courtoise vituperacion.

Merveilles, Chapitre I, *De miraculis* (S., B. N. fr. 9749, f° 73 = V. M., I, viii, additions de Simon = A., II, 199-201). Chapitre copié. — L'anecdote empruntée à Justin, l. XX, ch. xxiii, déjà confuse chez Simon, du fait d'une omission de traduction [2] devient encore plus obscure chez Antoine qui intervertit ambassades et belligérants.

A rejeter la correction malheureuse d'Antoine qui remplace

1. Erreur : c'est Simon *translateur* qui intervient jusqu'à la fin du chapitre et non Valère-Maxime.

2. L'omission porte sur la phrase : « Cum vovissent... rem habere ».

« aux deux lez » par « avoecquez [1] ». Le texte latin « in cornibus quoque » est traduit correctement par Simon : «... aus cornes aussi de la bataille ».

Chapitre III (S., B. N. fr. 9749, f° 73 v° = V. M., I, VIII + additions de Simon = A., II, 202). Chapitre copié. — Anecdote dont Simon a emprunté les grandes lignes à Justin, l. XVIII, ch. IV-V, et reproduite par Antoine. A relever un contresens commun aux deux auteurs dû à un texte fautif; l'omission de « et » dans le passage suivant est cause de l'erreur : « Pygmalion aegre precibus matris *et* deorum minis victus... ». D'où les traductions :

S. — Mais Cybeles la mere des diex li fist tant de prieres et menaces...

A. — Mais Sibellès le mere des dieux si fist tant de prieres et de menasses...

Chapitre IV (S., B. N. fr. 9749, f° 73 v° = V. M., I, VIII + additions de Simon = A., II, 202-204). Chapitre copié. — La série des « Merveilles » extraite de Solin, l. I, ch. I, et énumérée par Simon se retrouve chez Antoine à l'exception de trois.

A signaler chez Antoine un passage inintelligible auquel le texte de Simon apporte un sens en même temps que l'explication d'une plaisante erreur :

S. — Il gagna la couronne en la XXXe *olympiade*.

A. — Il gagna la couronne en la terre : *troyanne, olipiande*.

Une série de noms propres maltraités : Orrus = Cyrus; Crassus = Crésus; Prissiam = Prusias.

Chapitre V (S., B. N. fr. 9749, f° 74 v° = V. M., I, VIII + additions de Simon = A., II, 204). Chapitre copié. — « La grant merveille des oyseauls de Dyomedès » [2], que traite ici Antoine met sous nos yeux un de ces démarquages biogra-

1. Cf. F. Desonay, *La Sale*, t. II, p. 279, note critique 213.

2. Selon la légende, après son retour de Troie, Diomède, chassé d'Argos, se rendit en Apulie. Après sa mort, ses compagnons, poursuivis eux aussi par la vengeance de Vénus que Diomède avait blessée au cours de la guerre de Troie, furent changés en cygne. Cf. Ovide, *Mét.*, XIV, 4; saint Augustin, *Cité de Dieu*, XVIII, 16; Solin, II; Isidore de Séville, XII, VII, 28.

phiques dont il est coutumier et qu'il transforme ici en souvenir personnel de voyage en Italie. Le rapprochement des textes s'impose :

S. — Et dist on que ceux sont les compaignons de Dyomedes les quels furent mues en telz oysiaux quand il fut tue des Illiriens pour ce que tels oysiaux ne sont nulle part ailleurs. Et si sont de telle nature que quand les Grecs approchent diceli lieu il vienent voler dessus euls en euls flatant et faisant feste selon ce que il pevent et scevent. Et quant gens d'autres nations y viennent il leur queurrent sus de leur elles et de leurs grans becs durs, si que il les navrent et occient à la fois. *Et ce ay je oy dire a aucuns de nos frères qui les ont veus.*

A. — Et dist on que ces oiseaulx sont les compaignons Dyomedès, lesquelz furent muez en oyseaux quand il fut tué des Illuriens pour ce que telz oyseaulz sont nulle part ailleurs. Et si sont de telle nature que, quant aulcuns Grecz approchent de cellui lieu, ilz viennent vouler par dessus eulx et leur font la meilleur feste qu'ilz poevent. Mais quant aulcuns d'aultres nacions y viennent, ilz leur courent sus et les battent de leurs elles et de leur grant becq qu'ilz ont, et tant qu'ilz les navrent et ochient à la foys. *Laquelle merveille j'ay pluiseurs foys auy racompter aux gens du pays*; mais les oyseaulx ne veis je oncques.

Chapitre VI (S., B. N. fr. 9749, f° 74 v° = V. M., I, VIII + additions de Simon = A., II, 205). Chapitre copié. — A l'exception d'une seule, toutes les anecdotes empruntées par Simon à saint Augustin [1] sont reproduites. Il convient de citer un passage qui dévoile, une fois de plus, Antoine plagiaire maladroit, insoucieux des transformations incohérentes qu'il apporte au texte pourtant si clair de Simon :

S. — Après ce [2] Monseigneur Saint Augustin dist qu'il ne scet rendre cause de telles choses *fors que ce soit fait, se ainsi est, par la ludification* [3] de l'anemi, et puis dist [4] : « Se nous

A. — Desquelles choses Monseigneur saint Augustin dist qu'il ne scet rendre cause de telles choses, *fors que se ainsi est, que c'est par ediffacion* de l'Ennemy. Et aprè dist que se nous

1. *Cité de Dieu*, l. XVIII, ch. XVII-XVIII.
2. Il s'agit de métamorphoses d'hommes en animaux.
3. « Ludificatione daemonum », l. XVIII, ch. XVIII.
4. « Si enim dixerimus ea non esse credenda, non desunt etiam nunc qui ejus modi quaedam vel certissima audisse vel etiam expertos se esse asseverent. Nam et nos cum essemus in Italia... », l. XVIII, ch. XVIII.

disons que telles choses ne sont pas a croire *nous avons tous pres aucun* qui ont oyes telles choses par certaines relations et qui les ont veues par certain experiment. Car nous meismes quant nous estions en Ytalie, oysmes parler d'aucunes femmes esblieres et hostelieres... »

disons que telles ne font pas a croire, *nous avons prié tous ceulx* qui ont auyes telles choses par certaine relacion et qui les ont veues par certain experiment. Ainsi nous meismes, quant estions en Ytalie, auysmes parler d'aulcunes femmes establieres ou hostelieres... »

L'équivoque se poursuit jusqu'au bout ; la phrase finale : « Ainsi nous meismes, quant estions en Ytalie... » peut laisser supposer qu'Antoine, fait allusion à un souvenir de voyage, alors que c'est saint Augustin qui parle : « Nam et nos cum essemus in Italia... ». Ce passage est donc présenté à tort parmi les souvenirs qu'Antoine, selon M. F. Desonay [1], aurait rapportés d'un séjour hors de Rome.

Les textes de saint Augustin et de Simon justifient en outre deux rectifications de détail : A. — « il prinst d'un verin », lire « un venin » ; — A. — « par l'espasse de IX *jours* », lire « IX *ans* ».

Chapitre VII (S., B. N. fr. 9749, f° 75 = V. M., I, VIII + additions de Simon = A., II, 206). Chapitre copié. — Une rectification :

S. — Solin ou chapitre de la *quarte partie* de Europe...

A. — Solin ou chappittre de la *quarte* de Europe...

Libéralité, chapitre I, *Nostrum opus* (S., B. N. fr. 9749, f° 212 sqq. = V. M., IV, VIII, prol. = II, 207). Chapitre copié. — Brève addition au début ; modifications peu importantes.

Chapitre III, *In Quinto* (S., B. N. fr. 9749, f° 212 v° = V. M., IV, VIII, 3 = A., II, 209-211). Chapitre copié. — Seule la fin présente une adaptation assez libre résumant texte et commentaire.

Chapitre IV, *Queri mecum* (S., B. N. fr. 9749, f° 213 v° = V. M., IV, VIII, 4 = A., II, 211). Chapitre copié.

1. F. Desonay : *La Sale*, t. II, introd., p. XXXIV : « C'est encore en Italie, mais Antoine ne précise pas la région, que notre aventureux a ouï parler (f° 167-188 b) de ces femmes-hôtesses qui, par leurs sortilèges, changeaient les voyageurs en bêtes de somme à leur dévotion, rien qu'en leur donnant à manger un plat magique préparé avec du fromage ».

Chapitre V, *Illius vero* (S., B. N. fr. 9749, f° 213 v° = V. M., IV, VIII, 5 = A, II, 212-213). Chapitre copié. — Une phrase offre un texte obscur et contradictoire; il y est question de la libéralité du proconsul Titus Quinctius Flaminius proclamant la liberté des villes grecques :

S. — Comment Titus Flaminius le consule de Rome qui ceste chose achieva moult *vaillamment* monstra la liberalité du peuple de Rome raconte Valerius yci et dist. L'aucteur. Mille lectres desclaireront asses dignement le celestien esprit de celle liberalité *romaine.*

A. — Titus Flaminius... moult *villainement* monstra la liberalité du poeuple de Romme; ainsi que récite Vallerius ycy et dist, en le desclarant assez dignement, le celestien esperit de celle liberalité *mondaine.*

Chapitre VII, *Liberalitatis* (S., B. N. fr. 282, f° 208 v° = V. M., V, I, préf. = A., II, 214). Chapitre copié [1]. — Dans le passage suivant le texte de Simon permet de dissiper l'obscurité de la phrase correspondante chez Antoine :

S. — Et après (Seneque) met un autre exemple d'un roy qui avoit nom Antygonus lequel *quant un povre* lui demanda un besant il respondi...

A. — Et aprèz met ung aultre example de l'avarice de Anthiogus roy auquel *un pain querant* demanda aumosne d'un besant a qui il respondit...

Gratitude, chapitre I, *Atque ut a publicis* (S., B. N. fr. 282, f° 217 = V. M., V, II, 1 = A., II, 216-217). Chapitre remanié. — La première partie, sauf quelques lignes du début, est présentée sous une forme personnelle; la seconde partie suit peu fidèlement le texte de Simon, mais reproduit cependant un contresens de ce dernier, dû à l'altération d'un texte donnant la leçon « vitae » [2] en place de « vittae » :

S. — Cestui adournement nouvel appelle Valerius *discrimen vite* [3] *c'est a dire peril de vie,* car a la verité grans

A. — Lesquelz nouveaulx adordemens Vallerius appelle « *discrimen vite* » : *c'est a dire peril de vye,* enten-

1. Le chapitre I d'Avarice reproduira le même développement, illustré des mêmes exemples.

2. Leçon des mss de Berne et de Berlin.

3. .. « vetustisque aurium insignibus novum vittae discrimen adjecit (senatus) », V. M., V, II, 1.

adournemens et cointises de femmes sont peril de vie chaste et sainte tant en elles comme en ceulx qui les voient.

dans que grans adornemens et cointises de femmes sont peril de vie caste et saincte, tant en elle comme en celles qui les voyent.

Chapitre II, *Magnum grati* (S., B. N. fr. 282, f° 218 = V. M., V, II, 3 = A., II, 217). Chapitre copié. — A la fin, des variantes maladroites apportent au texte de Simon des données contradictoires qui rendent le sens du passage inintelligible. En outre renvoi inexact et incomplet à Valère-Maxime :

S. — Eslieve aucuns en son cuer les loiers de vertu et il trouvera et puet veoir *les fors et vaillans hommes* estre enseveliz plus heureusement que *les fols et pareceulx* ne vivent [1].

A. — Eslaissiez voz cœurs et vous esveilliez es vertu pour avoir les très nobles loyers qui a vous s'appartiennent. Si seroit enseveillis les *foibles vaillans hommes* plus heureusement que les *fors et parceulx ne vivent*.

Chapitre III, *Tam Hercule* (S., B. N. fr. 282, f° 218 v° = V. M., V, II, 5 = A., II, 218). Chapitre copié. — Antoine prend l'adjectif « praetorius » pour le nom d'une *gens* : « Praetoria familia natus », rendu correctement par Simon : « qui estoit de la lignie des preteurs », devient : « qui estoit de la lingniee de Pretenis. » Autre erreur, plaisante celle-là :

S. — ... et ainsi le dit et confesse Terencius meismes ou prologue d'un de ses fais ou il dit : « je qui suy nez *es tois* [2] de Cartaigne jadix la haulte [3].... »

A. — ... et ainsy le dit et confesse Tirencius meismes ou prologue d'un de ses fais ou il dist... : « Je qui fus nez *estoye* de Cartaige jadis la haulte... [3] ».

Chapitre IV, *Ceterum nescio* (S., B. N. fr. 282, f° 219 v° = V. M., V, II, ext. 4 = A., II, 219). Chapitre copié. — Début abrégé chez Antoine.

Pauvreté, chapitre I, *Aeque magna* (S., B. N. fr. 9749, f° 200 = V. M., IV, IV, 7 = II, 223-225). Chapitre remanié. — Début modifié, plus développé que chez Simon ; fin personnelle.

1. « Elevet aliquis praemia virtutis cum animadvertat fortes viros felicius sepeliri quam vivere ignavos », V. M., V, II, 3.

2. « es tois », omis dans B. N. fr. 282.

3. « In tectis natus quondam Carthaginis altae ».

La partie centrale, les deux tiers du chapitre, est copiée. Pour la mise au point des noms des consuls et du tribun nous avons l'autorité de Tite-Live. Consuls : L. Lucretius Tricipitinus et T. Veturius Geminus; tribun : C. Terentillus Arsa. Ces noms se retrouvent sous les formes suivantes :

S. : T. Lucrecius Tripicinus, Veturius (ou Vetusius) Geminus, Gayus Terentillus Arsa.

A. : Lucercius Cripicius, Veturieux Venturius Gemÿnus, Haÿus Terencilius Arsa.

Chapitre V, *Haec igitur* (S., B. N. fr. 9749, f° 202 = V. M., IV, IV, II = A., II, 227-229). Chapitre copié. — Sauf un court développement moral au début, tout le reste représente un emprunt sans discernement. Traduction et commentaire sont mélangés de façon intempestive, si bien que les exemples de pauvreté sont intervertis et ne s'appliquent plus aux intéressés. On peut en juger par les textes :

S. — L'auteur. Nous regardons petit nombre de serfs [1]. Translateur — Ce dist il pour Marcus Scaurus. L'auteur — Nous regardons sept journeuls ou arpens de seche terre. Translateur — Ce dist il pour Attilius et pour Quintus Cincinnatus. L'auteur — Nous regardons les exeques faites du bien commun. Translateur — Ce dist il pour Valerius Publicola et Meneius Agripa. L'Auteur — Nous regardons les povres filles qui n'avoient de quoi estre mariees. Translateur — Ce dist il pour les filles des Scipions et de Fabricius Lucius.

A. — Et dit pour Marchus Scaurus : nous regardons sept journeulx ou arpens de terre sesche que il avoit et non plus. Et si dit pour Actilius et Quintus Cincinatus : nous regardons les execles faittes du bien commun; c'est a dire qu'ilz n'avoient de quoy estre enterrez.

Et puis dit pour Vallerius Publicola et Menenyus Agrippa : nous regardons les povres filles qui n'avoient de quoy estre mariees. Et aussi dist il pour les filles des Sipions et de Fabricius Lucius...

Songes, chapitre I (S., B. N. fr. 9749, f° 47 sqq. = Macrobe, *Commentaire Songe de Scipion*, ch. III = A., II, 229-231). Chapitre copié. — Le chapitre III du commentaire de Macrobe sur *le Songe de Scipion* constitue l'élément de ce chapitre. C'est la reprise fidèle du texte de Simon, avec, en plus, l'apport des

1. V. M., IV, IV, II « ... paucos servos, septem jugera aridae terrae, indigentia domesticae impensae funera, inopes dotum filias... cernimus ».

procédés de style familiers à Antoine : mots parasites, expressions redoublées, abus des termes de liaison, renforcement des degrés de l'adjectif.

Naturellement interviennent quelques erreurs de transcription. M. F. Desonay a apporté la rectification en accord avec le texte de Simon : « honneur » remplacé par « Homer », et « y vivre » remplacé par « yvoire » [1]. Trois autres rectifications s'imposent, grâce à Simon et au texte de Macrobe :

S. — Livre que on appele *l'exposicion* du songe de Scipio (f° 47).

A. — ... livre qui est nommé *Disposicion* de Songes (p. 229).

S. — ... pour ce que elle voit *qu'elle est annexee* ou conjointe a la caliginosité de la nature corporele... (f° 48).

A. — ... parce qu'elle est *mixte* et conjointe a la caligineusetté de la nature corporelle (p. 231).

S. — ... Oracle est quant il appert pere ou mere ou aucune sainte et honnorable personne, prestres ou aucuns diex selonc la maniere de parler de Macrobe *et ce, diriesmes nous, angele* (f° 47v).

A. — Oracle est quant lui appert pere ou mere ou aulcune sainte personne, prestres ou aulcuns dieux, selon la maniere du parler de Macrobe, *et ce dist il anges* (p. 236).

Il suffira pour ce long chapitre de s'en tenir à ces brèves observations, malgré l'intérêt que peut offrir une étude attentive des deux textes.

Chapitre II, *Efficax et illa* (S., B. N. fr. 9749, f° 53 v° = V. M., I, VII, ext. 4 = A., II, 231-234). Chapitre copié. — Reproduction fidèle, à un court passage près, des éléments fournis par Simon. Le songe de Crésus, expliqué par sa fille, la mise au point du sens de « perdere », le contresens final qui montre que Simon ignorait le passé du meurtrier involontaire d'Atys, tout cela réapparaît chez Antoine.

Sacrilège, chapitre I (S., B. N. fr. 9749, f° 19 = V. M., I, II + additions de Simon au chap. *De religione neglecta* = A., II, 234). Chapitre copié. — Seule une courte morale représente la contribution d'Antoine. « La cheëre », lire : « la chartre ».

Chapitre II (S., B. N. fr. 9749, f° 19 v° = V. M., I, II + addi-

1. F. Desonay, *La Sale*, II, p. 280, notes critiques 231 et 232.

tions de Simon = A., II, 235). Chapitre copié. — Au début : à « Athènes » substituer Thèbes, leçon de Justin et de Simon. Également, à la fin, courte morale personnelle.

Chapitre III (S., B. N. fr. 9749, f° 19 v° = V. M., I, II + additions = A., II, 236). Chapitre copié. — L'emprunt est entaché de négligences. Un début et une fin qui seraient inintelligibles sans l'apport de Simon :

S. — Metaponte qui ést une *cité que* fonda Espeos celui qui *fist* le cheval de fust.

S. — Apollo leur respondi que il placaissent Minerve et aussi les *ames* des mors...

A. — Methapont est une *cretie qui* fonda Epros : celui qui *fust* le cheval de fust...

A. — Apollo leur respondy qu'ilz rapaisaissent par devocion et par les *armes* des mors.

Chapitre IV (S., B. N. fr. 9749, f° 19 v° = V. M., I, II + additions = A., II, 236-239). Chapitre copié. — Apport de quelques modifications de détail dans trois passages. Fin personnelle. Au lieu de : « ... et tantost prist son chemin *a deux foys*... », lire « et tantost prist son chemin à *Delphos*... » (Simon).

Chapitre V (S., B. N. fr. 9749, f° 19 v° = V. M., I, II + additions = A., II, 239). Chapitre copié. — Quelques réflexions personnelles viennent s'ajouter aux reproches que Simon adresse aux pilleurs d'églises.

Chapitre VI, *Nec minus, Quintus autem* (S., B. N. fr. 9749, f° 14 v° = V. M., I, I, 19, 20 = A., II, 240-242). Chapitre copié. — Présente le commentaire comme la traduction du texte de Valère-Maxime. Rubrique inexacte; lire « nec minus » et non « nec iniquum ».

AVARICE, chapitre I, *Liberalitas* (S., B. N. fr. 282, f° 209 = V. M., V, I, 1 = A., II, 245). Chapitre remanié profondément. — C'est en grande partie la reprise du développement du chapitre VII de LIBÉRALITÉ ; mêmes exemples, présentés cependant ici sous une forme plus personnelle. Dans ce précédent chapitre, Antoine avait emprunté à Simon deux références : « Tulle, second livre des Offices », et « Senecques second livre des Bénéfices » ; cette double référence se fond ici maladroitement en une : « Senecque ou livre Des Offices ».

Le passage suivant appelle un éclaircissement : « Si comme

l'acoison qu'il trouva à *Anthiniche* qui pour son dieu lui demanda ung marc d'or en don. Auquel Antigon respondy... ». Grâce au texte latin l'identité de cet Antiniche est établie : « Ab *Antigono cynicus* petiit talentum... [1] ».

Ingratitude, chapitre I, *Urbi nostrae* (S., B. N. fr. 282, f° 220 = V. M., V, III, 1 = A., II, 248). Chapitre copié sauf un court préambule.

Chapitre III (S., B. N. fr. 282, f° 222 v° = V. M., V, III, 2, 4, 5 = A., II, 250). Chapitre copié. — Après un début de quelques lignes où Antoine reprend sous une forme personnelle la documentation initiale de Simon, le plagiat, alimenté par quatre sources différentes [2] devient manifeste; les obscurités de texte ne manquent pas :

S. — Qui ignore Scipion Nasica avoir desservi autant de loange en sa *cotte* de paix *que les autres Scipions en leurs armes*, lequel ne souffri pas la chose publique estre estranglée par la faulse et desloyal main de Tyberius Graccus qui le tenoit par la gorge, mais touteffois par la très inique estimacion que ses citoiens avoient en ses vertus... *Il a tiltre de legacion ala a Pergame* [3] et la usa le ramenant de sa vie... De cestui Sipion Nasita fait mencion Saint Augustin en plusieurs lieux *ou livre* de la Cité de Dieu.

A. — Ou est celuy qui pourroyt ygnorer les faits du bon Sipion Naffica qu'il n'ait autant desservy de louenge en sa *cité* de paix *que ont les armes ces parens les Sipions* ? Lequel ne souffrist pas la chose publicque estre perdue et estranglee par la faussetté et desloyaulté de Tymberius Gractus qui ja la tenoit par la gorge; mais pour la très inique extimacion que noz citoiens heurent a tous ces biensfais, il *impetra vacacion a la Pergane* et la fust usé le demourant de ses jours... Et de cestui Sipion parle saint Augustin en pluiseurs lieux *en la vie* de la Cité de Dieu.

Ensuite viennent, sous une forme résumée et personnelle, les récits relatifs à la mort de Cicéron et à l'ingratitude du peuple à l'égard de Servilius Ahala. En fin de chapitre la tra-

1. Sénèque, *De beneficiis*, l. II, ch. XVII.

2. Les « lettres » suivantes de Simon fournissent la matière de ce chapitre : *Quis ignorat*, V. M., V, III, 2; *Ahala vero*, V, III, 2; *Sed ut ad*, V, III, 4; *Quo te nunc*, V, III, 5.

3. Leçons du ms. 289 et de l'imprimé; texte fautif ms. 282 : « ala progamme e y va ».

duction du texte de Valère-Maxime, ingratitude de Pompée, est copiée.

Chapitre III (S., B. N. fr. 9749, f° 97 et fr. 282, f° 220 v° = V. M., I, v, 2 et V, III, 2 = A., II, 251. Chapitre remanié. — Encore un chapitre fait de l'emprunt de « lettres » différentes; le début et la fin, souvenirs de la « lettre » : *Hujus tam praeclari*, V. M., I, v, 2. La partie centrale, copiée, est tirée de la « lettre » : *Virium*, V. M., V, III, 2.

Chapitre IV, *Africanus superior* (S., B. N. fr. 282, f° 221 = V. M., V, III, 2 = A., 252-257). Chapitre remanié. — Seul, le début de ce long chapitre se rapproche du texte de Simon. Une rectification de texte :

S. — Il *denia* ses cendres a la cité de Rome [1].

A. — Il *desina* la cendre de ses oz a la nostre cité de Romme.

Chapitre V, *Quo enim nimbo* (S., B. N. fr. 282, f° 221 = V. M., V, III, 3 = A., II, 257). Chapitre copié. — Une variante maladroite :

S. — Au temps de la *proscripcion de Cinna*...

A. — Au temps *de la proscraccion de Silla*.

Chapitre VI, *Ac ne nostra* (S., B. N. fr. 282, f° 224 v° = V. M., V, III, ext. 1 = A., II, 258). Chapitre copié. — Sauf la partie traduction, légèrement modifiée.

Chapitre VII (S., B. N. fr. 282, f° 225 = V. M., V, III, ext. 3 = A., II, 258-262). Chapitre remanié. — Quatre « lettres » contribuent [2] à la formation de ce chapitre dont la première moitié est nettement copiée.

Plusieurs erreurs à corriger; la première provient d'une ponctuation défectueuse après « *Nomphon* » :

S. — (Thesée) fu filz Egeus, le roy d'Athaines, *et Demonphon fut son filz qui aida aus grecs*...

A. — Lequel Theseus fust filz de Egeus, le roy d'Athennes, *et de Nomphon ; fust son filz celui qui aida aus Grecs*...

S. — Il (Thesée) ordenna et composa (le peuple) en forme *d'une* très grant et très notable ville.

A. — Il ordonna et composa en forme *divine* très grande et très notable cité.

1. V. M., V, III, 2, « Cineres ei suos negavit... ».

2. « Lettres » : « *Detrahe* », « *Jam Solo* », « *Aristides* », « *Themistocles* ».

S. — Et quant Hercules fut mort... par envie et pour autre cause, plusieurs *courrurent sus a ses enfans* [1].	A. — Et quant Herculès fut mort,... fut par envye ou pour aultre chose, *pluiseurs tourmens guerroyerent sur a ses enfans.*

Deux noms propres malmenés : Irnes = Athènes; Ninus Taurus = Minotaure.

Prodiges, chapitre I, *Aeque felicis* (S., B. N. fr. 9749, f° 33 v° = V. M., I, vi, 2 = A., II, 262). Chapitre remanié. — Modifications de détail dans la seconde partie.

Chapitre II, *De miraculis* (S., B. N. fr. 9749, f° 43 = V. M., I, viii + additions de Simon = A., II, 263). Chapitre copié.

Chapitre III, *Formicis Midae* (S., B.N. fr. 9749, f° 43 = V. M., I, vi, ext. 3 = A., II, 264). Chapitre copié [2]. — Un développement sur les Muses, tiré de Fulgence, forme l'élément de début. A l'exception de cette documentation négligée par Antoine, le reste représente un emprunt littéral et mériterait d'être cité à ce titre. Toutes les références apportées par Simon s'y retrouvent et naturellement dans le même ordre : Isidore de Séville, Virgile, Salomon, Platon, saint Augustin.

Lettres d'envoi, *Dives et praepotens* (S., B. N. fr. 9749, f° 76 v° = V. M., II, préf. = A., II, 266). Chapitre remanié. — Un court début personnel, suivi d'un dernier emprunt à Simon dont il suit le texte, tantôt librement, tantôt d'assez près. Fidélité en somme relative permettant de donner le ton élevé d'une conclusion générale à ce qui n'était chez Simon qu'un développement particulier à l'intérieur d'un chapitre.

Les deux textes développent, pour les contemporains, l'utilité des exemples moraux fournis par les générations passées.

---

1. Leçon rectifiée d'après B. N. fr. 289 et les autres mss. Le texte d'Antoine offre des similitudes avec le texte fautif de B. N. fr. 282 : « plusieurs tormens sus assez enfans ».

2. Dans ce chapitre « descourroit », leçon de 9287-8 qu'adopte M. F. Desonay en place de « descouvroit » du 10959 se retrouve chez Simon : « ... de sa bouche descourroit singuliere douceur de eloquence ». Cf. F. Desonay, *la Sale*, t. II, p. 281, note critique 263.

III

LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ

De même que *la Salade* et *la Sale*, le *Petit Jehan de Saintré*, dans une mesure bien plus restreinte, offre matière à rapprochements.

Dans le chapitre II, le thème de la fidélité que doit une veuve à la mémoire de son mari est développé sur le ton de la moralité la plus élevée ; spirituellement antithétique quant au fond, il se termine par l'anecdote plaisante du mariage et du triomphe de l'homme, lequel s'étant marié pour la vingt-et-unième fois enterra sa vingt-et-unième femme, veuve elle-même de vingt-deux maris. C'est la réplique presque littérale du XIIe chapitre de MARIAGE et la reproduction du texte de Simon, à quelques variantes près :

S. — En ceste lectre met Valerius une loable coustume la quelle les Romains avoient de honnorer les veves les quelles après leur premiers maris ne vouloient nul autre avoir ne prendre. Car en vérité telles veves sont moult a honorer. Et pource dist l'Apostole en la premiere epistre ad Timotheum ou V[e] chapitre : « Honneure les veves les quelles sont droictes ou vraies veves ». Celles ne sont pas droites veves lesquelles ne se marient pas pource que qu'elles ne treuvent pas a qui a leur gré ou a leur delit, ou a leur prouffit ou pour aucune autre cause se n'estoit pour l'amour de Dieu ou pour ce que elles avoient tant amés leurs premiers maris que pour l'honneur et amour d'eus elles ne se voudroient sousmettre ne a compagnier a autre. Si comme Virgile ou quart livre de Enee dit de Dido, laquelle amoit si fort Enee que elle ne povoit durer ne vivre. Mais nient mains elle

A. — Les Rommains avoient une tresloable coustume de tresgrandement loer et honnorer les femmes vesves, celles qui apres le trespas de leurs premiers maris, jamais plus ne se voulloient remarier, ains pour la tres grant et loyale amour que elles leur portoient, voulloient garder honneste et entiere chasteté. Et de ce dist l'Appostre en sa premiere Epiltre ad Thimoteum etc., et ou V[e] chappitre : Honneure les vesves. Elles ne sont pas droictes vesves qui ne se remarient pour ce qu'elles ne troeuvent a qui ; c'est assavoir : a l'empire de leur delit, ou aussi a leur prouffit, ou pour aucune aultre cause ; et ne le font pour amour de Dieu, ne pour l'amour qu'elles avoient a leurs premiers maris, comme les aultres qui ne se voulloient accompaignier a pires ne a meilleurs... Si comme dit Virgilles ou quart livre de Enee ; lequel Ennee tant ama Dido, que il en moroit ; mais Di-

avoit tant amé son premier mari que elle ne le povoit oublier et disoit a Anne sa suer en ceste maniere : « Celi lequel premiers me joint a soy me osta mes amours et je veul qu'il les ait toudis et que il les garde en son sepulcre avec li ». Les Rommains donques aussi comme ils honnoroient de couronnes ceuls qui faisoient appertises forces ou hardiesces es batailles si comme celi lequel premerain passoit le fossé et palis du logis aus annemis avoit la couronne vallaire. Celi lequel premerain montoit sur les murs quant on assailloit une cité ou un chastel avoit la couronne murale et ainsi de pluseurs autres. Aussi avoient il coustume de couronner de la courone de chastete les veves les quelles ne se vouloient plus marier, mais quelle estoit celle couronne ne Valerius ne le dist ne je ne le say pas. Il est voir aussi que S. Jerome ou second livre contre Jovinien loe moult telles vesves et met exemples de pluseurs qui ne vouldrent prendre nuls secons maris si comme de Marcia laquelle estoit fille de Caton. Car quant elle ploroit son mari qui estoit mort et les femmes li demanderent quant seroit le dernier jour de son duel elle respondi que ce seroit le derrenier jour de sa vie. Item il met exemple d'une autre laquelle un sien prochain prioit que elle se mariast et elle respondi que elle n'en feroit rien, car se elle en prendoit un bon elle aroit trop grant paour que elle ne le perdist aussi comme elle avoit perdu l'autre, et se elle en prendoit un mauvais ce li seroit trop grant torment de li souffrir apres le bon [1]. Et plusieurs autres biaux exemple de ceste matere do de s'amour ne tenoit compte; car tant avoit ame et encores amoit son mary tout mort, qu'elle ne le povoit oblier; et a Anne, sa seur, quant elle lui parloit de marier, lui dist ces paroles qui s'enssievent : « Ille meos primius, qui me junxit, amores abstulit, ille habeat secum, servetque sepulcro ». Duquel vers la sentence est telle : « Cellui qui premier me joingnist a lui, lasse my ! il emporta mes vraies amours, lequel je vueil qu'il les ait tousiours, et qu'il les garde en son sepulcre avecques luy ».

Les Rommains, ainsy que ilz honnouroient de couronnes ceulz qui faisoient les grans vaillances d'armes, si comme cellui qui passoit premier le fossé ou le pallis de l'ost aux ennemis estoit couronné de la couronne valere, et cellui qui premier montoit sur le eschielle et sur les murs, à l'assault d'une cité ou chastel ou ville estoit couronné de la couronne muralle, et ainsy des aultres vaillances pareillement avoient ilz coustume; et semblablement couronnoient ilz tressolempnellement les femmes vesves qui pour l'amour et honneur de leurs premiers maris ne se voulloient plus marier et voulloient honnestement garder leurs chastetez, de la couronne de chasteté emprinse, qui estoient trop plus honnourees que les aultres vesves n'estoient. Et sur ce dist Saint-Jherosme, au second livre parlant a Juvinien de celles vesves, et mect exemple de pluiseurs qui ne vouldrent nulz secondz avoir maris...

Et maintz beaulx aultres exemples mect ledit benoit saint, desquelz je me delaisse, car la les porra veoir qui vouldra.

1. Développement libre de cette dernière anecdote chez Antoine.

met S. Jerome ou lieu devant dit, si les puet la veoir qui veult. De ceste continence ne fu pas celle femme de laquelle parle S. Jerome en l'épistre IIII^{xx}. XVI, laquelle avoit eu XXII hommes espouses et avint que un homme lequel avoit aussi eu XX femmes espousees la espousa et avoit tout le peuple de Rome grant esbatement de veoir celle assamblee et si avoient grant desirier de savoir lequel seurviveroit l'autre. Si advint que la femme morut par avant. Alors vindrent au mari pluseurs des habitans de Romme et mistrent sa teste un chapel et en sa main une palme en signe de victoire et le menerent devant le luysel de sa femme et crioient : « Vez ci le vaincheur de la femme qui tant de maris avoit vaincu » (B. N. fr. 9749, f° 78 v°).

Entre lesquelx exemples de mariaige, il en mect un aultre [1] qui est riable où IIII^{xx} et XVIe de son Epistre.

C'est d'une femme a Romme qui ne fust pas de ces tresparfaictes vesves; car elle espousa XXII maris; dont advint que par adventure se trouva ung homme de la ville, qui avoit espousé XX femmes; desquelz, a grans rys et feste, le mariage s'en fist; dont le peuple de Romme en eust grant soullas et joye, desirans veoir lequel de eulx deux surmonteroit. Sy advint que la femme morust premier. Alors vindrent tous les gallans de Romme qui lui baillerent en sa main une branche de lorier, en signe de sa victoire sur celle qui avoit desconffit XXII maris. Et sur son chief, en signe de grant joye, lui mistrent un chappel de rame vert, et ainssy le menerent par la ville a tambours et a busines en le compaignant, criant partout : « Vive ! Vive Palmo ! qui a desconffit la femme aux XXII maris [2] ! » (P. Champion et F. Desonay, *Le Petit Jehan de Saintré*, éd. du Trianon, p. 13-16).

Le chapitre IX renferme quelques lignes dont la ressemblance avec le passage correspondant de Simon est indiscutable :

---

1. C'est une reprise de l'anecdote qui figure dans *la Sale* au chapitre XII d'Amour. Le rapprochement des textes fait apparaître la supériorité de la rédaction du *Petit Jehan de Saintré*.

2. Vers l'an 400, saint Jérôme, témoin oculaire, rapporte le fait dans une lettre où il détourne Ageruchia d'un second mariage. Cf. *Œuvres de saint Jérôme*, lettre CXXIII, éd. Migne; lettre CXXII, éd. bénédictine; Abbé Bareille, *Saint Jérôme, Œuvres*, t. II, lettre CXXII, p. 204.

Brantôme, *Vie des dames galantes*, dans le 4e discours « D'autres femmes vesves anciennes et modernes », rapporte également l'anecdote.

S. — Et pour ce dist Seneque ou VIe livre des benefices ou XXIe chapitre : « Je te monstrerai, dist-il, de quoi ceuls on disete qui sont esleves es haus estas, et quelle chose il faut a ceuls que on cuide qui aient tout. C'est qui leur die verite ». Et puis ensuit en sentence : Il y a grans debas et grans contens entre les serviteurs des grans seigneurs le quel leur porra miex plaire par plus soutilement flater. Et se tel débat y est de bouche, au mains y est il de volente. Et pour ce est il escript en Policratique ou tiers livre et ou Xe chapitre, que le flateur est anemi de toute vertu et que il fiche aussi que un clou en l'œil de celi de qui il s'acointe (B. N. fr. 9749, fo 2 vo).

A. — Que en vostre grant prosperité il vous souviengne du dit de Senecque, en son VIe livre des Benefices et ou XXIe chappiltre, ou il dist de ceulx qui sont levez es haulz estas, qui n'ont de riens plus grant besoing, fors que on leur dye verité. Et sur ce ensieut sa sentence sur les envies et grans debas ; qui sont es cours aux grans seigneurs a qui leur porra mieulz complaire et plus soubtillement flatter. Et de ce est escript en Politicques au tiers livre et au IXe chappiltre que le flatteur est ennemi de toute vérité, et que il fiche ainssy que ung clou en l'oeul droit de son seigneur quant il l'escoute, dont les seigneurs sont aveuglez[1] (p. 75-76).

On retrouve au chapitre XVII la liste des historiens dont la Dame des Belles Cousines recommande la lecture au petit Saintré. Cette liste, déjà recommandée par l'auteur de la *Salade* à Jean de Calabre et empruntée à Simon avec les modifications signalées précédemment, va subir à nouveau dans les deux rédactions du *P. J. S.* des différences notables. D'abord des suppressions : Dans la *Salade*[2] avaient déjà disparu Freculphe, Ovidius Sabachidès et Celse ; dans le *P. J. S.* première rédaction[3], ce sera le tour de Methodius, puis de Polybe et de Mataserius dans la deuxième rédaction de 1459.

Autres différences montrant avec quel scepticisme il faut considérer tant la documentation d'Antoine que la sûreté de ses connaissances : les rois d'Égypte, après avoir eu comme historiens, dans le *P. J. S.* première rédaction, Mathastrius, cité dans la *Salade* sous la forme Mataserius et indiqué comme his-

1. Ce passage a été déjà vu dans *la Salade*, ch. I, 1er grain de semence, p. 8, ainsi que dans *la Sale* : PRUDENCE, ch. XIX.

2. F. Desonay, *A. de la Sale, œuvres complètes*, I, p. 22.

3. Éd. F. Desonay, p. 113-114.

torien des Indiens [1], ces rois auront dans la seconde rédaction, Macrobe comme autorité [2].

Enfin, encore au chapitre XVII, un dernier rapprochement à signaler : la citation de Claudien [3], accompagnée d'une traduction en vers dont Simon est l'auteur, suivie d'une citation de saint Augustin [4].

S. — A ceste amour enhortoit Honore l'empereur Claudien le poete ou second livre des loenges de Honore quant il dist : Te patrem civemque geras, tu consule cunctis. Non tibi nec tua te moveant sed publica vota [5], qui vault a dire en rommant si comme autre fois l'ai translaté :

Comme pere et citoien te porte,
A tous conseille et les conforte.
A toy seulement ne t'aplique
Mais devant tout au bien publique.

Donques l'amour du bien publique fu la cause de l'aqueste et seignourie des Rommains et si tost que l'amour propre fu mise devant et l'amour publique fu mise arriere leur seignourie commença a défaillir. Et pour ce saint Augustin ou quint livre de la cité de Dieu ou XIIe chapitre raconte une auctorité de Saluste récitant les paroles de Caton lequel dist ainsi : « Les

A. — ... enssievez ledit de Claudien le poete, quant il enorta honnourer l'emperreur, en son IIe livre, quant il lui dist :

« Te patrem civemque geras ; tu consule cunctis. Non tibi ; nec tua te removeant sed publica vota ».

C'est a dire :

« Comme pere et amy [6] te portes ;
Des bons consaulz tu les confortes :
A toy seullement ne t'applicque ;
Ayme Dieu et le bien publicque. »

Car ainssy firent les bons Rommains, et par ce dominerent ilz toute la monarchie du monde ; et donnerent loys desquelles encore nous usons. Et sur ce Saint Augustin, au IIIIe livre de la Cité de Dieu et ou XIIe chappiltre, cite une des auctoritez de Saluste, recordant les parolles de Cathon, qui dist : « Les choses qui firent noz Rommains sy trespuissans *furent sans*, *in-*

1. Cf. Coville, *op. cit.*, p. 77.

2. Éd. F. Desonay, *La Salade*, I, 22 : « Item des Yndiens, lise Mataserius ». *P. J. S.*, éd. P. Champion et F. Desonay, p. 113 : « Et se voullez savoir des roys d'Égypte, lisez Mathastrius ». *P. J. S.*, texte de 1459 : « Et se voulez savoir des roys d'Égypte, lisez Macrobius ». Cf. A. Covile, *op. cit.*, p. 74-78.

3. Claudien, IVe consulat d'Honorius, v. 299-300.

4. Tout ce passage a été déjà vu dans *la Sale*, PRUDENCE, ch. XVI, et a fait l'objet d'un rapprochement avec Simon, lettre « *Fidum et altum* ». V. M., II, II, 1 ; B. N. fr. 9749, f° 82.

5. Citation en marge.

6. Cf. PRUDENCE, ch. XVI, variante : « Comme pere et *citoyen* te porte... ».

choseś qui firent les Romains grans *furent sens et industrie en leur maison. C'est a dire en leur court et en leur conseil, par dehors juste empire* (B. N. fr. 9749, f° 82).

dustre et vray conseil en nos cours et assemblees de consaulz » (p. 115-116).

Au chapitre XVI de PRUDENCE, l'adaptation au texte de saint Augustin et à la translation de Simon laissait déjà à désirer, mais on n'y relevait qu'un contresens [1]. Que penser de cette nouvelle adaptation qui transforme le passage, sans souci du texte latin, reproduit fidèlement dans la traduction française ?

*
* *

La confrontation minutieuse des textes, chapitre par chapitre, a permis de fixer la participation de Simon de Hesdin à trois ouvrages dont on s'accorde à voir en La Sale l'auteur; celui-ci doit donc en partager la paternité avec le traducteur de Valère-Maxime. Les rapprochements ont révélé l'importance de l'emprunt :

1) — *La Salade*, éd. F. Desoney, t. I. Emprunts limités aux chapitres II, III, IV, p. 22-68, 125-130.

2) — *La Sale*, éd. F. Desonay, t. II. Emprunt massif; sur les 167 chapitres [2], 44 seulement, les plus courts, représentant dans le manuscrit 60 pages sur un total de 550, n'offrent aucun rapprochement à établir avec l'œuvre de Simon.

3) — *Le Petit Jehan de Saintré*, F. Desonay, éd. du Trianon. L'emprunt n'intéresse que quelques pages : ch. II, p. 13-16; ch. IX, p. 75-76; ch. XVII, p. 113-116.

L'enquête a relevé des erreurs de toute nature dont il ne faudrait pas rendre Simon de Hesdin responsable; elles sont le fait d'Antoine de La Sale et appellent pour ce dernier des conclusions sévères.

---

1. Je rappelle le passage de saint Augustin (*Cité de Dieu*, V, XII) : « Sed alia fuere quae illos (Romanos) magnos fecerunt : *domi* industria, foris justum imperium... » et le texte d'Antoine (F. Desonay, *La Sale*, t. II, p. 34) : « Les choses qui firent nos Rommains si très puissans furent sans, industrie *et raison* : c'est a dire : en leurs cours et en leurs conseilz et par dehors juste empire ».

2. 168 chapitres si l'on fait entrer en ligne de compte la lettre d'envoi.

Si l'on tient compte des renvois inexacts à l'œuvre de Valère-Maxime[1], des rubriques ou des citations déformées[2], de la fusion arbitraire de la traduction et du commentaire de Simon[3], des passages tirés de Tite-Live[4], d'Orose[5], de Solin[6], du commentaire de Simon de Hesdin même[7], présentés comme des emprunts à Valère-Maxime, si l'on constate qu'Antoine attribue à Frontin, à Aristote[8] tel passage de Valère-Maxime et qu'il va jusqu'à transformer en réflexion personnelle la traduction établie par Simon[9], on en vient à cette conclusion : Antoine n'a jamais été en contact direct avec l'œuvre de l'auteur latin.

La même réserve s'impose à l'égard des autres sources[10] dont Antoine de La Sale invoque l'autorité. La lecture de *la Sale* et de *la Salade*, tout au moins dans la partie où ce dernier ouvrage aborde des sujets communs aux deux écrivains, laisserait supposer chez Antoine une connaissance étendue de l'antiquité tant profane que religieuse si l'on ne constatait que, à quelques noms près, ces auteurs se retrouvent dans le commentaire correspondant de Simon. Pareille coïncidence ébranle quelque peu le crédit en un La Sale humaniste et rend précaire une étude consacrée aux sources, puisque l'humanisme d'Antoine de La Sale n'est que la réplique de l'humanisme de Simon de Hesdin. Ce ne sont donc, en réalité[11], que références de seconde main,

---

1. F. D., *La Salade*, I, p. 31, 36 et 39. — F. D., II, *La Sale* : Humanité, ch. I, II, IV, V, VI ; Ingratitude, ch. III, VII ; Pitié, ch. I ; Gratitude, II.

2. F. D., *La Salade*, p. 38. F. D., II, Devocion, ch. IX ; Amour, ch. XXII ; Vergongne, ch. I, II ; Sacrilège, ch. VI ; Ingratitude, ch. III.

3. F. D., II, *La Sale*, Prudence, ch. XX ; Devocion, ch. I ; Humanité, ch. I ; Sévérité, ch. III ; Abstinence, ch. II ; Povreté, ch. V.

4. F. D., II, Humanité, II.

5. F. D., II, Sévérité, I.

6. F. D., Religion, IX.

7. F. D., II, Ystoires, II ; Vergongne, III ; Sacrilège, VI.

8. F. D., I, p. 38, ligne 512 ; F. D., II, Amour, XIV.

9. F. D., II, Félicité, I ; Mariage, XII ; Vergongne, II ; Discipline, III ; Humanité, I.

10. Les rares erreurs de références relevées chez Simon se retrouvent non rectifiées chez Antoine. Par exemple, renvois inexacts à Justin et Orose, *la Salade*, p. 48, 65 ; à Lucain et Aulu-Gelle, p. 132, 193.

11. Réalité dont Coville avait quelque soupçon lorsqu'il formulait les réserves

fâcheusement dénaturées par des erreurs de toute nature dont le traducteur de Valère-Maxime n'est pas responsable.

Abstraction faite de la liste d'historiens présentée au début de *la Salade*, deux fois l'objet d'une mise au point[1], abstraction faite également du nom de Tullès figurant souvent dans le « petit prologue parlant des XIII glorieux grains de semence », les 37 références rencontrées dans *la Salade* et intéressant surtout Tite-Live, Justin, Orose et Frontin se retrouvent toutes chez Simon. Quant aux autorités, au nombre d'environ 250, sur lesquelles Antoine s'appuie dans *la Sale*, elles sont inspirées par Simon, à l'exception de 17. Trois historiens y tiennent une place aussi importante que dans le commentaire du traducteur de Valère-Maxime, — avec apport de longs emprunts : 48 renvois à Tite-Live, 26 à Justin, 17 à Orose. — Puis viennent saint Augustin, 32 renvois; Solin, 14; Aristote, 13; Ovide, 12; Isidore de Séville, 9; Papias, 8; Tulle, Virgile, Lucain, saint Ambroise, 4; Salluste, Sénèque, Macrobe, Fulgence, Eutrope, 3; Florus, Aulu-Gelle, Claudien, saint Jérôme, les *Dits* de Caton, l'Évangile de saint Jean, Jean de Salisbury, 2. Enfin les auteurs dont le nom ne paraît qu'une fois : Théophraste, Térence, Suétone, Juvénal, Stace, Ptolémée, Lactance, Végèce, Boèce, Eusèbe, Maximianus, Martin de Troppau, Raoul de Saint-Victor, l'Évangile de saint Mathieu, la Sainte Écriture, le Psalmiste, Salomon, le Livre des Macchabées, les Grandes Chroniques, et enfin les deux énigmes littéraires, Graccus et Malinus[2].

---

suivantes au sujet des sources fournies par Antoine de La Sale dans *le Petit Jehan de Saintré* : « En plus de la traduction et du commentaire de Simon de Hesdin, il (La Sale) avait dû voir des traductions françaises d'Aristote, des Dits de Caton, de Cicéron, de Sénèque, de Végèce, de Boèce. Mais il conviendrait d'y regarder de plus près avant de rien affirmer. Toujours est-il que dans la première partie du roman, il n'hésite pas à imiter et même à copier soit, le plus rarement, les auteurs eux-mêmes, soit, le plus souvent, les traducteurs et les commentateurs ». Coville, *Le Petit Jehan de Saintré*, p. 78-79.

1. Cf. *La Salade*, et le *Petit Jehan de Saintré*.

2. Dont l'identité a été percée. Cf. pour « Graccus », *la Salade*, liste des Sibylles, et pour « Malinus » la mise au point apportée, Amour, XXIII.

Parmi les 17 références qui ne doivent rien à Simon, on en relève 7 dans l'épître liminaire et 10 dans les différents chapitres de *la Sale*. Trois de ces dernières n'appellent aucune rectification : Aristote, Boèce, le Roman de Marquès. Mais les sept autres révèlent en La Sale un bien médiocre humaniste lorsqu'il lui arrive de s'affranchir de la tutelle de Simon de Hesdin : Solin est cité trois fois par erreur, deux fois en place d'Isidore de Séville, une fois en place de Valère-Maxime. A « Tulle » est attribué le livre des « *Bénéfices* », à Sénèque, par contre, le livre des « *Offices* » ; Juvénal devient l'auteur du vers d'Horace : « Quicquid delirant reges... » ; enfin, au sujet de la mort de César, un renvoi fantaisiste à *la Pharsale*. A la surprise causée par cette enquête relative aux sources d'Antoine de La Sale vient s'ajouter une autre surprise que provoque la lecture de *la Sale* et des chapitres pédagogiques de *la Salade* ; la compréhension du lecteur se heurte à nombre de passages inintelligibles bien que, tout au moins en ce qui concerne *la Sale*, le texte en ait été révisé par l'auteur. Révision, il est vrai, superficielle, hâtive : l'âge et les soucis auraient émoussé la perspicacité du réviseur. Mais, quelles que soient les circonstances atténuantes, nous nous trouvons déroutés, choqués même, en présence d'une œuvre qui, malgré les corrections de l'auteur, offre une présentation à ce point fautive. Dans le bref examen consacré aux chapitres offrant les rapprochements les plus caractéristiques, c'est grâce au texte de Simon de Hesdin et à la source latine qu'ont été rectifiées les erreurs ou obscurités provenant, soit d'une ponctuation défectueuse [1], soit de la fusion maladroite d'anecdotes, de rubriques ou de passages n'ayant aucun lien entre eux [2], soit d'une astreinte peu fidèle à la leçon de Simon [3], soit d'une imagination lançant un défi au texte et au bon sens [4]. Ces défail-

1. F. D., I, *Quo in genere*, p. 25 ; *Veniam nunc*, p. 28. F. D., II, Ingratitude, VII.

2. F. D., II, Prudence, II ; Devocion, IX ; Pitié, I ; Amour, XXVI ; Ingratitude, II.

3. F. D., I, *Aliquando*, p. 29 ; *Hannibal*, p. 32. F. D., II, Religion, IX ; Humanité, II ; Sévérité, III, IV ; Mariage, VI ; Amour, XXVI, XXXIII ; Félicité, I ; Ystoires, III ; Merveilles, I, IV, VI ; Libéralité, V, VII ; Gratitude, II ; Sacrilège, III, IV ; Ingratitude, I, II, VII.

4. F. D., I, *Sertorius*, p. 56.

lances, signalées dans l'étude des chapitres [1], défaillances qui, même n'affectant qu'un mot, compromettaient l'intelligence d'un passage entier, révèlent chez leur auteur ignorance plutôt que légèreté dans la révision du texte.

Que penser en effet de cet humaniste, de ce réviseur si peu soucieux d'apporter une rectification à des noms propres qui, dans l'œuvre de Simon n'avaient subi aucune altération notable, comme les citations l'ont montré ? Confirmation de la petite science d'Antoine en matière d'antiquité lorsque le lecteur déconcerté se trouve en face de déformations telles que les suivantes :

Broninus (Brennus), Religion, IX; Thimostidès (Thémistocle), Justice, III; Atistadès (Aristide), Justice, III; Epitroquia (Epire), Justice, V; Arroflor (Annaeus Florus), Justice, VIII; Mervello Tarquin (Manlius Torquatus), Sévérité, V; Chassenès (Zeleucus), Sévérité, VI; Tremydy (Charondas de Thurium), Sévérité, VII; Tissilla (Alceste), Amour, IV; Marco Ticio (Marcus Curcius), Mariage, XIX; L'Abbés Anstititus (Labeo Anstistius), Amour, XXVI; Oracius Accides (Horatius Cocles), Amour, XXX; Raguise (Syracuse), Amour, XXXII; Prissiam (Prusias), Merveilles, IV; Alaquy (Hala), Ingratitude, II; Nynus Taurus (Minotaure), Ingratitude, VII; Irnes (Athènes), Ingratitude, VII; Boeue (Béotie), Prodiges, III.

Des contresens [2], des obscurités, évidemment l'on en rencontre chez le traducteur de Valère-Maxime, dus surtout à des leçons de texte fautives; on les retrouve dans *la Sale* et *la Salade*, perdus parmi les contresens d'Antoine et aggravés d'erreurs historiques ou géographiques :

1. Cf. plus particulièrement Prudence, II, XVI; Devocion, III, IX; Pitié, III; Humanité, II; Sévérité, I, II, III; Amour, I, IV, XXVI, XXX; Félicité, I; Ystoires, III; Vergongne, I; Merveilles, III, IV, VI; Libéralité, V, VII; Gratitude, II; Songes, I; Sacrilège, III, IV; Ingratitude, I, II, IV, V, VII; *la Salade*, A. I. 28.

2. Cf. Simon, B. N. fr. 282, f° 285 v°, et Antoine, *la Salade*, p. 54; S., B. N. fr. 9749, f° 7 et A., Devocion, VIII; S., B. N. fr. 9749, f° 80 et A., Mariage, II; S., B. N. fr. 282, f° 229 et A., Amour, XXIII; S., B. N. fr. 282, f° 217 v° et A., Gratitude, I; S., B. N. fr. 9749, f° 73 v° et A., Merveilles, III; S., B. N. fr. 9749, f° 54 v° et A., Songes, II.

Lycurgue est un « prince de Romme », JUSTICE, II; c'est la flotte macédonienne que Thémistocle se propose d'incendier à Gytheum, JUSTICE, III; Rome est assiégée par Pyrrhus, JUSTICE, VIII; Charondas de Thurium devient Tremydy « sénateur de Romme », SEVERITÉ, VII; Antiochus est le mari de Cléopâtre, AMOUR, VI; les Merveilles du monde sont au nombre de VIII, AMOUR, VI; erreur sur les rois de Rome, MARIAGE, XVI; Zaleucus de Locres a nom Chassennès et, lui aussi, est « senateur de Romme », SEVERITÉ, VI; le mot « praetorius » est pris pour le nom d'une *gens*, GRATITUDE, III; le Taygète est en Lucanie; MARIAGE, III. Parfois le lecteur se perd dans des récits où sont tantôt intervertis ambassadeurs et belligérants, Locriens et Crotoniens, MERVEILLES, I, tantôt confondus chefs d'armées et opérations militaires, Claudius Nero et Livius Salinator, MODERACION, VII.

Suspecte donc la science d'Antoine de La Sale, suspecte également sa probité. Plagiaire sans retenue, tout lui est bon à prendre. Il n'hésite pas à faire siens les rares souvenirs personnels que Simon de Hesdin a glissés dans son commentaire [1]; il va jusqu'à ranger parmi les rappels de sa vie errante la traduction établie par Simon d'un passage où saint Augustin rapporte une histoire de métamorphoses d'hommes en bêtes dont on l'a entretenu lors d'un séjour en Italie [2].

Bien que Simon ait risqué de médiocres traductions en vers de passages de Virgile, d'Horace, d'Ovide, et de Claudien, le commentaire de la Sale les accueille et la Dame des Belles Cousines en tire moralité à l'usage du Petit Jehan de Saintré [3].

Il est malaisé après ces constatations d'expliquer ces ressemblances par « des communautés d'emprunts », qui permettraient de défendre la science et la probité d'Antoine de La Sale. Le rapprochement des textes ou, selon le vœu de M. Desonay, « la

---

1. Cf. *La Salade*, éd. F. D., p. 23 et *La Sale*, VERGONGNE, II; MERVEILLES, V; SONGES, II; AMOUR, I et VI. Voir à ce sujet dans *Mélanges Bonnerot*, 1955, M. Lecourt, *En marge d'une biographie d'Antoine de La Sale*, p. 115-120.

2. Cf. *La Sale*, MERVEILLES, VI.

3. Cf. *La Sale*, PRUDENCE, XV, XVI; MODERACION, VI; AMOUR, XII; *Le Petit Jehan de Saintré*, ch. XVII.

collation minutieuse des textes vus de près » oppose deux humanistes de qualité différente : l'un dont la culture est incontestable, les connaissances sûres, l'esprit critique averti, l'autre, humaniste d'occasion, dont les années de formation intellectuelle demeurent un mystère et qui, aux environs de la cinquantième année, découvre l'antiquité, grâce, semble-t-il, au contact de l'œuvre de Simon de Hesdin. Accumulant ignorances et erreurs de toute nature, déformant l'œuvre de son modèle, il ne nous en présente que la caricature. Il faut en venir avec Coville à une conclusion peu flatteuse : « Antoine de La Sale est un pauvre humaniste ».

Marcel Lecourt.

LES PREMIERS TROUBADOURS

ET

LES VERSUS DE L'ÉCOLE D'AQUITAINE

Pour expliquer la genèse de l'art des troubadours, on a fait successivement appel aux sources folkloriques, à la poésie médio-latine, à la lyrique arabe ou andalouse, aux modèles liturgiques enfin. Sans revenir sur les trois premières thèses, qui ont été amplement exposées et controversées, nous voudrions ici développer et compléter certains aspects de la dernière.

La thèse dite liturgique a surtout été défendue par Spanke, avec l'appui de Gennrich et Handschin, et date des alentours de 1935. Nous rappellerons que vers cette époque, dans un diplôme d'études (inédit) sur le Conduit, et avant que ne parût l'étude capitale de Spanke, *Beziehungen zwischen romanischer und mittellateinischer Lyrik* (1936)[1], nous étions arrivés par des voies différentes — et avec une documentation moindre — à des conclusions similaires.

Cette dénomination de « liturgique » n'est qu'approximative. En réalité, c'est moins à la liturgie qu'elle renvoie qu'à ce qu'on est convenu d'appeler la « paraliturgie », c'est-à-dire à des pratiques non prévues par les rites officiels, mais développées en marge et à côté de ceux-ci dans le cadre de l'office ou de ses prolongements.

Or la « paraliturgie » particulière que constituent les tropes, née vers 862 à Jumièges et développée peu après sous l'impulsion des moines de Saint-Gall, était en plein essor à la fin du

1. Complétée en 1943 par sa *Deutsche und französische Dichtung des Mittelalters* (Stuttgart et Berlin).

XIe s. dans toute l'Aquitaine, où elle formait une école cohérente, aussi importante que celle de Saint-Gall. Cette école a trouvé son symbole dans l'abbaye Saint-Martial de Limoges, qui nous a conservé une vingtaine de manuscrits spécialisés, mais est fort loin d'en avoir eu le monopole de composition et de rédaction[1]. C'est pendant la première Croisade, entre 1096 et 1099, que fut rédigé, par un scribe périgourdo-limousin[2] et pour une abbaye clunisienne indéterminée[3], le plus important recueil de ce répertoire, la partie ancienne du ms. lat. 1139, de la Bibliothèque Nationale, que nous désignerons sous le sigle SM 1[4]. Ce ms. entré avant le XIIIe s. à l'abbaye Saint-Martial, où il fut relié en 1245[5], n'est pas isolé. Il se rattache, en amont, à l'imposante collection des tropaires-séquenciers aquitains, en aval aux mss de « conduits » monodiques ou polyphoniques qui assurent la transition jusqu'à l'école de Notre-Dame de Paris florissant à la fin du XIIe s. Il témoigne donc d'une tradition vivace et d'un répertoire singulièrement étendu.

Parmi les dérivés des tropes que contiennent les mss de ce genre, et dont SM 1 est le plus riche, figure au premier plan un genre musico-littéraire que ce ms. dénomme *versus* (au singulier) et dont les mss ultérieurs feront bientôt le *Conduit*[6]. A l'époque où se prépare la poésie lyrique du duc d'Aquitaine, le *versus* aquitain, en pleine floraison, est un chant en vers rimés accentuels, parfois strophique, aux mètres variés, avec ou sans refrains; son sujet est habituellement pieux, mais use parfois

---

1. Cf. notre étude (sous presse) *L'École Musicale de Saint-Martial de Limoges, jusqu'à la fin du XIe s.*, Cercle du Livre.

2. Cf., pour la localisation du scribe, *Le Sponsus*, de L. P. Thomas, P. U. F., 1951, p. 92-109.

3. *L'école musicale de Saint-Martial...*, livre I.

4. SM. 1, B. N. lat. 1139; SM. 2, lat. 3549; SM. 3, lat. 3719; LoSM., Londres, B. M., add. 36881.

5. *L'école musicale de Saint-Martial...*, livre I.

6. Le mot *conduit* (*conductus*, *conductum*) a une histoire complexe. Par ses origines il renvoie à la paraliturgie des tropes, par ses développements ultérieurs à la polyphonie de l'*Ars Antiqua*. Nous n'envisagerons pas ici ce dernier aspect, qui ne prendra son sens qu'à la fin du XIIe s. et dans le premier tiers du XIIIe.

d'une liberté qui le mène aux confins du profane ; habituellement latin, il est susceptible de s'approprier la langue vulgaire (le ms. SM 1 en contient trois exemples) ; sa musique est proche encore des modèles grégoriens, mais suffisamment individualisée par rapport à eux, tantôt syllabique et tantôt mélismatique. Bref, le genre témoigne d'une diversité et d'une souplesse qui laisse la voie ouverte à toutes les évolutions et à toutes les adaptations. Son emploi liturgique est assez indéfini : en fait il constitue une sorte de fonds où les répertoires locaux viennent puiser selon leurs besoins pour placer des morceaux de complément aux endroits les plus variables soit de l'office, soit des cérémonies annexes, repas en commun, processions sous le cloître, etc.

Sans méconnaître ce que leurs « vers » ont pu également emprunter ailleurs, ne peut-on penser avec quelque logique que les premiers troubadours avaient là sous la main, chez eux, dans le cadre de leurs habitudes et de leur éducation, un modèle dont les analogies avec leur propre mode d'expression, littéraire et musical, sont trop frappantes pour qu'il y ait simple coïncidence ?

Il nous semble trop simpliste, en effet, de limiter le problème des origines du « trouver » [1] à la confection d'un aphorisme en équation. Comme pour tout art original, les sources en sont très probablement multiples. Mais il nous semble que, musicalement et littérairement, celle que nous étudions se présente comme l'une des plus importantes. Déjà, la présentant sous sa forme simplifiée et inexacte de « thèse liturgique », M. R. Lapa [2] a pu noter que, rapprochant le lyrisme troubadoresque des formes de l'église chrétienne, elle nous situe au lieu même de la naissance des troubadours et « établit la liaison entre la poésie cultuelle et les milieux populaires familia-

1. Les termes usuels « trouvères », « troubadours », « minnesinger », etc., désignent chacun un aspect géographique partiel du « trouver ». Il manque un nom pour désigner l'ensemble. Nous proposerions d'adopter dans ce but le terme *trouveur*, transcription commune en français moderne de *trobador* et de *troveor*, et de désigner leur art commun sous ce nom du *trouver*.

2. M. Rodrigues Lapa, *Lições de literatura portuguesa, epoca medieval*, 2 éd., Coimbra, 1943, p. 25-67.

risés avec les cérémonies liturgiques » ; elle constitue une ramification de la thèse médio-latine et transige avec la thèse folklorique, par ce qu'elle nous fait entrevoir du processus d'assimilation et de transformation du lyrisme par le peuple au moyen des éléments populaires entrés dans la musique religieuse, le mot peuple étant pris naturellement dans son sens le plus large.

Toutefois, comme nous l'avons souligné ailleurs [1], il importe dans toute étude de sources, d'établir une distinction entre le domaine sémantique et le domaine formel. Nous pourrons trouver entre la lyrique des premiers Troubadours et celle des *Versus* des points de contact épisodiques quant aux sujets traités ou aux sentiments exprimés ; ceux-ci tiennent surtout à la présence de l'homme dans un milieu voisin et une époque identique ; mais il serait vain de rechercher dans les tropes ou les versus une origine quelconque des thèses ou théories de l'amour courtois ; par contre, que celles-ci aient pris naissance ou non au contact de la civilisation arabe, ou de l'hérésie cathare (Dante-Gabriel Rossetti, Denys de Rougemont) ou de la chevalerie chrétienne et féodale (Wechssler) ou de l'ensemble de la civilisation du temps (Belperron), cela est impuissant à rendre compte de la constitution d'une poésie musicale formée dès l'origine avec son style mélodique, ses règles ou usages de versification, ses schémas métriques ou strophiques. C'est ici que l'apport des *versus* nous paraît considérable.

*
* *

Thèmes et procédés littéraires.

M. R. Lapa (p. 60) souligne avec raison que bien des thèmes considérés par hypothèse comme folkloriques sans aucun document d'époque — l'évocation du printemps, par exemple — sont par contre parfaitement attestés dans la poésie

---

1. Cf. *Études musicales sur la Chanson de Geste et ses origines*, *Revue de Musicologie*, 1948, p. 9, et *La nature musicale du Jeu de Robin et Marion*, *Mélanges G. Cohen*, 1950, p. 111-112.

religieuse contemporaine ou antérieure. Il en donne l'exemple suivant :

Favent igitur
resurgenti Christo cuncta gaudiis,
flores, segetes
redivivo fructu vernant
et volucres
gelu tristi terso dulce jubilant.
Lucent clarius
sol et luna morte Christi turbida,
tellus herbida
resurgenti plaudit Christo
quae tremula
ejus morte se casuram minitat.

(Séquence de Pâques).

Il évoque ensuite le *Joi*, « transposition profane du *gaudium* liturgique » (p. 61), et rejoint Scheludko, qui note la coïncidence des fêtes de Pâques et du printemps et nie l'influence directe des chansons populaires (*Zeitschr. f. franz. Sprache u. L.*, LII, 23).

Ces thèmes sont fréquents dans la littérature tropale de l'école martialienne ; on relève l'insistance des refrains *Gaude*, *gaudeat homo*, *gaudeamus*, etc., et de leurs innombrables paraphrases. Pâques par contre y est moins à l'honneur que Noël, lui aussi héritier de traditions séculaires et peut-être pré-chrétiennes.

Les thèmes de printemps sont bien connus des tropaires martialiens (v. le trope du mercredi de Pâques *Jam Philomelinis promat fibris* [1] ; on ne saurait dire qu'ils y soient courants. Il semble qu'ils s'y soient introduits sous l'influence des *versus* littéraires (cf. la transformation du chant profane *Aurea personet lyra* en un pieux *Aurea frequenter lingua* [2]) mis en musique à l'imitation de la musique semi-liturgique et pénétrant ensuite dans celle-ci grâce à des imitations pieuses, enfin profitant eux-mêmes de la puissance de diffusion de leur nouveau milieu.

1. Cité dans *l'École Musicale de Saint-Martial...*, livre III.

2. *Ibid.* Le premier est cité dans Ludwig, *Handbuch der Musikgeschichte*, de Adler, 2e éd., I, 162.

D'influence plus directe est le procédé de l'*exorde-invitatoire*, que nous avons étudié à l'occasion des tropes d'introduction [1]. Nous l'avons vu généralisé dans les séquences. Ce sera aussi l'exorde habituel, non seulement des troubadours, mais plus tard aussi des trouvères : le classique *Chanter m'estuet* traduit littéralement le *Hodie cantandus est* de Tutilon. *Prome, casta concio, Laude, jocunda melos, Clange, tuba sonora...* telles étaient les entrées en matière habituelles des premières séquences. *Companho, faray un vers, Assatz es or'oimai q'eu chant*, etc., tels seront les exordes normaux de Guillaume IX et de ses sucesseurs.

Des deux entrées en matière les plus classiques des trouveurs, l'exorde-invitatoire (ou mieux l'exorde-annonce) et l'exorde saisonnière, la première, d'inspiration liturgique, semble la plus ancienne. Voici en effet comment ces deux formules se répartissent chez Guillaume IX, Cercamon et Rudel, qui représentent trois générations successives et rapprochées :

Exorde-annonce :

Guillaume IX :	chansons	I, IV, V, VI, VIII, XI, soit	6 chansons
Cercamon :	»	III, VI, soit.....	2 »
Rudel :	»	VI, soit.....	1 »

Exorde saisonnière :

Guillaume IX :	chansons	VII, X, soit.....	2 chansons
Cercamon :	»	I, II, IV, V, soit.....	4 »
Rudel :	»	I, II, III, IV, V, soit...	5 »

On voit que l'une est en évolution descendante, l'autre ascendante.

C'est en 1096-1099 que les thèmes d'actualité, pour la première fois, s'intègrent à la littérature des tropes avec le chant de croisade *Jerusalem Mirabilis* de SM. 1 f° 50. Ce chant de croisade en couplets quatrains semble une traduction anticipée de ceux que plus tard entonneront Marcabru ou Thibaut de Champagne :

1. Voir note 2, p. 216.

str. 5. In ligno penas passus est
Et latus perforatus est
Pedes, manus, confixus est
Ibique nos redemptus est.

str. 7 Illic debemus pergere,
Nostros honores vendere,
Templum Dei adquirere,
Sarracenos destruere.

Quid prodest nobis omnibus
Honores adquirentibus
Animam dare penitus
Infernis tribulantibus?

Illuc quicumque tenderit
Mortuus ibi fuerit
Celi bona deceperit
Et cum sanctis permanserit.

Comparez Thibaut de Champagne :

Seigneurs, sachiez, qui or ne s'en ira
En cele terre ou Dex fu mors et vis
Et qui la croiz d'outre mer ne prendra
A peine mès ira en Paradis...

Dex se laissa por nos en croiz pener
Et nos dira au jor ou tuit viendront :
Vous qui ma croiz m'aidastes a porter
Vos en iroiz ou tuit mi angre sont...
(Chansonnier de l'Arsenal, f° 1).

Ce sont là, sans doute, les thèmes courants de la prédication, mais, pour remonter à une source commune, l'expression n'en est pas moins concordante.

Dès 1099, s'introduit dans cette même littérature un ton d'allusion personnelle et d'invective que trouvères et troubadours retrouveront bien souvent. La pièce suivante, originaire de Solignac, relative à la délivrance de Jérusalem, ouvre tout à coup une parenthèse inattendue pour prendre à partie, en

vert langage, un moine du cru nommé Serracus dont la faute est vouée à l'exécration :

Nomen a « solemnibus » trahit Solemniacum :
Solemnizent igitur omnes preter monachum
Qui sibi virilia resecavit, Serracum.
Illum hinc excipimus quasi demoniacum
Ipse solus lugeat reus apud Eacum [1].

Comparez, par exemple, avec Peire Vidal, chanson VI, str. 7 :

Qui d'En Diego s'arranca
Non a mestier mas que·s pona
O qu'om viu lo rebona
En privada pozaranca,
A lei de checa vilana
Recrezen, cor de putana ! [2].

L'absence des sujets pieux chez les troubadours les plus anciens ne permet pas de véritables confrontations : nous avons bien insisté sur le fait que l'influence des *versus* était une affaire de cadre et non de sujet traité. Toutefois, dès que les poètes lyriques aborderont la chanson pieuse, on retrouvera chez eux des échos de la littérature et de la musique tropales. Nous en avons donné des exemples dans notre thèse complémentaire sur les chansons à la Vierge de Gautier de Coinci [3], qui prennent leur modèle indistinctement dans la liturgie (séquences), la paraliturgie (conduits, successeurs des *versus*), les « refrains » populaires et les trouvères-compositeurs (notam-

1. « *Solemniacum* (Solignac, abbaye voisine et filiale de Saint-Martial) tire son nom de *solemnia* (solennel) : que donc chacun fasse solennité, sauf le moine Serracus, qui s'est coupé les organes virils. Nous le retranchons d'ici comme un démon. Qu'il s'en aille seul, coupable, gémir auprès d'Eaque ! » (SM 2, f° 164, SM 3, f° 41). La pièce est passée ensuite au répertoire des « Goliards » (cf. *Carmina Burana*, éd. Hilka-Schumann, Heidelberg, 1930, I, p. 104).

2. Ed. Anglade, *CFMA*, p. 16. « Celui qui s'éloigne de Don Diego n'a qu'à se suicider, ou il faut qu'on l'enterre vivant dans un puits comme une vile et misérable paysanne au cœur de p... (trad. Anglade).

3. Sous presse au Cercle du Livre.

ment Blondel de Nesles). Même perméabilité, à leur exemple, chez les poètes non musiciens, notamment Rutebeuf, dont nous avons montré qu'il devait beaucoup non seulement aux miracles, mais aussi aux chansons du prieur de Vic. On trouve dans les *versus* du SM. 1 la métaphore de la verrière que traduira Rutebeuf :

> Si comme en la verriere
> Entre et reva arriere
> Li solaus que n'entame,
> Ainsinc fus virge entiere...
>
> (Miracle de Théophile, éd. Grace Frank, *CFMA*, 1925, vv. 492-495).

De même pour l'antithèse du *Patrem parit filia*, qui forme l'essentiel d'un *versus* en langue vulgaire de SM. 1 :

> O Maria, Deu maire,
> Deu t'es e fils e paire.

Cf. le Dit des IX Joies Notre-Dame attribué à Rutebeuf [1] :

> Tu iez et vierge et fille et mere :
> Vierge, enfantas le fruit de vie,
> Fille ton fil, mere ton peire.

De tels rapprochements portent, nous l'avons souligné, sur des points de détail ; ils ne peuvent suffire à prétexter une filiation ; du moins prouvent-ils que les deux répertoires ne sont pas isolés l'un de l'autre, et cette constatation deviendra capitale quand nous en viendrons aux questions de forme et de musique.

Au reste, les contacts personnels sont nombreux et attestés. De nombreux troubadours, sans parler de ceux même qui furent moines, reçurent une éducation monastique ; Gausbert de Puycibot fut élevé à saint Léonard de Limoges [2], dont pro-

1. Ed. Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebeuf* (Paris, 1874), II, p. 152. Nous avons publié une transposition moderne de cette pièce dans la *Revue des Jeunes*, 1935, p. 267-272.

2. J. Beck, *Musique des Troubadours*, p. 23.

vient l'un des tropaires martialiens. Guillaume IX jure par saint Martial [1]. Les vicomtes de Limoges protégeaient les troubadours, qui durent souvent fréquenter l'abbaye de Saint-Martial : on trouve, près du vicomte Adémar V, Bertran de Born et Guiraut de Borneil [2], et le premier est mentionné par Bernard Itier à l'occasion d'un cierge de trois sols placé pour lui au « Sépulcre » du monastère en 1215 [3]. Simple curiosité, un abbé de Saint-Martial porta le nom de Raimon Gaucelm à peu de distance chronologique de son homonyme troubadour. Peire Guilhem est représenté en costume de moine [4], etc.

Pour en finir avec les remarques fragmentaires de similitudes sémantiques, on pourra noter que si la *Domna* des Troubadours a été rapprochée de la *puella* des goliards [5] et de la *Domina* des poètes de l'école d'Angers [6], ce même nom de *Domna* est d'abord donné à la Vierge par les *versus* en langue vulgaire de SM. 1 (*Tu autem* : *Domna, preia per nos...*). Toutefois, nous n'entrerons pas ici dans la discussion des analogies que certains, dont Jeanroy, ont voulu établir entre le culte de la Dame et celui de la Vierge [7] bien antérieur du reste, quoi qu'on en ait dit, au XIIe s. [8], analogies qui nous semblent problématiques, tout au moins pour les troubadours des premières générations. Mais, sans établir de relation de fond, il n'est

---

1. Chanson IV, strophe 3 (éd. Jeanroy).

2. Jeanroy, *Poésie lyrique des Troubadours*, I, p. 156.

3. Duplès Agier, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, 1874, p. 93. Jeanroy note à son sujet (I, p. 348) : dates assurées : 1181-94. Il n'est pas impossible que ce cierge de 1215 *pro Bertrando de Born* soit consécutif à sa mort, qui se trouverait ainsi datée.

4. Anglade, *Les Troubadours de Toulouse*, Paris, 1928, p. 144 *bis*.

5. Lapa, *Lições*, p. 11.

6. Brinkmann, *Entstehung des Minnesangs*, p. 32.

7. Ni non plus dans celle de la thèse qui voit dans l'humilité des troubadours en face de la femme un transfert de l'ascétisme clunisien du XIe s. (Hans Naumann, *Höfische Kultur*, Halle, Niemeyer, 1929, p. 54-55). Nous ne tenterons pas non plus, si séduisant que ce soit, d'amorcer un rapport entre la littérature violemment sensuelle des premiers troubadours et ce qui pourrait être noté comme symptômes de refoulement dans la littérature des tropes et versus à propos du thème favori de l'Incarnation.

8. Cf. Gennrich, *Zur Ursprungsfrage des Minnesangs*, p. 201.

nullement impossible que le vocabulaire ait connu des transferts.

Dans ce domaine de l'onomastique, deux faits surtout nous paraissent importants, parce qu'ils touchent non à des points de détail, mais à la dénomination même du genre : les mots *trobar* et *vers*.

L'étymologie de *trobar*, d'où dérivent *troubadour* et *trouvère*, a été discutée. Diez avait proposé *turbare*, terme technique de pêche (troubler l'eau pour trouver le poisson) (?). Bien que défendue par Hugo Schuchardt, cette étymologie a été complètement abandonnée [1] et une seule a été reconnue valable : *tropare*, déjà proposée par Gaston Paris ; défendue par Antoine Thomas, elle a été notamment admise par Meyer-Lübke dans la 3e édition de son *Dictionnaire étymologique des langues romanes* et par Oscar Bloch dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, mais sans y recevoir d'explications. Celles-ci furent fournies par Spanke [2] à l'appui de ses études de correspondances métriques entre la littérature tropale des *versus* et la rythmique des plus anciens troubadours. Poussant plus loin la déduction il deviendrait même possible, comme le suggère Spanke et l'admet Lapa, de faire dériver directement *trobador* de **tropatórem*, faiseur de tropes, sans passer par *trobar* ; alors que cette hypothèse était encore inédite, nous avions à son sujet consulté A. Jeanroy, qui n'avait pas élevé d'objection. Ainsi le *versus* limousin, issu des tropes et forme première du Conduit, nous paraîtra comme le chaînon qui relie l'art religieux des *tropatores* à l'art profane des troubadours, car c'est à travers lui que se fait la transition [3].

L'étude du mot *vers* n'est pas moins significative.

1. Voir Lapa, *Lições*, p. 59-60, et *Das origens da poesia lirica em Portugal na Idade. Media*, 1930, p. 355 sqq.

2. *Zur Formenkunst der Aeltesten Troubadours*, *Studi medievali*, 1936, p. 72 sqq.

3. Lapa signale (p. 59) que la poésie portugaise a conservé dans la région transmontaine le terme *trobo* : aux XVe et XVIe s. la *trova* était un genre de poésie populaire : « Chamou o povo a sua invenção *trova* », écrit le poète classique Antonio Ferreira.

Avant de prendre le nom de *cansos*, les plus anciennes compositions de troubadours se sont appelées *vers*, le mot, au singulier, désignant l'ensemble de la chanson :

> Companho, faray un vers (Guillaume IX, chanson I, v. 1)
> Faray un vers de dreyt nien (*id.*, chanson IV)

Chrétien de Troyes l'emploiera encore dans le même sens :

> ...ou chancenete ou vers
> Chanter a une concordance (*Cligès*, cit. Godefroy, art. *vers*).

Le rapprochement de ce terme avec la rubrique *Versus* de SM. 1, que nous avions fait nous-même en 1935 dans notre diplôme d'études inédit sur le Conduit, a été imprimé pour la première fois par Lapa en 1943 [1] : mais ce dernier ne relève pas un détail qui a son importance : si le mot *vers*, comme *versus*, est relativement courant au pluriel (avec le sens moderne), son emploi au singulier pour désigner l'ensemble de la composition, donc un ensemble de vers, est une singularité ; or celle-ci est commune au *versus* martialien et au *vers* des anciens troubadours, ce qui ne saurait être une simple coïncidence [2].

Que cet emploi particulier soit d'origine ecclésiastique, influencé par l'expression liturgique *Versus* ou *Versiculus* au sens de *Verset* (l'abréviation V. n'est pas discernable dans les mss de celle, identique, de *Versi* ou *Versus* au pluriel et au sens courant), cela apparaît en particulier dans une juxtaposition que nous avons relevée dans l'un de nos tropaires : *Versiculus de*

---

1. *Liçôes*, p. 60.

2. Le mot *versus*, considéré tantôt comme de la 2e, tantôt comme de la 4e déclinaison, apparaît, chaque fois que l'on en peut déterminer le nombre, comme un pluriel dans l'ensemble des poèmes non musicaux carolingiens ou post-carolingiens : *versus... scribendi*, *versus... conscripti* (Dümmler, *Monumenta... Poetae latini carolini aevi*, II, 224, 226, 227, etc.), *expliciunt versus* (*ibid.*, I, 64). Il n'est guère au singulier que dans la lyrique tropale chantée : *audite versum parabole* (ms. Clermont 240, f° 109) et surtout dans l'école aquitaine : *alius versus* (ms. 1154, f° 119'), *incipit versus* (id., f° 123) *versus obtimus* (*sic*, SM. 1), *audite omnes versum verum* (Vérone, ms. apparenté, ap. Dümmler, IV, n° XLV).; par contre, il demeure pluriel à Saint-Gall : *Versus Hartmanni... canendi* (cit. ap. Léon Gautier, *les Tropes*, p. 43).

beato Abraham, Versus de Joseph. On trouve dans *Girart de Roussillon* l'emploi de *vers* dans ce sens précis de *verset* :

Pois li despont des saumes David tres vers [1]

C'est par une extension de ce sens que *vers* a pu prendre parfois le sens de *strophe*, comme le rappelait récemment M. Mario Roques [2] et même celui de *partie d'un poème* :

Ci fine li premerains vers,

déclare Chrétien de Troyes au v. 1844 de son roman *Erec et Enide*.

C'est pourquoi les « vers » latins des poètes non liturgiques, avant les Troubadours, se sont toujours appelés *Versus* (ou *Versi*) au pluriel ; ce n'est que lorsqu'ils se furent intégrés, notamment avec SM. 1, à la littérature tropale, qu'ils purent former, par influence de *Versus* = *verset*, le *Versus* au singulier, et ce n'est guère que de cette singularité de l'école tropale aquitaine que les contemporains de Guillaume IX ont pu tirer le nom de leurs chansons : *un vers*.

*
* *

La langue vulgaire.

Le changement de langue est un obstacle considérable au transfert de modèles formels d'un genre dans un autre — c'est là un facteur dont les tenants de la thèse arabisante ont semblé minimiser la valeur. En ce qui concerne la littérature latine des *Versus*, la difficulté se trouvait d'ores et déjà diminuée par le fait que le premier pas avait été fait à l'intérieur même des *Versus*.

Le ms. SM. 1, qui date, nous l'avons vu, de 1096-1099, c'est-à-dire près de trente ans avant la mort du premier troubadour,

1. V. 7667 ; texte obligeamment communiqué par M. René Louis, de même que le suivant.

2. Dans la recension qu'il a bien voulu faire dans la *Romania* de notre article *Études musicales sur la chanson de geste et ses origines* (*Revue de Musicologie*, 1948).

Guillaume IX, contient quatre témoignages de la tendance des versus à l'adaptation romane. Deux sont des farcitures, basées sur l'alternance de strophes latines et de strophes françaises : le drame liturgique du *Sponsus* et le Versus *In hoc anni circulo.* Un autre, entièrement roman, *O Maria Deu maire*, est une adaptation de paroles romanes sur un modèle mélodique liturgique, l'hymne *Ave maris stella* [1]. Le dernier est un trope roman de substitution de *Tu autem Domine miserere nobis*, dont nous avons étudié la nature dans notre article sur les Chansons de geste (*Revue de Musicologie*, 1948).

Ce mélange du latin et du roman n'était pas du reste une innovation. On le trouve déjà dans une chanson d'aube du Xe s. :

Phebi claro nondum orto jubare
Fert Aurora lumen terris tenue.
Spiculator pigris clamat : Surgite !
L'alba par. umet mar atra sol,
Pos y pass' e vigil mir'andar tenebras [2].

On le retrouvera sous la plume d'Hilaire (couplets latins, refrain français).

Ex culpa veteri
Damnantur posteri
Mortales fieri.
Hor ai dolor,
Hor est mis frere morz,
Por que gei plor [3].

puis, vers 1140, dans le *Jeu de Daniel* (*Ludus Danielis*) des étudiants de Beauvais, et cette littérature farcie remplira le

1. Gennrich en a publié la première strophe en concordance synoptique avec le modèle (*Intern. mittelalt. Melodien*, p. 10). Nous avons fait de même dans notre *École musicale de Saint-Martial...*, en corrigeant quelques inexactitudes de détail et en négligeant la mensuration modale de Gennrich.

2. L'aube paraît, l'humide mer attire le soleil, puis il émerge, et le veilleur voit partir les ténèbres. (Monaci, pl. 11 : Foerster et Koschwitz, col. 257-260.)

3. Cit. P. Verrier, *Le vers français*, I, 204.

répertoire des conduits — surtout monodiques — jusqu'au XVe s.

De même la littérature des « contrafacta » respectivement en latin et en langue vulgaire est restée très abondante surtout à partir du XIIIe s. Gennrich (*Lateinische Kontrafacta, Intern. mittelalt. Melodien, Formenlehre*, etc.) et Spanke (*Beziehungen*) en ont donné de nombreux exemples, dont la liste est loin d'être exhaustive. Mais quel est l'original et quelle l'adaptation ? Il est souvent bien difficile de répondre, et il semble que les deux cas se soient produits. En général, il est impossible de décider si un texte est antérieur à l'autre. Un des rares exemples où les deux vis-à-vis portent des dates relativement précises est le conduit *Pater sancte dictus Lotharius* du chancelier Philippe, daté de 1198, de même mélodie qu'une chanson de Gace Brulé, mort après 1212; mais cela ne signifie pas l'antériorité du chant latin. Parfois le latin semble adapté du vulgaire : ainsi le célèbre canon anglais *Sumer is icumen*, dont le ms. porte également une adaptation latine pieuse, ou les *contra* latins de refrains français (fin du XIIIe s.) recueillis par A. Thomas dans les *Mélanges Jeanroy*, et qui ont en général le style des conduits. D'autres fois, le contraire semble probable : ainsi des adaptations du drame provençal d'Agnès où notamment un *Seyner, mil gracias* est une adaptation pour la situation scénique sur la musique du « débat du cœur et de l'œil » du chancelier Philippe, *Quisquis cordis et oculi* [1], qui avait déjà fourni une traduction française littérale sur le même air, *Li cuers se vait de l'œil plaignant* [2]. Les tropes français de leur côté se sont considérablement développés au cours du XIIe et surtout du XIIIe s. [3]. On connaît aussi les nombreuses adaptations en langue vulgaire (souvent en espagnol) du Chant de la Sybille (Anglès en a relevé un grand nombre, *Mus. a Catal.*, p. 296). De la même tendance découleront à la fin du XIIIe s.

1. On s'étonne que A. Jeanroy, dans l'introduction du Jeu, p. XI, puisse écrire que « (ce morceau) n'a pas été retrouvé » ; Th. Gérold, dans son appendice au même volume, p. 65, donne sur ce point, très connu, tous renseignements et références.

2. Textes en concordance ap. Gennrich, *Intern. mittelalt. Mel.*, p. 40-42.

3. Cf. P. Aubry, *Rôle du plain-chant dans la liturgie...* TSG.

les motets bilingues, où un triple français, parfois profane et amoureux, contrepointe un duplum latin pieux [1].

Les notes qui précèdent ne sont que des exemples fragmentaires : une étude détaillée serait longue et fournie. Elles suffisent néanmoins pour établir ce fait d'ensemble que, dès la fin du XIe s., un courant continu d'échanges bilatéraux commence à s'amorcer autour de la littérature tropale des *Versus* et Conduits, d'une part entre le liturgique, le lyrisme pieux non liturgique et le profane, d'autre part entre le latin et la langue vulgaire et notamment le français, d'abord d'oc, puis d'oïl [2].

Une chanson de Jaufré Rudel contient un vers qui, du même point de vue, mérite d'être relevé : c'est l'envoi de sa chanson II à Hugo Bru (peut-être son confrère plus jeune Uc Brunet, ou, d'après Jeanroy, Uc VII de Lusignan) : « Sans bref de parchemin j'envoie ce « vers » que nous chantons *en simple langue romane* (*en plana langua romana*). » S'il éprouve le besoin de souligner ainsi que sa chanson est en « simple langue romane », c'est que celle-ci s'oppose dans sa pensée à une autre langue où sont aussi composées d'autres chansons ; d'après ce que nous savons, cette autre langue ne pourrait être que le latin ou peut-être l'arabe. Or la seconde hypothèse paraît à rejeter pour de nombreuses raisons, tant de convenance que de vraisemblance. L'alternative que Jaufré avait dans l'esprit ne pouvait guère être que celle exprimée quelque peu auparavant par Guillaume IX, la seule normale au surplus dans la société instruite du XIIe siècle :

Et en romans et en lati (Chanson XI, v. 24).

*
* *

1. Nombreux exemples dans le ms. de Montpellier (éd. Y. Rokseth, *Polyphonies du XIIIe s.*) ; cf. Anglès, *Las Huelgas*, n° 199.

2. L'envahissement du latin par la langue vulgaire n'est qu'un aspect du phénomène général de vulgarisation (au sens non péjoratif du mot) qui marque toute l'histoire musico-littéraire. Sans que l'on puisse voir là influence proprement dite dans un sens ou dans l'autre, il est curieux de constater qu'un problème analogue s'est posé vers la même époque pour la poésie arabe, hésitante entre la langue des lettrés et la langue courante : c'est au début du XIIe s. que parut le premier monument musico-littéraire de la langue courante : le *Diwan* d'Ibn Qûzman.

La versification.

A lire simplement le vers lyrique des chansonniers, on est frappé d'une différence fondamentale avec les autres sortes de vers du même temps, fussent-ils de même mètre. Le vers lyrique est en effet le seul qui présente une alternance à peu près régulière d'accentuées et d'atones que l'on rechercherait en vain, par exemple, dans le vers épique [1] ou dans le vers pseudo-lyrique non chanté :

Cómpånhó, fåráy ůn vérs tôst cónvînén...
Cómpågnó, nôn púosc můdár qu'eô nó m'êffreí...
(Guillaume IX.)

Puôis nóstrê témps côméns å brúnêzír...
Lô plang côménz îrádåmén...
(Cercamon.)

Bêl m'és qůant són lî fruít mådúr...
Fêtz Márcåbrús lôs mótz ê'l só...
(Marcabru.)

Lånqúan lî jórn sôn lónc ên máy...
Bêl m'és l'êstiús ê'l témps flôrítz...
(Rudel.)

Hors de ces chansons et de quelques genres définis (lai, etc.), le vers français, fût-il chanté, s'évade en général de cette régularité.

Buónå půlcéllå fú Eůlålíå
(Cantilène de Sainte-Eulalie.)

Dél vêll témps ůn líbrê låtín
(Chanson de Sainte-Foy.)

Cárlês lî réis, nôstre émpêrérê mágne
Sêt ánz tůz pléins åd êstéd ên Espáigne...
(Chanson de Roland.)

Plåist vós ôír bónê cånçón våillánt...
(Chanson d'Aspremont.)

Jê nê sái pår óù jê côumánce
Tånt ái dê måtiére åbôndánce.
(La Pauvreté Rutebeuf.)

---

1. Sauf peut-être dans *Gormond et Isembart.*

Nous n'entreprendrons pas ici de discuter des rapports de cette constatation avec la théorie modale-rythmique, et nous nous bornerons à signaler qu'elle rejoint le fait que la scissiparité du latin liturgique se localise, pour le vers lyrique, à la fin du XIe s., donc à l'époque où ce rythme accent-atone s'en empare à peu près sans concurrence, tandis que, pour la vie de saint et après elle la chanson de geste, il faut remonter jusqu'au Xe s., donc avant cette généralisation. Les faits ici sont concordants.

*
* *

Les mètres.

L'étude comparative des mètres, inaugurée par Spanke [1], est ici singulièrement éloquente.

Guillaume IX emploie exclusivement l'hendécasyllabe 7-4 et l'octosyllabe, parfois mélangé de tétrasyllabes; une seule fois (chanson VIII) il emploie l'alternance 7′7 [2]. Cercamon abandonne l'hendécasyllabe, mais emploie en outre le décasyllabe mineur 4-6 (ch. V). Rudel n'emploie que l'octosyllabe (parfois 7′ ou 8′). Marcabru [3] manie surtout l'octosyllabe, parfois 7 ou 7′, mélangé souvent de petits vers de 3 ou 4 syllabes.

Tous ces mètres sont courants dans les *versus*, y compris l'hendécasyllabe, devenu rare après Guillaume (obtenu dans l'ex. suivant par refrain de 4 vers accolé à l'heptasyllabe) :

Prómat chórus hódié, o cóntió,	11 = 7 + 4
Cánticúm letício, o cóntió	id.
Psállité, (o) cóntió, psállat cúm tripúdió [4].	7-7

1. Art. div., mais surtout *Beziehungen...*

2. Pour la numérotation des chansons et des vers de Guillaume, Cercamon et Rudel, nous suivrons l'édition des Classiques Français du M. A. (Jeanroy). Suivant l'exemple de Spanke, nous noterons le nombre des syllabes des vers féminins sans compter l'atone finale, notée par une apostrophe.

3. Pour Marcabru, nos remarques seront partielles, faute d'avoir sous la main une édition complète.

4. SM. 1, f° 51′; le rapprochement a été fait par Spanke, *Beziehungen*, p. 19. Le *o* du dernier vers, rétabli par Spanke sans signe diacritique, n'est pas dans le ms., mais est justifié par le nombre de notes de la musique; il rétablit l'exacte équivalence strophique avec Guillaume IX.

C'est ici non seulement le vers, mais la strophe entière qui est conforme à celle de Guillaume (sauf que celui-ci incorpore le refrain au vers en traitant le premier membre comme un hémistiche, non comme un vers indépendant) :

Cómpanhó, faráy un vérs	*(tost) cówinén*	11 = 7 + 4
Et aurá.i.mais dé foudáz	*no.y á de sen,*	id.
Ét er tótz mesclátz d'amór	*ét de jóy e dé jovén.* (ch. I)	7-7.

Ce rythme est employé 3 fois par Guillaume (ch. I, II, III). Dans la chanson I, il ne donne pas lieu à « sortie » ; dans II et III (où le premier hémistiche possède la « césure épique »), de même que dans la séquence, la sortie est souvent une répétition du dernier verset.

Quant au Versus latin, nous remarquerons que l'hendécasyllabe s'y présente aussi sous sa forme inversée 4-7 :

Letamini, plebs hodie fidelis,
Quo Stephanus locatus est in celis. (SM. 1 f° 41.)

Castitatis lilium efloruit
Quia Dei filius apparuit. (*ibid.* 42.)

Comme le 7-4, il est employé en distique suivi d'un vers plus long, de mètre variable.

Les quatre chansons suivantes de Guillaume (IV à VII) sont bâties 8aaa 4B 8a 4B[1] :

Faray un vers de dreyt nien :
Non er de mi ni d'autra gen,
Non er d'amor ni de joven,
Ni de ren au,
Qu'enans fo trabatz en durmen
Sobre chevau.

1. On notera l'analogie de la « tornada » avec la « sortie » des séquences. Nous notons en minuscules les rimes qui changent avec chaque couplet, en majuscules celles communes à toute la chanson. Nous employons à dessein le mot « sortie » par analogie avec la séquence. Rappelons que la strophe finale écourtée se trouve déjà dans les *Versus Boecii* du ms. 1154, f° 120. Cf. livre II de notre *École musicale*...

Le modèle en est aussi dans les *Versus* [1].

In laudes Innocentium
Qui passi sunt martirium
Psallat chorus infantium
Alleluia.
Sit decus regi martirum
Et gloria. (SM. 1 f° 40) [2]

Ce sera plus tard (avec en moins la « reprise » du rythme des 2 derniers vers) le rythme de l'*O filii*.

Sauf la première (IV), ces chansons de Guillaume ont une « sortie » empruntée à la fin de la dernière strophe :

ch. VI : str. aaaBaB – sortie : aBaB aB.
ch. VII : » aBaB aBaB.
ch. V (b au lieu de B) » ab.

Ici, la sortie modifie la strophe précédente en la faisant bifurquer avant l'achèvement de son schéma : ce procédé est fréquent dans la séquence.

Au schéma précédent on peut rattacher celui de la chanson VIII ; l'agencement est le même, mais les vers sont en 7′7 au lieu de 88 ; a-7′, B-7, C-7′ ; dans la sortie, devenue cBcB, le dernier B redevient 8. Nous rappellerons ici l'importance de l'alternance 7′7 dans les Versus carolingiens (cf. *École musicale de Saint-Martial...*, livre II), qui se retrouve dans les Versus-conduits :

Mítis ágnus, léo fórtis
Tríduáne sómno mórtis
Éxcitátur hódié,
Ínferórum fráctis pórtis

1. P. Verrier (*Vers frç*s, I, 189) fait un autre rapprochement, avec le *Ludus Danielis* de Beauvais, de même structure, mais celui-ci est postérieur (1140) : Verrier est donc fondé à y voir une imitation. Le cas n'est pas le même pour l'exemple que nous donnons (avant 1099). Il rapproche aussi ce schéma de chansons populaires.

2. Cf. Spanke, *Zur Formenkunst des ältesten Troubadours*, Studi medievali, 1936, p. 75-77.

Nós consórtes súe sórtis
Éfficít et glórié[1] (SM. 1 f° 47) = $\overset{aaB}{7'7'7}\ \overset{aaB}{7'7'7}$

7B est ici conclusif de 7'aa comme dans la chanson de Guillaume ; seul le nombre de 3 est différent ; de même a est propre à la strophe, B est commun :

Farai chansonete nuéva
Ans que vent ni gel ni pluéva :
Ma dona m'assai'e.m pruéva,
Quossi de qual guisa l'am ;
E ja per plag que n'en muéva
No.m solvera de son liam. = $\overset{aaaB}{7'7'7'7}\ \overset{aB.}{7'7.}$

Nous retrouverons le 7'7 chez Cercamon (ch. VII) avec le schéma ab abb ab ab (a = 7', b = 7).

Les trois dernières chansons de Guillaume sont en octosyllabes. La chanson XI est la plus simple : aaab, sortie aB. Le schéma ne se rencontre pas tel quel dans les *Versus* limousins, mais le quatrain 8 aaaa y est bien connu (*Jerusalem mirabilis*, *Annus novus in gaudio*).

Cf. aussi *Nunc clericorum concio*, f° 33' : 8 aaaab (R) : *Resonemus hoc natali*, f° 50 : 8 aaaabb : *Catolicorum concio* (*Benedicamus*) f° 45' : Baaaaaabb, etc.

Forme voisine chez Carcamon (ch. VI) : 8 aaaaaB.

Les deux dernières chansons de Guillaume sont de schéma :

8 A BB AA B (chanson IX)
8 aa BC BC » X) ; a est en *coblas doblas*, que triple la sortie.

Nous n'avons pas trouvé ici de schéma exactement équivalent.

Indépendamment des différentes combinaisons de A, B et C, on trouve chez Cercamon deux innovations seulement :

Le décasyllabe mineur 4-6 (chanson V), bien connu de la chanson de geste (*Girart de Roussillon*[2]), mais aussi du *Versus* :

1. Cf. aussi *Noster cetus psallat letus*, f° 61. La rime n'y affecte que b (la rime léonine du premier vers n'est pas maintenue par la suite), si bien que c'est plutôt un vers de 15 syllabes qu'un distique 7'7.

2. Cf. René Louis, *Girart, Comte de Vienne, dans les Chansons de geste*, Auxerre, 1947, 3 vol. ; II, p. 302 sqq.

De supernis affero nuntium (trope de *Deus in adjutorium*, SM. 1, f° 32), *Exultantes in partu Virginis* (f° 52′), *Prima mundi seducta sobole* (f° 58′), *Congaudeat turba fidelium* (f° 61, *Benedicamus*), et aussi du drame liturgique du même ms. (lamentation de Rachel, réponse de l'Ange : *Noli, Rachel, deflere pignora*); c'est également en ce mètre qu'est écrit le trope roman de *Tu autem : Be Deu hoi mais finir nostra razos*. Il est d'autant plus remarquable que ce soit par sa forme 4-6 que le décasyllabe pénètre dans la poésie lyrique latine, que cette forme précède également le 6-4 dans la chanson de geste [1].

L'autre innovation de Cercamon (ch. IV) concerne la division de l'octosyllabe en deux tétrasyllabes pourvus de rimes ; il adopte 4 ab 8 c-4 ab 8 c-8 dde. Le *Versus* emploie fréquemment le même artifice, mais plutôt sous la forme léonine 4 aa 7 b :

Novus annus dies magnus
Assit in leticia
Lux eterna de superna
Venit ad nos regia. (f° 40.)

Cf. encore *Jubilemus, intonemus* (f° 41); *Vallis montem, lapis fontem* (f° 42′); *Gratuletur et letetur* (f° 43′), et le *Sponsus* : *Adest Sponsus — qui est Christus*, auquel se rattache, nous l'avons indiqué d'ailleurs [2], le drame des Prophètes : *Omnes gentes congaudentes*, avec également plusieurs strophes de divers prophètes (Nabuchodonosor : *Age, fare, os laguene — Que de Christo nosti vere*). Cette dernière forme en 7′ nous rapproche du 8 de Cercamon :

Ab lo pascor — m'es bel qu'eu chant
En estiu a l'entran de mai,
Can par la flor — sobre.l verjan
E son reverdezit li glai.

Marcabru, dans sa chanson *Dirai vos* [3], intercale un refrain de 3 syllabes dans un système 7′7 :

1. Cf. R. Louis, *loc. cit.*
2. *A propos du « Sponsus » de L. P. Thomas*, dans *Revue Belge de Musicologie*, VI/2-3, 1952, p. 154.
3. Texte et musique ap. P. Aubry, *4 chansons de Marcabru*, TSG., X, 1904, p. 108.

Dirai vos sens doptansa
D'aquest vers la comensansa :
Li mot fan de ver semblansa.
Escoutatz.
Quî ves Proeza balansa
Samblansa fai de malvatz.

Un tel refrain est une singularité dans le répertoire troubadoresque. Il est au contraire très fréquent dans celui des *Versus*, et en semble directement emprunté :

Virgine nato — Rege beato
(*Gaudeat orbis*)
Hoste fugato — Sed medicato
Gaudeat orbis. (f° 39.')

Regi nato Domino
Utero virgineo
(*Gaudeat omnis homo*)
Angeli de puero
Nuntiant cum gaudio.
Gaudeat omnis homo, etc. (f° 41'.)

Notons enfin chez Rudel (ch. VI), une dernière singularité que l'on retrouve encore dans la littérature tropale : le refrain en écho vocalique :

Kas lo mieus chans comenis' aissi
Com plus l'auziretz, mais valra, a a.

Cf. conduit de l'office de Sens (Villetard, p. 102).

Sed carnis sumpto pallio
In Virginis palatio, O.

Ici, l'exemple latin est postérieur au troubadour; mais il dérive lui-même directement du refrain vocalique des *verbeta* que nous avons analysés, dans notre *École musicale de Saint-Martial* et dont on trouve des exemples dans les tropes martialiens avant l'un et l'autre (cf. livre III du même ouvrage).

*
* *

La musique.

De Guillaume IX, nous ne possédons malheureusement, et indirectement, qu'un bref fragment, conservé par le *Jeu de Sainte-Agnès*, drame provençal du XIVe s. [1] :

Faciunt omnes simul planctum in sonu del comte de Peytieu :

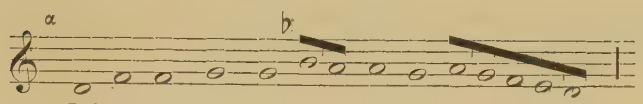

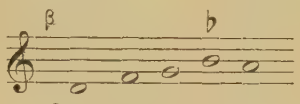

D'après le mètre, il a été aisé de replacer ce fragment mélodique sous la dernière chanson de Guillaume : *Pos de chantar m'es pres talentz*. Le fragment β semble amorcer une variante de α, suivant le principe de *lectio* bien connu des versus. On s'attend à quelque chose comme :

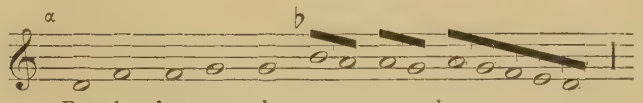

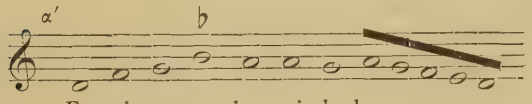

étant entendu que cette restitution n'est qu'une hypothèse. Qu'on l'adopte ou non, on est frappé de la similitude de la

---

1. Éd. Jeanroy (Class. fçs du M. A.), p. 72 (notation transcrite modalement par T. Gérold). Nous ne tenons pas compte de l'interprétation rythmique : le ms. n'est pas mesuré.

phrase mélodique avec celle du versus *Annus novus in gaudio* (SM. 1, f° 36′) :

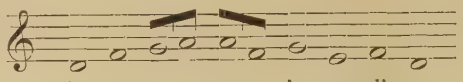

Ce timbre du reste dut jouir d'une certaine fortune, car on le retrouve dans un autre *versus* du même ms., signé d'un nom inconnu, Troters :

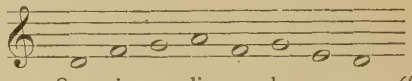

et on peut le suivre jusqu'à l'*O filii* que nous avons signalé comme le dernier des tropes de *Benedicamus* :

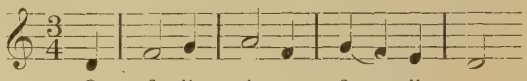

De Cercamon, rien n'est resté.

De Marcabru, quatre chansons seulement. Parmi celles-ci, nous mettrons à part la jolie pastourelle, d'une inspiration très différente des autres, la seule aussi qui présente un schéma musical défini αβ αβ γγδ, annonciateur de la forme chanson, qu'adoptera le Conduit (*Beata viscera* de Pérotin) et connu auparavant des *versus* carolingiens (*Christus, rex, vita*) mais non des *versus*-conduits proprement dits (encore que plusieurs s'en rapprochent). Les trois autres sont à ligne continue, sauf dans la chanson de croisade *Pax in nomine Domini* un rappel αδγδδα′ζηθ. Ce genre de rappels irréguliers, échappant un schéma préétabli, est bien dans la tradition des *versus* :

Congaudeat ecclesia (f° 51) : αβα′β′γδγ′γ′εζηθ.

Promat chorus hodie (f° 51′) : αβγβδε.

etc.

Ce n'est guère qu'avec Rudel que la chanson de troubadour fixera sa forme quasi définitive αβαβγδεζ ; l'absence de cette

forme dans les modèles de *versus* [1] coïncide avec le fait qu'elle ne s'est trouvée définie qu'assez tard, si tant est qu'on puisse juger sur les documents si fragmentaires ; le fait que sa première cristallisation (pastourelle de Marcabru) soit précisément dans la seule chanson dont la parenté avec la source liturgique puisse être mise en doute soulève un problème que nous n'avons pas la possibilité d'étudier ici.

Cette chanson mise à part (et encore sa finale en premier ton grégorien après une mélodie franchement majeure la rattache malgré tout à notre source), nous sommes d'accord avec la tradition [2] pour constater que les premières chansons de troubadours ont une tonalité et une atmosphère ecclésiastiques qui contrastent avec celles des trouvères d'oïl de la fin du XIIIe s. Cette atmosphère est évidemment commune avec celle des *versus* : le rapport des mélismes et du syllabisme est du même ordre, les cadences sont grégoriennes de la même façon tempérée. Voici quelques exemples, pris dans Marcabru :

Chanson I (Dirai vos) :

début :

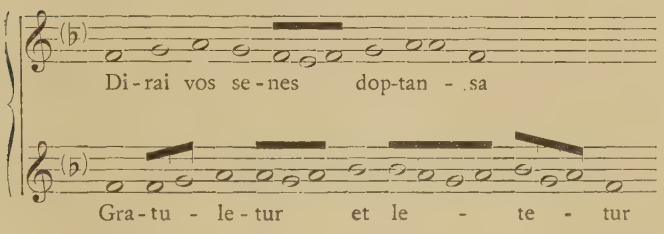

(f° 43′)

1. Cependant, v. *Resonemus hoc natali* ; f° 50′ : αβαβγδ *Patris ingeniti filius*, f° 59 : αβαβγδγδ (influence de la séquence à double cursus).

2. L'aspect semi-liturgique des mélodies des troubadours de langue d'oc, de Guillaume IX à Giraut Riquier, a toujours frappé les musicologues (cf. Jean Beck, *Les mélodies des troubadours*, Paris, Laurens, s. d., p. 23, et Gérold, *Hist. de la mus. au M. A.*, p. 284). Seul un arabisant fanatique comme Ribera a pu y voir une influence arabe. Il donne comme exemple la chanson de Marcabru : *Pax in nomine Domini*, qu'il qualifie de « pure *jota* aragonaise » et à l'appui cite en regard l'une de ces *jotas* (reproduite ap. Briffault, p. 188-189). Nous avons beau faire, nous ne parvenons pas à trouver entre les deux textes, en dehors d'une similitude fortuite de courbe mélodique, la moindre ressemblance foncière ni de caractère, ni de mode, ni de rythme (et pour cause), ni de structure.

fin :

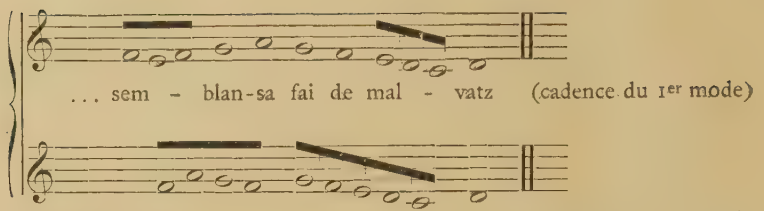

Chanson II : Bel m'es

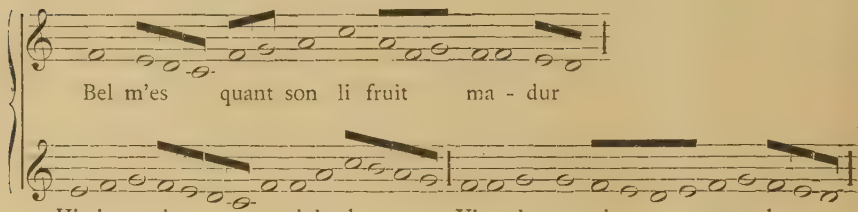

Chanson III : Pax in nomine.

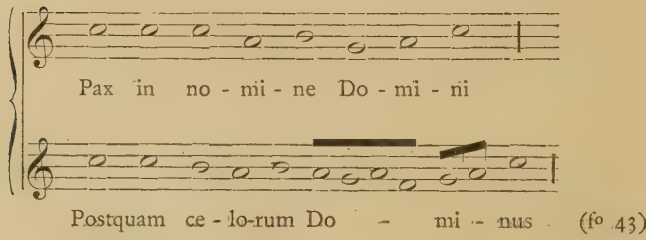

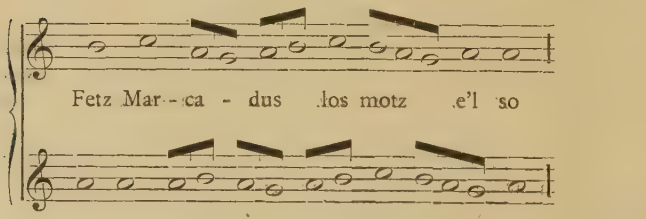

Il ne s'agit là que d'exemples soulignant une parenté générale d'inspiration, tout au moins lors de la naissance du genre, c'est pourquoi nous restreignons ces exemples aux tout premiers troubadours. Ils pourraient facilement être étendus : ainsi on relèverait l'emploi des marches harmoniques, signalées comme spécifiques du style martialien, dans le célèbre *Kalenda maya* [1], la similitude mélodique de l'aube de Guiraut de Borneil *Reis glorios* [2] avec le *Beata viscera* de Pérotin, qui a lui-même inspiré deux chansons pieuses de Gautier de Coinci [3], la similitude de technique entre les tropes d'interpolation et les chansons « entées » du XIIIe s. (*Bele Aëlis* de Baude de la Quarrière), puis les motets entés de la fin du siècle ; on rappellerait l'influence de la séquence sur l'estampie et sur le *lai*, provençal et français, puis sur le *leich* allemand, etc. [4].

On voit que cette influence fut profonde et durable.

Jacques CHAILLEY.

---

1. Texte ap. Anglès, *Mus. a Catal.*, p. 393.

2. Texte musical ap. Aubry, *Trouvères et troubadours*, p. 87.

3. Cf. notre thèse complémentaire sur les chansons de ce dernier, sous presse (Cercle du Livre).

4. Ludwig, *Handbuch* de Adler, p. 158 ; Handschin, *Ueber Estampie und Sequenz*.

MÉLANGES

FRAGMENTS DE MANUSCRITS

L'archiviste en chef de la Marne, M. René Gandilhon, a retrouvé récemment dans son dépôt plusieurs fragments de manuscrits médiévaux ayant servi anciennement de couverture à des registres ou cahiers. En voici quatre qui paraissent dignes d'être signalés.

I

Chanson de geste. GERBERT DE MEZ, manuscrit de la deuxième moitié du XIIIe siècle.

Parchemin, 1 feuillet simple en bon état, à deux colonnes, de chacune 50 vers (en tout 200). Dimensions 35 cm. × 22 cm. (25 × 20). Lettrines rouges [et bleues]; motifs décoratifs en forme de J, alternativement rouges et bleus (Arch. dép. de la Marne, série J, en cours de classement).

Dans l'introduction de son édition toute récente [1952] de *Gerbert de Mez, Chanson de geste du XIIe siècle* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Namur, fascicule 11), Miss Pauline Taylor, professeur à la New York University, mentionne le fragment de Châlons d'après la publication qu'en a faite autrefois François Bonnardot (*Archives des Missions*, 3e série, t. I, 1873, p. 286-291). Elle n'avait pas à l'utiliser, car il représente une version très nettement différente de celle du manuscrit (Arsenal 2983) qu'elle a choisi comme manuscrit de base. Le fragment de Châlons garde donc toute sa valeur pour l'étude des versions de *Gerbert de Mez* autres que celle du

manuscrit de l'Arsenal. Il a aussi son intérêt du point de vue linguistique, étant écrit en dialecte lorrain, ainsi que Bonnardot l'avait remarqué.

En 1925, j'ai publié dans *Romania* (t. LI, p. 183-187) un autre fragment, retrouvé aux Archives nationales, du même *Gerbert de Mez*. Miss Pauline Taylor n'en a pas eu connaissance. Bien qu'en mauvais état, il aurait pu lui être utile, car il appartient à la version représentée par son manuscrit de base. Ce fragment correspond, avec de nombreuses variantes, aux vers 9890-10130 environ de son édition.

II

Jean de Meun. ROMAN DE LA ROSE, manuscrit du XIVe siècle, vv. 10011-10174; 10823-10986; 15165-15324; 15969-16128; 20466-20751; 21301-21609 de l'édition E. Langlois pour la Société des Anciens textes français.

Parchemin, 4 feuillets doubles, en médiocre ou mauvais état, à deux colonnes de 38 ou 40 vers chacune (en tout 628). Dimensions : 30 cm. × 22 environ (23 × 19). Lettrines alternativement rouges et bleues. L'un de ces feuillets porte, en écriture du XVIe siècle : « Registre l'an mil V^c^ XXXIX »; un autre, en écriture de la même époque : « demeurant a Chaal-[ons] »; sur l'un ou l'autre une main du XIXe siècle a écrit trois fois le nom « Pasquet » précédé ou suivi des dates 1536, 1537, 1539, et une fois le nom « Vassé » précédé de la date 1540 et suivi de la date [15]38. Pasquet et Vassé sont des notaires châlonnais du XVIe siècle. (Arch. dép. de la Marne, série J en cours de classement).

Ces fragments, inconnus d'E. Langlois, proviennent d'un même manuscrit, dont ils fournissent six passages se rapportant tous à la partie composée par Jean de Meun. Ils offrent de nombreuses variantes qui, pour la plupart, n'ont pris place ni dans le texte, ni dans l'apparat critique de l'édition Langlois. Néanmoins, eu égard au grand nombre de manuscrits du *Roman* et à l'état d'usure de certains de ces feuillets, nous ne croyons pas devoir en donner ici le texte intégral.

III

Roman de Tristan en prose, manuscrit du XIVe siècle.

Parchemin, 2 feuillets doubles, 2 colonnes à la page et 48 lignes à la colonne. Lettrines à filets, alternativement rouges et bleues. Les deux pages extérieures sont très usées. A servi de couverture à un « Registre des baulx à ferme des héritages appartenant à la fabrique de Notre Dame [de Châlons] et autres marchés », cette mention en écriture du XVIIe siècle. (Arch. dép. de la Marne, série J en cours de classement.)

La partie lisible du texte ici conservé, dans laquelle il est question de Tristan, de Palamède et de Galaad, semble correspondre aux alinéas 448 et suiv. de l'analyse donnée par E. Löseth (*Le roman en prose de Tristan, le Roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise. Analyse critique d'après les manuscrits de Paris*, Paris, 1891, in-8°, Bibl. de l'École des Hautes Études, 82e fascicule). Ce fragment ne figure pas parmi les quarante-sept manuscrits, complets ou fragmentaires, décrits par M. Eugène Vinaver dans ses *Études sur le « Tristan » en prose*. Paris, 1925, in-8°, p. 37-58.

IV

Prières à la Vierge en vers français, manuscrit de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle.

Parchemin, 1 feuillet double mutilé, de dimensions primitives impossibles à déterminer. Lettrines rouges ; rubriques ; espaces remplis par des traits à l'encre rouge. Au verso quelques mentions en écriture du XVIe siècle très effacée et malaisément déchiffrable : « *Collosson (?) contant V^c^ X*[...] » — « *Manuel pour le dimenche ..... Sainct ..... Nicolas ..... M. V^c^ XI.* » (Arch. dép. de la Marne, série J en cours de classement).

.....
Je confesse
Que des que j'eu congnoissance,
Je suis fole en jeunesse
Par simplesse
Et toute vainne plaisance
Bien doie en bonne esperance
Sans doubtance
Requerir vostre confort
Que j'ay de repantance
Habondance
Avant que je soie mort.

Je suis des mauvais le pire,
Pour voir dire,
Car tout mon entendement
A pechié et a mal dire
Et empire de jour en jour grandement
Quant g'i pense fermement
Vrayement
Je ne scay mais que je face
Orgueil ne me excusenne

D.....
..... ne de luxure
..... de gloutonnie
..... honnie
.....
.....
Certe, digne je ne suys mie
Que vostre filz quant le pere on [supplie
Daingne il riens antendre a moy,
Tant est honteuse ma vie et salie
Du voloir a l'ennemy

O fontaine de liesse,
Saincte adresse,
A tous cuers soy matissans
Ou des angelez la princesse & mais- [tresse
Et mere du tout puissant,
Vierge tres resplandissant
Florissant,
En celle plaisante hautesse
Priés pour moy perissant
Vostre enfant,
Qu'en sa gloire me laisse

Glorieuse saincte dame,
Sans nulle blasme
A toy doit on recourir
Pour saulve corps et ame
De la flamme
Que nous debvons cremir
Chascun doibt avoir desire
De venir
Vers vous, gracieuse et belle,
.....
Car vous.....
Que ne p.....
Ne laisse.r.....
Celui qui v.....

Pour ce v.....
Moy pou.r.....
Comme tout.....
Supporte.....
A ce jour es.....
S'il vous p.....
Et porte.....
En la gloire.....
A. ⁘ ♏ ⁘.....

Ovoyfon mo[1].....

Ihesus et.....
Et tous.....
Vous plait.....
En contre t.....
Et me donner.....
De faire digne.....
De tous pech.....
Depuis le te.....
Priés de bon[2].....
Pour celuy q.....

Charles SAMARAN.

---

1 et 2. Titres rubriqués.

UNE VERSION PROVENÇALE DES SEPT SAGES DE ROME

On sait que la légende des Sept Sages de Rome, essaimant de l'Orient, son pays d'origine, s'est largement répandue. Elle a fourni le thème de beaucoup d'œuvres littéraires du moyen âge et donné sujet de nos jours à de nombreuses études. Ont été signalées des versions en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en arménien, en turc, en grec, en hongrois, en russe, en polonais, en allemand, en danois, en suédois, en islandais, en hollandais, en anglais, en gallois, en latin, en italien, en français, en espagnol et en catalan[1]. Voici qu'une vingt-troisième langue doit être ajoutée.

Nous devons au zèle et à l'obligeance de M. Jacques de Font-Réaulx, archiviste du département de Vaucluse, d'avoir connu un double feuillet de parchemin qui formait la couverture du registre des baptêmes (GG2) de la paroisse de Châteauneuf-du-Pape (cant. d'Orange) pour l'année 1603. Ce fragment, rogné sur les bords, taché et frotté sur la partie extérieure, offre sur deux colonnes de 29 à 34 lignes, un texte transcrit vers le début du XIVe s., d'une nette écriture ornée de lettrines alternativement bleues et rouges. Le récit des deux premières pages est initial, il ne se continue pas immédiatement dans celui des deux dernières. Le parchemin constituait donc le premier élément d'un cahier.

Nous sommes en présence d'une traduction de la version en prose française, qui, transmise par une trentaine de manuscrits[2], a été publiée dès 1838 par Leroux de Lincy[3]. On lit d'une part comment l'empereur Dioclétien interroge les sept sages sur l'éducation de son fils, et d'autre part, l'épisode appelé par les commentateurs *Canis*. Les trois nourrices d'un enfant, cédant à la curiosité, déposent le berceau confié à leur garde au pied

1. G. Paris, *Deux rédactions en prose du roman des Sept Sages* (Paris, 1876 ; Soc. des anc. textes fr.). Cf. J. Misrahi, *Le roman des Sept Sages* (Paris, 1933).

2. P. Meyer, *Notice sur le ms. 620 (anc. 261) de la Bibliothèque de Chartres*, dans *Bulletin de la Soc. des anc. textes fr.*, 1894, p. 40.

3. Dans A. Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes* (Paris, 1838).

du mur sur lequel elles montent pour regarder un tournoi. Un serpent, effrayé par le bruit des chevaliers, sort d'une crevasse et rampe vers l'enfant. Il est aperçu par un chien fidèle qui engage la lutte avec lui et finit par le tuer. Les nourrices trouvent le berceau renversé et sanglant, elles croient que le chien devenu enragé a tué l'enfant. La mère adopte ce jugement inconsidéré et sur son conseil, le père tue la vaillante bête. Il s'aperçoit trop tard de la réalité. Ne suivons donc pas le conseil des femmes.

La langue n'est pas homogène [1]. Elle présente des caractères du Bas-Languedoc et, plus précisément, du Narbonnais [2].

[Los set savis de Roma]

... avia nom Diocletianus et ac .ia. moiler et d'aquela dona remas .i. heretier mascle. L'Emperaire fo viels e l'efant hac be [.vii.] anz. Un jorn apelet l'Emperaire sos .vii. savis cascun per so nom. « Senhos, ditz l'Emperaire, digatz me a qual de vos totz bailariei mo ... per esenhar e per endoctrinar e per apenre ». Lo plus viels parlet enans e fo lo plus ... emparentat ... linatge e fo ... blanx coma lana en ... e magres, et avia nom maestre Bancillas. Aicel venc dreg a l'Emperador e parlet en aital maneira : « Senher, fai cel, vos lom bailaretz et ieu farai li saber tot cant que ieu sai e tot cant que mos companhos sabo, en .vii. ans ». En apres se levet lo segon e aicel no fo ni trop gran ni trop petitz [*b*] ... e fo ... fai cel, a mi lo bailatz et ieu li farai saber tot cant ieu sai e tot cant mos companhos sabo, en .vii. ans ». ... levet lo ters e fo ... magres e petitz e ... ac nom Len ... ditz a l'Emperaire : « Tot cant que ieu sai e tot cant que mos companhos sabo li farai saber en .vii. ans. Bailatz lo mi ... se levet lo quartz em pes davant l'Emperaire et ac nom ... de re lo ... fo ... gabaires e galia ... ers e trasia es ... la gent ... l'Emperaire. « Senher, fai sel, a mi lo bailaretz, non dig ... fassa saber so que mos

1. Variantes dans la graphie de *l* palatalisé, *il* ou *lh* : *moiler* 1 a, *ueils* 1 *c*, et *molher* 2 *a*, *batalha* 2 *b*, même *hl* : *fihl* 1 *c d*. Cf. *luins* 1 *c*. Alternance dans l'observation de la déclinaison masculine, *passim* ; dans 1re pers. futur : *farai* 1 *b*, *bailariei* 1 *a*, *entremetriei* 1 *c* ; dans le traitement de *-rs* : *libriers* 2 *a*, *senhos* 1 *a*, *lebries* 2 *b*, et de *-arius -aria* : *lebrier* passim, *maneira* 1 *a*. Finales des 6e pers. *teno* 1 *d*, *agro* 2 *a*. — Le texte est mal transmis. Des mots ont pu être omis ou altérés.

2. Prem. pers. *eu rendi* 1 *d* ; trois. pers. *isic* 2 *a*, *salic*, *sentic* 2 *b*. La diphtongaison de *i* devant *r* (*fugier* 2 *b*) est relevée à Narbonne, cf. A. Blanc, *Narbonensia*, dans *Revue des langues romanes*, t. XLII (1899), p. 89.

companhos sabo, mar tot cant qu'ieu sai li farai saber en .vii. ans. » Et apres se levet li quintz et ac nom Cato ... ome aicel fo de bela etat e fo entremesclatz de ... quel negre ... aquel apelet [*c*] l'Emperaire. « Senher, a mi lo bailarez, si vos platz, ieu non dic pas que ieu li fassa saber so que mos companhos, car ieu non conog so sen ni sa sientia ... son retener, mar soque ieu sai e so que poirai li farai apenre al plus totz que ieu poirai retener. » Apres ... et lo seises e trai se vas l'Emperador e dis li : « Senher, fai cel, entendetz me ». Aicel ac nom Jese et hac los pels plus roses que sera, recercelatz et entortisatz, els ueils plus vars que luins falcos, lo nas ben dreit e ben estan e fo gros per las espallas e delga ... los flanx e non ac bar[ba ne gr]inho [e] dis a l'Em[perador : « Sen]her, vos me bai[laretz] vostre fihl (*sic*) ad apenre et ad endoctrinar et ... ai entremetriei si que vos m'en lausaretz a cap de .iii. ans. » Apres se levet lo seises (*sic*) et ac nom Marantz e ditz a l'Emperaire : « Senher, ieu vos requier que vos m'enrequiscatz del servisi que ieu ai mes en vos tota ma vida. Bailatz me [*d*] vostre fihl ad apenre et ad endoctrinar, et ieu quitar vos ai tot mo servisi, car be lom auretz merit. »

L'Emperaire arespostz humilment e tost : « Senhors, mot grans merces e grandas gracias vos rendi de so que vos me disetz de mon gran pro, ieu no departirai pas aquesta companhia, se Dieu platz, ans lo bailarai a vos autres .vii. » Et els li enclinero e cascus li redet .D. merces et .D. gracias. Lo .vii. savis ne menero entr'els l'efant en consistori aiso ... lox on els teno parlament e lors grans coseils de las causas que s'aperteno a Roma els prendo coseil totz essems que eil no lo laisaran pas a Roma car poiria eser que el poiria ausir alcuna causa o malvada paraula de borgesa o de cavalairessa o de malvat garso, si que esgardero un vergiers (*sic*) foras de Roma ad .ia. legua pres d'aqui.

Aicel vergier fo de totz bos aizes e fo plantatz de totz bos albres e asazatz (*sic*) de

[*fol. 2 a*] ... pong e venc am los autres els pratz. Sa molher s'en fo issida foras de la porta de sobres lo pont e las noirisas agro aportat l'efant al pe del mur e foro pojadas per la escala als denteils del mur de la fortalesa per veser los biortz.

Los cavaliers comensero a biordar los us contra los autres. Vec vos que una cerpen se fo noirida en las crebassas del mur que ausic la brega el retondiment del (*sic*) escutz e de las lansas e dels cavalz, et espaoric se mot car ela non avia pas acostumat ad ausir aquesta brega, e levet la testa et isic foras per una de las crebassas del mur et venc s'en en la maio del valvasor. La serpent s'en venc vas lo bres de l'efant el libriers estet en la sala que ac ausit lo biordament e vi la cerpen gran e grossa e iroza e verenosa. El libriers venc s'en vas la cerpen e pres la per lo mieg loc del ventre [*b*]. La serpen levet la testa e mors lo el col. De la dolor e de la engroisa (*sic*) quel libriers se sentic de la morsura de la cerpen e la serpen salic sus lo bres de

l'efant, el brés trastornet se desus dejos, mar aitant i ac d'avantatge quels dos corns dels captz del bres foro autz et enaisi que l'efant non toquet en terra. E la bathalha comensa de la cerpen e del librier. La cerpen s'en volc fugier el librier la pren per lo mieg loc del cors e la cerpen lo va mordre el costat. Lo lebries cridet de la dolor que el sentic per desus lo bres enaisi quel bres ne fo totz sancnentz, e tota la sala, tant que a la fi lo libriers pres da cerpen per mieg la testa e la estreis de tot son poder ab las dens et enaisi que la ausic. Adonx ac lo lebriers tan gran ira e si meteis que el no la volc pas enaisi laisar e trenquet la en tres troses e pueis ab aitant laiset la. Lo bres [*c*] ... e la sala fo sagnent, el libriers fo laig e fers e ... atz e totz sagnens. Lo lebriers s'en ... en la ... e comenset a cridar et a bramar et a volvre per mieg las colgas e cridet mot durament aisi com cel qui mot era destreig et engoisos per lo ventre. E fo vespres bas quel biordament dels cavaliers remas. E cascus s'en anet e son osdal. Las noirisas se davalo ... l'escala del mur e monteron en la salas unt ... at lo bres que era desus dejos e la sala tota sacneta detorn et elas regarderon ... e regardero lo lebrier que rangolet e cujero se que fos raujos e que agues manjat l'efant per aiso car lo viro aisi tot sancnent e laig. Adonx comensero a cridar et a bramar et a batre lor palmas, a traire lor cabels et a dire : « Ai lassas, caitivas ! on poirem ... [*d*]cosel ... tost pres e las mesero los pes e via e fugiro se. Et aisi com elas pasavo la porta, et elas encontrero la dona sus lo pont. La dona las ... ias et e fer e sidat e demandet lor que avian, et elas responderon esemps quel lebrier de lor senhor era raujos e que avia l'efant estrangolat.

D'aquesta paraula gitet la dona .i. crit et engoiset se. Et enaisi com ela fo respirada, lo senhor venc sus son caval, l'escut al col, que ac biordat e justat ab los autres et el vi so queil dig la dona que sos libriers era raujos et avia l'efant estrangolat. « Sertas, ditz lo senher, so me sab mal ». Adonx s'en passet desus lo pont e venc en la cort e dissendet. Assat fo que pres son caval e son escut e sa lansa. Lo lebrier ... lo caval de son senhor e venc enconbra lui al plus totz qu'el poc e mes li los .ii. pes e mieg del piegz ... e ac ...

C. Brunel.

LE MANUSCRIT WEYEN ET GUILLAUME DE MACHAULT

Le registre des *Dignités et Prébendes de l'Église de Reims* (ms. 1773 de la Bibliothèque de la Ville) a été exploité par les biographes de Guillaume de Machault — Tarbé en tête — qui en ont tiré quelques dates, dont celle de sa mort. Pourtant Höppfner faisait déjà remarquer (1908) que les lignes qui con-

cernent ce chanoine contiennent des erreurs, faciles à redresser au moyen d'autres documents, mais qui pouvaient rendre suspecte la date du décès : avril 1377.

D'autre part, le numéro de la prébende de Guillaume varie : 41 selon les uns, 40 selon les autres.

Enfin, jusqu'à présent, on déclarait ne pas savoir si Jean, frère de Guillaume, et comme lui, chanoine de N.-D. de Reims, était mort avant ou après le musicien-poète.

Je voudrais, dans cette note, écrite après examen du ms. Weyen, exposer brièvement les observations qui concernent Guillaume et Jean de Machault.

Dès la première page du registre in-folio, dont la dernière porte le numéro 576, nous apprenons que Jean Herman Weyen, prêtre du diocèse d'Orléans, obtint le 3 mai 1714 la prébende 59 à l'Église de Reims où il fut remplacé à son décès par Alexandre-Jacques de Vanolles, « clericus parisinus », le 7 janvier 1732.

Suivent une douzaine de listes de dignitaires classés selon leurs fonctions : Archidiaconi majores, Archidiaconi Campaniae, Praepositi Ecclesiae Remensis, Decani Ecc. Rem., etc. Ces listes sont établies le plus souvent au moyen de textes historiques qui s'échelonnent de Flodoardus à Marlot.

A la page 115 et à la suite des *Scholastici*, inaugurés par Gerbertus « scholarum ecc. rem. circa anorum (*sic*) 972 (m. 1003) », le copiste remplit plus d'une page avec une note « Sur l'ancienne et fameuse École de Reims avant l'institution des Universités ».

Page 125 : liste par ordre alphabétique des chanoines dont on ignore l'année de réception et le numéro de prébende.

Page 135 : enfin s'annonce une nouvelle série de listes sous le titre suivant : « Ordo receptionum Dominorum Archiepiscorum aliorumque Beneficiatorum... in Sancta et venerabili metropolitana Ecclesia Remensi, a Domino Johanne Hermano Weyen ejusdem ecclesiae canonico, compilatus ex antiquis chartis, epistuli(s) notisque intruitus. »

Weyen définit ensuite les Dignités et en fait un bref historique. A partir du f° 157 (liste des archevêques depuis la mort de « Sanctus Sixtus » en 67 (Marlot) : le scribe « foliote » au lieu de « paginer » (donc 157 r°, 157 v°, etc.).

Nous rencontrons alors une répétition des listes précédentes, avec un discours sur les Écoles de Reims, une énumération des chanoines aux dates ignorées, etc. Il semble donc que Weyen ait recommencé pour son compte et sur des documents plus complets ou plus exacts le relevé d'un prédécesseur. Cette première liste chronologique de chanoines peu connus ne comporte aux années 1331, 1333, 1337, 1340 rien qui concerne Guillaume de Machault.

F° 198 : Weyen écrit maintenant sur des feuilles périmées de la Loterie (peut-être celle de 1717?). Enfin au f° 199, s'amorcent la liste et le détail des Prébendes à partir de l'an 1300 environ, avec indications des bénéfices.

Au f° 284 r°, Prébende 40, on lit : « Nominabat ad curas de Connagis et Hameleti [1] », puis le texte relatif à Guillaume de Machault que nous donnons une fois de plus au complet et tel qu'il est rédigé :

« Guillermus de Machaudio, per proc(urationem), fer(ia) 5 post Conversionem Sti Pauli 1337. Legitur jam receptus 1331 et 1335 In praebendis... Obiit can. rem... april 133 (corr. en 7) 7 1377 » (*sic*).

Höppfner a rectifié : *fer.* 5 par *fer.* 4 (en janvier) et aussi 1333 au lieu de 1331. N'ayant pas eu le ms. entre les mains, il n'a pu constater que Weyen avait écrit d'abord ...april 1337, surchargé le second 3 par un 7 et finalement répété pour plus de sûreté : 1377.

Il n'a pas signalé non plus que certains historiens de Reims [2] attribuent à Guillaume la prébende 41 et non 40. Or, la cause de ces divergences se révèle dans une première table « ...canonicorum remensis ecclesiae » qui débute f° 388 et a dû être établie d'après d'autres documents par le prédécesseur présumé de Weyen. On lit au f° 400 r° :

Guillermus de Machaudio aug. 1331
41 Guillermus de Machaudio 1337
Guillermus de Machaudio 1335

1. Connage, près de Donchery (Ardennes); nous n'avons pu situer Hamelet (un village de ce nom existe dans la Somme).

2. Cerf, *La musique dans l'Église de Reims*, p. 10. G. de M. occupait la 41e prébende à gauche.

Les lignes 1 et 3 ont été ajoutées après coup dans les interlignes de la table. Nous savons par la bulle de Jean XXII que le canonicat en expectative a été accordé en 1333 et non 1331. La date de 1335 est exacte (17 avril, Benoît XII, Canonicat en expectative). D'autre part la même table mentionne le prédécesseur de notre chanoine : Mattheus de Oxsseto, à la prébende 41 dès 1334, alors que le registre, au f° 284 r°, le porte bien à la prébende 40, juste avant Guillaume de Machault, dont le successeur est Johannes de Gibourty (Préb. 40, le 9. XI. 1377 [1]); mais à la table dont nous venons de parler (f° 388 v° et suiv.) au f° 396 v°, Gibourti (*ou* : *-ty*) est « intercalé » à la prébende 40 en 1376, numéro et date qu'on retrouve le 20 mars à la table suivante (f° 415 v°) tandis que Guillaume figure à l'année 1337, préb. 40, janv. (f° 411 v°).

Une note manuscrite du f° 411 nous avertit que « Praecedentibus annis et subsequentibus usque ad annum 1566, annus incipiebat a mense Aprili ideoque menses jan. feb. et Mart. postponuntur mensi Decembri usque ad supradictum annum 1566 ». Y a-t-il eu confusion dans la conversion du millésime : mars 76 ou 77 ?

Pour accroître cette confusion, la même table inscrit encore Gibourty au 9 novembre 1377, prébende 41 (texte de Weyen : préb. 40), et Nicolas Clementis le 23 juillet 1377 à la prébende 40 (celle de G. de M. ?), alors qu'il figure, au registre et sur une autre table, à la prébende 39.

Nos perplexités s'atténueront si nous examinons les Tables qui se succèdent à partir du f° 454 v° et qui ont vraisemblablement été établies par Weyen, car elles sont précédées d'un texte analogue à celui que nous avons relevé au f° 135 du registre :

F° 462 v° : 1377 (surchargeant encore une fois 1337), Jean de Gibourty (le numéro de la prébende a disparu).

F° 466 v° : Guillermus de Machaudio, 1337 (sans numéro de prébende).

F° 495 r° b : 1337, Guillermus de Machaudio [2].

---

1. On lit à la préb. 40 : « J. de Gibourty, auth. apost. 9. XI. 1377 », et plus loin : « ...in praeb. 40 (?), 20. Mart. 1376 vel 1377 ».

2. F° 494 b, on retrouve Mattheus de Oxsseto à la préb. 40 le 13. XII. 1334. Confirmé par la table du f° 558 v° *a*.

F° 499 r° b : 1376, préb. 39, Jo. de Gibourty.
1377, préb. 40, Jo. de Gibourty.
F° 550 r° b. : préb. 55, Jo. de Gibourty, 27. X. 1376.
» 40, » 9. XI. 1377.
» 39, » 20. III. 1376 [1].

Nous comprenons ainsi que Gibourty ait pu être affecté à la prébende 40 en 1377 (et non 1376). Incidemment, nous signalerons que l'indication Gibourty, 39, 20 mars 1376, ne donne pas entière satisfaction, car on lit au Registre, f° 282, que la prébende 39 a été occupée par Hugues Godard du 1er août 1348 à avril 1377; Gibourty lui succède et Weyen mentionne encore pour lui la préb. 56 en 1376 et la préb. 41 en 1377.

Il se confirme donc qu'il y eut au moins deux séries de documents et qu'il en est résulté une confusion évidente à propos des prébendes; d'une façon générale, il y a une sorte de décalage entre les prébendes 39, 40 et même 41, ce qui peut s'expliquer par le fait que certaines prébendes étaient réparties entre deux chanoines (semi-prébende 6 ou 11, et 72), chacun des chanoines pouvant être repoussé d'une (ou de deux) stalles par la présence d'un demi-prébendier; le prébendier 40 occupait alors la stalle 41, le 44 devenait 45, le 39, 40, etc. Ce n'est là d'ailleurs qu'une explication très hypothétique et imparfaite [2].

En résumé : feria 5 doit être remplacée par feria 4 (en janvier); la date de 1331, par celle du 4 janv. 1333 (canonicat en expectative à Reims) [3] enfin le décès peut être maintenu en avril 1377, la lacune signalée entre Guillaume et Gibourty restant inexpliquée. Le numéro le plus probable de la prébende

1. Cette table chronologique est précédée à son tour d'un avertissement « ...quod olim annus incipiebat a festo annunciationis die 25a Martii usque ad annum 1567, etc. » qui diffère donc légèrement du texte du f° 411. Voir plus haut.

2. Weyen précise(f° 454 v°) qu'il y avait autrefois deux demi-prébendes, donc 74 stalles (chanoines). L'une partageant la 72e, l'autre devait être mobile (6 ou 11...) et décaler le numérotage d'une unité. De son temps (1720) il n'y avait plus que 64 prébendes, entières.

3. Thomas, d'après les bulles papales; nous avons mentionné toutes ces pièces dans notre ouvrage sur G. de M.

reste 40, car nous n'y trouvons personne entre 1337 et 1377. Par surcroît le registre nous indique les bénéfices attachés à cette prébende 40, jamais signalés jusqu'ici, croyons-nous.

En 1908, Höppfner écrivait encore à propos de Guillaume de Machault : « son frère Jean partagea sa tombe sans qu'on sache s'il mourut le premier [1]. »

Le registre de Weyen nous fixe sur ce point de détail, si l'on fait abstraction des hésitations résultant du désaccord entre les numéros des prébendes, les noms des bénéficiaires, etc., toutes difficultés sur lesquelles il est inutile de revenir à propos de Jean de Machault, car elles sont de même nature que celles qui touchent son frère.

A Jean est affectée, selon Weyen, la prébende 44, à gauche, en tête de laquelle nous lisons : « Nominabat et presentabat ad juram de agnemain seu annemain (Annonagium ? ?) et unam e(x) (uname(?) dans le texte) capellaniis sancti Nicolai in ecc. Rem. » (f° 291 r°).

Remarque curieuse : son prédécesseur est « Johannes Raulini de Machaudio » (per proc. ultima feb. 1354) dont nous avons rencontré la famille à Reims dès le début du XIVe siècle [2].

C'est le 13 septembre 1355 que « Johannes de Machaudio » prend possession de sa prébende; cette date concorde avec celle de la bulle papale. Disons, sans y insister que, de même que la première table des chanoines place Guillaume à la prébende 41 (voir ci-dessus), elle affecte Jean Raulin et Jean de Machault à la préb. 45 (f° 400 r°); mais les tables de Weyen (tant chronologique qu'alphabétique) les rétablissent à leurs dates et à la prébende 44.

Le successeur de Jean de Machault est Johannes Barillety, qui occupe sa stalle le 21 février 1374. Cette date est quelque peu contrariée par la présence d'un Johannes Lehoudain qu'on

---

1. Oe. *de G. de M.*, I, XLIII. M. Douce paraît avoir connu le texte dont nous allons parler, car il écrit dans son opuscule sur G. de M. (1948) que ce chanoine fut inhumé en 1377 à côté de son frère. Cependant il ne fournit, comme dans tout le reste de son travail, aucune précision documentaire.

2. Willaume Machaux et son espouse Marie Raulins sont cités par Varin en 1310, mais « au tems que ils vivoient », c'est-à-dire avant 1310.

rencontre successivement à plusieurs prébendes et qui figure probablement à tort à la suite de Jean de Machault à la prébende 44. Il faut sans doute lire 45 (voir préb. 6 où Weyen rappelle la préb. 45 de Lehoudain en 1374, f° 211). Aucune mutation dans la prébende 44 ne s'étant produite entre 1355 et 1374, on en peut conclure que Jean de Machault est mort avant Guillaume et selon toute apparence entre le 1er janvier et le 21 février 1374.

Si l'on ajoute à ces indications que Weyen a donné *in extenso* l'épitaphe de Guillaume et Jean (n° 178), déjà reproduite à plusieurs reprises, et qu'il en précise l'emplacement (au dit pillier... qui fait face... à l'autel de la Vierge) [1] il reste au bilan de ces investigations : le libellé des bénéfices des deux prébendes 40 et 44 et la date extrême de décès de Jean de Machault, à l'exclusion de toute allusion aux dates et lieux de naissance des deux personnages [2].

Nous terminerons cette note en rappelant aux historiens que le registre de Weyen renferme des noms célèbres : Courtenay, Vienne, les Juvenal des Ursins, les Rémois Coquillart de joyeuse mémoire, Guy de Chauliac, peut-être des ascendants des Clairambault (Clarembaudus, m. 1330). Ni ces renseignements, ni l'épitaphier ne sont inexplorés, mais les lignes précédentes montrent qu'on peut avoir intérêt à recourir à l'original [3].

A. Machabey.

1. M. Douce, *G. de M. musicien et poète rémois*, 1948, p. 56, s'appuyant sur une hypothèse de M. Deneux (*Dix ans de fouilles à Reims*) dit : « autel du Saint-Esprit ».

2. Se rapportant peut-être à Pierre de Machault (parent possible de Guillaume et de Jean) et à sa femme Henriette de Thuizy, inhumés en l'église du village de Machault, on lit que la prébende XI a été attribuée en 1482 à Jacobus de Thuisy, qui était semi-prébendier (n° 72) dès le 4. XI. 1471, et ne figure pas à l'épitaphier. Voir notre travail sur G. de M.

3. Nous tenons à remercier M. Braibant, directeur des Archives de France, d'avoir bien voulu faire venir de Reims, sur notre demande, ce précieux registre.

N. B. — L'essentiel de ce qui précède a déjà été consigné, très succinctement, dans notre ouvrage, cité plus haut : *G. de M. musicien, sa vie et son œuvre musical.* (Paris, 1955, 2 vol.) L'ouvrage vient de paraître.

COMPTES RENDUS

Dámaso Alonso **La primitiva épica francesa a la luz de una nota emilianense**, Consejo superior de investigaciones científicas, Instituto Miguel de Cervantes, Madrid, 1954, 98 pages.

M. D. Alonso vient de faire dans un manuscrit originaire de San Millán de la Cogolla, une de ces découvertes qui peuvent légitimement remplir de joie le cœur d'un romaniste. Il s'agit d'une notule de caractère pseudo-historique, insérée par un scribe du célèbre monastère dans un recueil de *varia*, et qui a trait à la légende de Roland. Cette notule n'est pas longue; j'en donne ci-dessous une reproduction, quelque peu simplifiée et ponctuée, d'après l'édition diplomatique de M. D. Alonso lui-même. Une première lecture permettra d'en mesurer l'intérêt et l'importance.

In era DCCCXVI[1] venit Carlus rex ad Cesaragusta. In his diebus habuit duodecim neptis; unusquisque habebat tria milia equitum cum loricis suis. Nomina ex his Rodlane, Bertlane, Oggero spatacurta, Ghigelmo alcorbitanas, Olibero et episcopo domini Torpini. Et unusquisque singulos menses serbiebat ad regem cum scolicis suis. Contigit ut regem cum suis ostis pausabit in Cesaragusta. Post aliquantulum temporis suis dederunt consilium ut munera acciperet multa, ne a ffamis periret exercitum, sed ad propriam rediret. Quod factum est. Deinde placuit ad regem pro salutem hominum exercituum ut Rodlane belligerator fortis cum suis posterum veniret. At ubi exercitum portum de Sicera transiret, in Rozaballes a gentibus Sarrazenorum fuit Rodlane occiso.

A cette note, M. D. Alonso a ajouté un ample et scrupuleux commentaire, d'une précision et d'une richesse qui ne laissent rien à désirer. Le premier point à déterminer était évidemment celui de la date du document. Le texte en est extrait d'un fragment de manuscrit récemment découvert, et qui se trouve être la portion finale du manuscrit *Emilianense 39* de la Real Acade-

1. L'ère espagnole étant en avance de trente-huit ans sur l'ère chrétienne, l'ère 816 correspond bien à l'année 778, date du désastre de Roncevaux.

mia de la Historia, manuscrit depuis longtemps mutilé de la fin (depuis 1851 au moins). Le premier folio de ce fragment, portant le nº 245, fait immédiatement suite au dernier folio du manuscrit, qui porte, lui, le nº 244. La raison de l'acte de vandalisme qui a coupé en deux notre manuscrit à une date indéterminée (mais le manuscrit était encore complet au XVIIIe siècle) semble avoir été le désir, chez un indélicat, de posséder la copie du *Chronicon Albedense*, qui commence au fol. 245 vº, copie qui est sans doute la meilleure de celles que nous possédons. Le fol. 245 rº est le fol. qui nous intéresse. Les dix-sept premières lignes de la colonne de gauche sont occupées par la fin de l'œuvre qui, dans le recueil, précède le *Chronicon*, à savoir le *Liber de questionibus difficilioribus veteris et novi testamenti* de saint Eucher, évêque de Lyon. La partie correspondante de la colonne de droite et le bas de la page étaient restés en blanc. A une époque postérieure, une même (?) main a ajouté, dans le bas de la page et à longues lignes, une note historique sur la Cantabrie (sans intérêt pour nous), dans la partie libre de la colonne de droite les seize lignes de notre document. Le texte du manuscrit, ainsi que les deux notes ajoutées par la suite, sont en écriture visigotique. Sur la date du manuscrit lui-même, l'opinion des paléographes est à peu près fixée[1]: ils l'attribuent au Xe siècle, certains mêmes à la fin du IXe. L'écriture de notre note, et de la note consacrée à la Cantabrie, est plus récente; c'est toutefois, elle aussi, une écriture visigotique pure, sans aucun trait ni mélange empruntés à la minuscule caroline, qui va, au cours du XIIe siècle, supplanter peu à peu en Espagne la vieille écriture nationale, mais dont l'influence se fait sentir dès avant le milieu du XIe siècle. Il paraît donc difficile de faire descendre notre document plus bas que le troisième quart de ce siècle; peut-être même pourrait-on le faire remonter beaucoup plus haut. Très prudemment, M. D. Alonso, après étude des documents visigotiques originaires du monastère de San Millán, s'est décidé toutefois pour les années 1065-1075; il a cru reconnaître, en effet, dans la main qui a tracé notre note celle d'un scribe du *scriptorium* de San Millán, le moine Munio, dont nous savons qu'il a travaillé de 1048 à 1087 et dont nous possédons des autographes certains datés de 1048, 1065, et 1078. Je n'ai pas la compétence paléographique qui me permettrait de discuter utilement les conclusions de M. D. Alonso; toutefois, même si l'on n'admettait pas entièrement le détail de sa démonstration, proposée d'ailleurs par lui avec les réserves qui conviennent, il semble cependant que son opinion soit mesurée et provisoirement acceptable.

Ceci posé, il s'agissait de déterminer ce que cette précieuse note nous apprend sur l'épopée française en général, et sur le *Roland* en particulier. En

1. Cf. G. Loewe et W. Hartel, *Bibliotheca Patrum Latinorum Hispaniensis*, I, Vienne, 1887, p. 499-500, et Ch. U. Clark, *Collectanea Hispanica*, Paris, 1920, p. 42, 70 et 164-168, tous deux cités par M. D. Alonso.

conséquence, M. D. Alonso a minutieusement étudié son texte, phrase par phrase, parfois même mot par mot, afin d'en extraire tout le contenu. Ce procédé, il faut le dire, ne va pas sans une certaine dispersion des arguments, et aussi sans une certaine incertitude du raisonnement, sinon de la pensée à proprement parler. En fait, l'ensemble de la discussion se ramène essentiellement à ces deux points : 1) l'auteur de la note connaissait-il, sur l'épisode de Roncevaux, des légendes ou un poème ? 2) s'il connaissait un poème, quel était ce poème, et, plus particulièrement, dans quel rapport se trouvait-il avec la *Chanson de Roland* que nous connaissons ?

Sur le premier point, je ne crois pas que l'on puisse guère douter, et les réserves ou les précautiions de M. D. Alonso me paraissent excessives. L'information de l'auteur de la note remonte à un poème, en tout cas à un texte écrit; tout au plus peut-on se demander si ce poème, ou ce texte, il le connaissait directement ou par l'entremise d'une tradition quelque peu incertaine et flottante (ce que M. D. Alonso appelle, p. 19, *la huella de una tradición de origen poemático*). Nous verrons cependant tout à l'heure que cette nuance peut avoir une grande importance.

Sur le second, au contraire, il y a beaucoup à dire. Pour M. D. Alonso, le moine de San Millán connaissait une *Chanson de Roland* différente, et, si j'ai bien compris, profondément différente de la nôtre. Mais s'il est loisible à chacun d'imaginer comme il lui plaît la « protohistoire » ou même la « préhistoire » du *Roland*, encore faut-il que les arguments que l'on emploie ou les reconstructions que l'on imagine ne contreviennent pas trop brutalement à certaines convenances d'ordre général.

Si nous laissons de côté pour l'instant les noms des personnages, pour nous en tenir à l'affabulation proprement dite du poème supposé connu par l'auteur de la *Note*, on voit que cette affabulation s'éloigne essentiellement de la version d'Oxford sur deux points : les motifs du retour en France de Charlemagne ; la désignation de Roland au commandement de l'arrière-garde.

Dans la *Note*, Charlemagne décide de quitter Saragosse et l'Espagne après avoir reçu de nombreux cadeaux de la part de l'ennemi, et pour éviter que son armée périsse de faim. Situation peu claire, à première vue, car enfin, si l'armée de Charlemagne est pressée par la disette, on ne voit pas pourquoi les Sarrasins combleraient l'empereur de présents, qui semblent bien destinés à provoquer son départ; et si ces cadeaux doivent être interprétés comme un signe de soumission — ne serait-ce que de feinte et provisoire soumission — on ne voit pas trop alors ce que vient faire ici la mention d'une famine qui aurait menacé les troupes. Or M. D. Alonso croit voir dans la mention de ces cadeaux [1], un lien entre la *Note* et la *Chanson de Roland*, où sont, en effet,

1. On sait que les textes historiques, *Annales royales* et *Annales d'Eginhard*, ne parlent que d'otages.

longuement énumérés les riches présents que Marsile envoie à l'empereur. Et il voit, de plus, dans cette mention — c'est là, évidemment le point important — non seulement un lien extérieur, si je puis dire, mais un lien profond et constitutif d'une certaine forme du thème de Roncevaux. En d'autres termes, et bien que M. D. Alonso ne le dise pas explicitement, il semble que sa pensée soit la suivante : il y a eu une *Chanson de Roland* où le retour de Charlemagne vers la France et l'abandon de l'Espagne étaient expliqués par un certain état d'infériorité des troupes franques, état qui a pu prédisposer leur chef à se montrer sensible à la générosité intéressée des ennemis [1]. Cette forme du thème serait celle qu'a connue le rédacteur de la *Note*; elle se laisserait encore entrevoir dans le *Roland* français tel que nous le possédons.

Toutefois, on notera en premier lieu qu'il y a là, en fait, une interprétation quelque peu abusive du texte d'Oxford. Sans doute celui-ci insiste-t-il avec quelque complaisance sur la splendeur des cadeaux de Marsile; mais il ne s'agit là que d'un développement rhétorique relativement facile, dont l'éclat a tenté le poète. Avec sa finesse accoutumée, M. D. Alonso a bien vu ce point, quand il parle du « plaisir esthétique » (p. 29) que l'auteur du *Roland* a pris à décrire le trésor des Sarrasins. Mais quand il ajoute que ce trésor était destiné à « récompenser Charles de sa retraite », je crois qu'il fait fausse route. En réalité, notre chanson affirme clairement que les Francs se considèrent comme vainqueurs (cf. les vers 235-242), et définitivement vainqueurs. S'ils ne poussent pas plus loin leurs avantages, c'est par un scrupule de charité que Naymes fait valoir avec force (cf. le vers 240). Sans doute reste-t-il possible qu'une certaine lassitude des combats, lassitude dont Ganelon se fait l'interprète (vers 220-229), ait joué un rôle dans la décision de ne pas achever la lutte par les armes. Encore n'est-ce pas bien sûr. On notera que le conseil des barons n'accepte d'entrer en pourparlers avec l'ennemi vaincu (vers 243) que lorsque Naymes a pris la parole : après le discours de Ganelon (v. 229), au contraire, il s'était tu [2]. Il est également utile de rappeler que le *Roland* parle d'otages, sur lesquels la *Note* est muette. Or ces otages sont évidemment une garantie — trompeuse, il est vrai, mais la question n'est pas là — une garantie que les Sarrasins se considèrent comme vaincus; et les cadeaux qu'ils font à Charles, loin d'être le prix de son départ, sont une marque de soumission et de bonne volonté, une sorte de tribut : le mot est prononcé (vers 666). C'est ainsi d'ailleurs que les Sarrasins comprennent eux-mêmes les choses (cf. les vers 29 et 41); il ne s'agit pas pour

1. Cf. p. 30 : « Estas vislumbres, coincidentes entre sí, que se descubren entre la *Nota* y la *Chanson*... parecen suponer en uno y otro redactor una misma idea : la de cierto estado de necesidad en el ejército de Carlos. »

2. Sur une interprétation analogue de ce passage, on pourra voir une note de M. M. K. Pope, *Medium Aevum*, I (1936), p. 2.

eux d'acheter Charles, ni même de le séduire, il s'agit de le convaincre de leur prétendue bonne foi dans la reddition. On ne peut donc dire, à mon sens, que le *Roland* que nous possédons garde un souvenir, même lointain, de formes plus anciennes, où l'on voyait Charles renoncer à la guerre d'Espagne sous l'empire d'une quelconque nécessité.

Mais il convient, je crois, de faire un pas de plus, et de noter, en second lieu, qu'il est sans doute impossible de concevoir, en droit, un *Roland*, quel qu'ait pu être l'arrangement de ses divers éléments, et si différent qu'on l'imagine de celui qu'a combiné l'auteur de la version d'Oxford, il est, dis-je, sans doute impossible de concevoir un *Roland* qui débuterait autrement que par une victoire totale de Charlemagne. Le drame de Roncevaux n'a de sens, il ne prend, en tout cas, toute sa valeur tragique que si Charlemagne et les Francs croient qu'ils ne laissent pas d'ennemis en rébellion derrière eux au moment où ils quittent le sol de l'Espagne, et l'on voit mal un poète, alors surtout que la tradition historique lui fournissait ce début, qui aurait choisi de nous présenter, dans son exposition, l'armée chrétienne regagnant ses quartiers sous le coup d'une demi-défaite ou un Charlemagne abandonnant la lutte contre les infidèles, après s'être laissé plus ou moins volontairement séduire. Il y aurait dans une attitude de ce genre un tel mépris ou une telle ignorance des convenances poétiques, une telle insensibilité aux harmonies internes d'un sujet qu'on hésite à la croire possible. Il y a lieu, en tout cas, d'y regarder à deux fois avant d'admettre l'existence d'un poème construit sur une pareille donnée [1].

Cependant, dira-t-on, cette donnée, c'est celle de la *Note*, c'est celle aussi, plus brutale encore, de l'auteur de l'*Historia silense* (vers 1115), où Charlemagne quitte l'Espagne après s'être laissé acheter, *more Francorum auro cor-*

1. On notera que le problème d'équilibre devant lequel se trouvait placé l'auteur du *Roland* était délicat à résoudre, et il faut croire qu'il n'a pas réussi à dominer tout à fait la difficulté, puisque des lecteurs modernes peuvent se tromper sur ses intentions. Le poète ne pouvait pas ne pas nous présenter un Charlemagne vainqueur des infidèles, et c'est, je crois, ce qu'il a fait, cf. outre les vers 234-242 déjà mentionnés, les vers 1-19 et le tableau des vers 96 ss ; mais il lui fallait aussi ménager les derniers Sarrasins, dont il avait besoin pour les derniers combats de Roncevaux. De là la nécessité pour lui d'arrêter la victoire de l'empereur, acquise en puissance, avant sa réalisation complète : il faut que Marsile demande grâce et il faut que Charlemagne accède à sa demande ; sans cela, il n'y a plus de drame possible. Mais si les Sarrasins sont véritablement vaincus, comment peuvent-ils oser attaquer l'arrière-garde des Francs ? C'est ici qu'intervient la trahison de Ganelon. Cette trahison n'est pas du tout « le motif déterminant de la retraite de Charles », comme le dit M. D. Alonso, p. 32, je ne sais pourquoi (cette retraite est décidée en principe avant même que Ganelon ait été choisi comme ambassadeur) ; la trahison de Ganelon est, dans l'économie du poème, le motif qui rend quelque espoir aux Sarrasins et qui les décide à violer sur le champ la parole donnée. Cf. sur ce dernier point la très juste et très fine analyse de Ch. A. Knudson, *Romania*, LXIII (1937), p. 48-66.

ruptus [1]. Sans doute. Mais ni l'auteur de notre *Note* ni le moine de Silos ne sont des poètes. Ce sont des historiens, ou, si l'on préfère des hommes préoccupés d'histoire [2]. Or il est bien évident que l'attitude de l'historien, devant un complexe narratif, ne saurait être la même que celle d'un poète. Il m'apparaît, en particulier, que les milieux espagnols, dès le XIe siècle au moins, avaient fait, bien avant les historiens modernes, la critique des documents officiels carolingiens concernant l'expédition de Charlemagne dans leur pays, et qu'ils avaient soupçonné, sinon même parfaitement compris, que les prétendus succès de l'empereur, au cours de la campagne de 778, n'avaient été en réalité que des revers, ou, tout au moins, un échec. Il leur était, en effet, difficile de partager la confiance, l'admiration, la crédulité si l'on veut, de leurs confrères du Nord, concernant le déroulement d'opérations qui les touchaient de si près; et, si mal connue qu'ait pu être des Espagnols eux-mêmes, vers le XIe siècle, l'histoire de leur pays au cours des deux ou trois siècles précédents, il était évident pour eux que le passage de Charlemagne dans le haut bassin de l'Èbre, de Pampelune à Saragosse, n'avait pas laissé de trace bien profonde de son efficacité. Lisant, d'autre part, dans les annales contemporaines des événements, que Charles, après s'être présenté devant Saragosse, s'était retiré en se contentant d'ôtages, et qu'au passage il avait détruit Pampelune sans chercher à s'y installer, ils ont tenté de trouver une explication à cette retraite. Cette explication est honoroble chez l'auteur de notre *Note* (ou la tradition qu'il suit) : pour lui, c'est le manque de vivres [3] qui a interrompu les efforts des chrétiens; elle est injurieuse chez

---

1. M. D. Alonso rapproche encore du groupe des textes où il croit voir réapparaître le thème de l'achat de la retraite de Charles par les Sarrasins, c'est-à-dire de la *Note* du manuscrit de San Millán, de la *Chanson de Roland* et de l'*Historia Silense*, le *Pseudo-Turpin*, où il est dit, en effet, que les Sarrasins envoient à Charlemagne, sur sa demande, de riches présents, éd. Meredith-Jones, XXI, p. 179-181. Mais dans le *Pseudo-Turpin*, pas plus que dans la *Chanson de Roland*, il n'y a tentative de séduction de la part des infidèles. La situation est ici plus nette encore, puisque, dans le *Pseudo-Turpin*, Marsile et Baligant sont présentés comme les sujets de Charles : *libenter ei in omnibus serviebant, sed in caritate ficta*. Charles étant (ou se croyant) le maître n'a donc pas à faire acheter son départ; il impose simplement à ceux qui lui sont soumis le baptême ou l'impôt, *ut babtismum subirent aut tributum mitterent*, selon une politique bien connue du moyen âge.

2. Pour le moine de Silos, la chose est évidente; pour l'auteur de la *Note*, cela se déduit non seulement de la forme de la *Note*, qui est rédigée sur le modèle d'un chapitre d'annales, mais du fait (intéressant) que notre moine ou son modèle a su identifier le désastre de Roncevaux tel que le poème qu'il connaissait le racontait avec la mention des *Annales royales* et d'*Eginhard*, ce qui lui a permis de dater l'événement. Sans doute, l'identification n'était-elle pas difficile, mais elle témoigne des intentions qui guidaient l'auteur de ladite note lors de la rédaction de son texte.

3. C'est, en effet, autant qu'on peut en juger, la vraie raison donnée par la *Note* de la retraite de Charlemagne, et M. D. Alonso simplifie un peu les

le moine de Silos qui parle de corruption; mais, chez nos deux auteurs, le principe de l'explication me paraît relever d'un même type de raisonnement, et ce raisonnement est d'ordre historique, critique si l'on veut, et non pas poétique [1].

Nous ne sommes donc pas autorisés à placer côte à côte la *Note* de San Millán, l'*Historia silense* et la *Chanson de Roland* (au reste arbitrairement interprétée) pour tirer de ce rapprochement la conclusion qu'il a existé une *Chanson de Roland* (ou une légende) où l'on racontait que Charlemagne avait quitté l'Espagne, acheté ou séduit ou convaincu par l'or sarrasin. Ces trois textes ne sont pas homogènes et ne sauraient être combinés. Les deux textes historiques (ou pseudo-historiques) s'expliquent sans difficulté par le désir, candide et pur, sans doute, chez l'auteur de la *Note*, non tout à fait exempt de perfidie chez le moine de Silos, d'illustrer la tradition proprement annalistique par emprunt ou référence à une narration poétique. Cette narration peut fort bien avoir été un *Roland* analogue à celui que nous connaissons (peut-être même le même), d'où l'on aurait extrait le détail des cadeaux somptueux, tout en laissant de côté le développement sur la victoire de Charles, puisque aussi bien cette victoire, les textes latins authentiques eux-mêmes, en dépit de leur emphase, permettaient d'en douter, et que la réalité invitait, elle, à en douter.

Pour ce qui est de la désignation de Roland au commandement de l'arrière-garde par Charlemagne lui-même, M. D. Alonso affirme (p. 33) qu'elle a été inspirée à l'auteur de la *Note* par un poème, et non par les textes historiques. Et pour quoi cela ? Parce que les textes historiques, ici Eginhard, citent trois personnages, Eggihard, Anselme et Roland, tandis que la *Note*, comme la *Chanson*, ne parle que du seul Roland. Mais, en réalité, il y a, sur ce point, entre la *Note* et la *Chanson*, des différences beaucoup plus graves qu'entre la *Note* et Eginhard. Du texte d'Eginhard, il n'était pas difficile d'inférer, en effet, que si les seuls noms de Roland et de deux autres personnages étaient cités parmi les morts, c'est que Roland était l'un des chefs de la

---

choses en déclarant que sa *Note* nous présente l'empereur cédant à l'attrait des présents sarrasins. Or il faut bien reconnaître que la mention de cette famine sépare profondément la *Note* de toute espèce de *Roland* imaginable et révèle chez son rédacteur tout autre chose que la simple intention de résumer une chanson de geste.

1. On voit donc que, sur ce point, je rapproche le moine de Silos de la *Note* du manuscrit de San Millán ; c'est ce qu'a fait avant moi, je n'ai pas besoin de le dire, M. D. Alonso, p. 28-32. Mais nous n'interprétons pas du tout de la même manière la coïncidence, cf. le § 2 de sa note, p. 28. Sur les raisons de la hargne du moine de Silos, par contre, je suis de son avis : elle ne peut guère s'expliquer que comme une réaction contre une certaine conception du personnage de Charlemagne, conception peu à peu répandue dans le public sous l'influence de la diffusion des thèmes épiques français en Espagne.

troupe attaquée, et que, par conséquent, il avait été désigné à ce poste par l'empereur. Dans la *Chanson*, au contraire, et contrairement à ce que semble croire M. D. Alonso (p. 33, n. 1), non seulement il n'est pas dit, mais il ne peut pas être dit, et il n'a jamais pu être dit que les barons ou le conseil, encore bien moins l'empereur (cf. les vers 746-747 et 776-779) approuvent la proposition de Ganelon de désigner Roland pour le commandement de l'arrière-garde. Une pareille approbation serait en contradiction avec le sens profond de la scène fameuse. En réalité, quand Ganelon a parlé et prononcé le nom de Roland, tout le monde se tait, parce que tout le monde comprend ou entrevoit le jeu du traître. L'empereur lui-même a un mouvement de colère, mais ne réplique pas et passe à une autre question. C'est Roland qui prend les devants, coupe court à toute tentative de le récuser et accepte le commandement : personne désormais ne pourra plus l'empêcher de se charger de cet honneur périlleux. Peut-on se représenter un *Roland* où Charlemagne et ses barons consentiraient explicitement à envoyer le héros à la mort ? Il est bien évident, en effet, qu'ils ne peuvent pas ne pas deviner que Ganelon a machiné quelque obscur guet-apens, et qu'il se venge ici du Roland qui l'a naguère désigné pour l'ambassade chez les Sarrasins, vengeance qu'il a d'ailleurs annoncée lui-même (vers 300). Sans doute — et M. D. Alonso le signale — le texte de Conrad mentionne-t-il l'approbation des paroles de Ganelon par les barons. Mais c'est là une erreur évidente, une remarquable incompréhension du traducteur allemand, ni *V* IV ni les *Roncevaux* ne sont tombés dans cette faute [1]. Comment M. D. Alonso a-t-il pu la commettre ? A vrai dire, il ne la commet pas positivement, car, s'il invoque — à tort — le prétendu témoignage de notre *Roland* sur cette approbation, c'est pour l'appliquer à un autre *Roland*, celui qu'aurait connu le moine de San Millán, et dans lequel le personnage de Ganelon ne figurait pas. Il convient toutefois de dire que la pensée de M. D. Alonso est ici très incertaine ou, en tout cas, difficile à démêler. Il a bien compris qu'une *Chanson de Roland* sans Ganelon ne pouvait pas être une *Chanson de Roland*, cf. sa note de la page 34 ; aussi ne formule-t-il son hypothèse que sous la forme d'une interrogation. Mais il faut bien s'entendre : ou on admet Ganelon ou on ne l'admet pas. Si on l'admet, il ne peut y avoir dans le poème approbation par l'empereur du choix de Roland comme chef de l'arrière-garde ; ce choix, Charlemagne le subit, et il est contraint de le subir. Si on supprime le rôle de Ganelon, par contre, il est bien évident cette fois que c'est l'empereur qui désigne son neveu ; mais il n'y a plus de poème, il n'y a plus

1. M. D. Alonso aurait pu ajouter à Conrad l'auteur du *Carmen de prodicione Guenonis*, v. 205-206, où l'empereur (non pas les barons cette fois) approuve le choix de Ganelon et ordonne lui-même à Roland de faire l'arrière-garde. Et cette demi-concordance pourrait à la rigueur avoir quelque poids, si nous n'avions pas par ailleurs de nombreuses preuves de l'incompréhension totale de l'auteur du *Carmen*.

que ce que l'on peut facilement tirer des données historiques. M. D. Alonso me semble, en réalité, s'être engagé dans le maquis inextricable d'un pseudo-raisonnement que l'on peut sans doute résumer de la façon suivante. La *Note* déclare que l'empereur désigne Roland (*placuit ad regem*) ; ce détail n'est ni dans les *Annales* ni dans Eginhard ; donc l'auteur de la *Note* l'a emprunté à un autre texte ; ce texte, c'est la *Chanson de Roland* ; ouvrez le poème : vous y voyez Roland proposé par Ganelon, et cette proposition approuvée par les barons (ce dernier détail est une erreur de fait, mais passons) ; donc l'élément « proposition » vient bien du poème, mais comme l'élément « Ganelon » manque à la *Note*, le poème connu de la *Note* était un *Roland* sans Ganelon.

Mais, au lieu d'entasser ainsi tant de fragiles hypothèses, ne pourrait-on pas penser, tout simplement, que, comme dans le premier cas, l'auteur de notre *Note* raisonne et rédige en « historien », et qu'il combine les données historiques avec les données poétiques ou légendaires qu'il connaît et auxquelles il attribue évidemment, comme tous ses contemporains, une certaine valeur de réalité ; mais que, de ces données poétiques, il ne retient, sous l'influence tout de même d'un certain sens critique qui ne pouvait pas lui faire entièrement défaut, à ce moine qui place côte à côte sur sa table de travail les *Annales* d'Eginhard et le poème français, de ces données poétiques, il ne retient, dis-je, que ce qui tombe pour lui dans le domaine du vraisemblable et qu'il élimine le reste. Pourtant, ajoute M. D. Alonso (p 33-34), des trois victimes historiques de Roncevaux, il ne mentionne que Roland et tait les noms d'Eggihard et d'Anselme ; n'est-ce pas la preuve qu'il est sous la forte influence du poème ? Certainement, mais il faut avouer que les deux inconnus qui apparaissent dans le texte d'Eginhard pouvaient être sacrifiés sans grand dommage pour la connaissance historique.

Au reste, et à titre de contre-épreuve, qu'on me permette de citer ici trois textes modernes, mais trois textes aussi modestes que la note du manuscrit de San Millán. Les programmes d'histoire à l'usage des classes élémentaires des écoles françaises imposent aux maîtres de faire à leurs petits élèves une leçon sur Charlemagne. Cette leçon comporte un paragraphe sur la bataille de Roncevaux. Et voici ce que je lis dans trois manuels différents que j'ai par hasard sous les yeux :

I. Le roi des Francs, Charlemagne, est allé faire la guerre en Espagne. Il a vaincu ses ennemis. Il retourne à présent en France avec ses soldats. Le neveu de Charlemagne, le brave Roland, commande l'arrière-garde de l'armée. Lui et sa troupe n'ont pas encore traversé la montagne. Au moment où Roland passe par le col de Roncevaux, les ennemis font rouler sur ses soldats de gros rochers. Tous les soldats de Roland meurent écrasés. Roland meurt lui aussi ; mais avant de mourir, il a soufflé trois fois dans son cor pour appeler Charlemagne à l'aide. Charlemagne a entendu le cor de Roland. Il est venu aussi vite qu'il a pu à son secours, mais il est arrivé trop tard. Le roi Charlemagne pleure son brave neveu Roland. Il jure de le venger.

II. Charlemagne fait la guerre en Espagne contre les Arabes qui étaient venus jusque dans ce pays. Sur le chemin du retour, l'arrière-garde commandée par Roland est surprise par les Basques au col de Roncevaux. Roland et ses guerriers se défendent vaillamment : mais l'ennemi est beaucoup mieux placé. Roland est dans un passage étroit; tous ses preux, Turpin, Olivier, sont tués par des flèches ou de gros blocs de pierre. Roland veut briser sa chère épée qu'il appelle Durandal; il ne veut pas qu'elle tombe aux mains de l'ennemi. Mais elle fend le rocher sans se tordre. Alors Roland sonne du cor. Quand Charlemagne entend le cor, il revient vite avec son armée, mais, hélas! il est trop tard : Roland et tous ses guerriers sont morts en recommandant leur âme à Dieu.

III. Charlemagne a vaincu les Arabes, au nord de l'Espagne. Mais, au défilé de Roncevaux, l'arrière-garde, commandée par Roland, est attaquée par toute une armée arabe. Roland se défend à grands coups de sa bonne épée Durandal. Tous ses compagnons sont tués. Il sonne du cor pour appeler à son aide Charlemagne. Charlemagne l'entend et accourt. Mais il arrive trop tard. Roland est blessé à mort. Il songe à la douce France qu'il ne reverra plus. Il essaie de briser son épée Durandal; il frappe un rocher, mais le rocher se fend. Il meurt, le visage tourné vers l'ennemi; c'est un brave.

Il n'y a naturellement aucun doute que nos trois auteurs combinent les données de l'histoire et de la légende, et, fort heureusement, nous connaissons ici ces données, la légende étant évidemment représentée, et uniquement représentée, par le *Roland* d'Oxford (ou l'une de ses adaptations-traductions). Je laisse à un érudit qui serait de loisir et que le problème intéresserait le soin de déterminer combien de *Chansons de Roland* différentes un critique « logicien » pourrait tirer de ces trois témoignages, et de dessiner le bel arbre généalogique que l'on pourrait imaginer. Nous nous bornerons pour notre part à quelques remarques. Que voyons-nous, en effet, dans ces textes ? Il y a d'abord choix parmi les éléments que fournissent les sources; certains sont rejetés, d'autres conservés. L'un des rédacteurs rétablit les Basques (II) et élimine les Arabes conservés par un autre (III), tandis que le troisième se tient sur une réserve à la fois prudente et curieuse (I); l'un (II) parle de Turpin et Olivier, alors que les deux autres (I et III) ne citent même pas le nom du compagnon d'armes du héros; deux d'entre eux (I et III) ont conservé l'épisode de Durandal, que le premier n'a pas jugé utile de mentionner. Mais, trait significatif, aucun d'eux ne parle de Ganelon. Et pourtant, qui oserait soutenir que tous ignoraient l'existence du personnage? Il faut donc que nos narrateurs modernes aient eu des raisons de supprimer l'intervention du traître dans le déroulement des événements, et ces raisons, il n'est pas difficile de les imaginer, la principale étant évidemment que Ganelon ne figure pas dans les textes proprement historiques et que le rôle à lui, attribué par la légende modifie trop profondément les données certainement authentiques pour qu'un « historien » ne soit pas amené à se demander : « Faut-il ou non garder le personnage ? » Or cette question que nos narrateurs modernes se sont posée, et à laquelle ils ont tous trois répondu par la néga-

tive, pourquoi l'auteur de la *Note* de San Millán ne se la serait-il pas posée, lui aussi, et pourquoi n'y aurait-il pas répondu de la même façon ? Il est même plus scrupuleux et plus critique que ses émules d'aujourd'hui, puisqu'il ne parle ni de Durandal, ni de la sonnerie du cor, ni du retour de Charlemagne sur le champ de bataille. Or, nous ne nous lasserons pas de le dire; on peut à la rigueur concevoir un *Roland* où Durandal n'existait pas, où Charlemagne était informé de la défaite de son neveu autrement que par l'appel désespéré de l'olifant : mais peut-on concevoir un *Roland* où Charlemagne, ayant quitté l'Espagne dans un premier temps acheté par l'or des Arabes, laisserait ensuite son neveu se faire massacrer dans les défilés de la montagne, tandis que lui-même regagnerait en hâte ses positions de sûreté, sans chercher à venger l'affront infligé à ses armes ? Nous sommes donc contraints d'admettre que notre moine, en rédigeant sa *Note* d'après les textes historiques, qu'il illustre et même complète, si l'on veut, à l'aide d'éléments épiques, a raisonné et compris la nécessité de faire un choix parmi les éléments disparates que légende et histoire mettaient à sa disposition. Et voilà pourquoi il nous est impossible d'utiliser son texte comme un témoignage fidèle sur le contenu du poème qu'il pouvait connaître. J'ajoute, de plus, qu'il n'est pas nécessaire que les choses se soient ainsi passées, mais qu'il est suffisant qu'elles aient pu se passer ainsi pour que nous ayons le devoir de nous tenir sur nos gardes. Je crois donc, pour ma part, que si cette *Note* récemment mise au jour peut nous apporter un témoignage inestimable sur la date où une *Chanson de Roland* était déjà connue dans le Nord de l'Espagne, elle est inhabile à nous renseigner avec quelque détail sur le contenu même de cette chanson.

Passons maintenant au nom des personnages cités, que l'auteur présente évidemment comme faisant partie du groupe des douze pairs. Ils sont au nombre de six seulement, et M. D. Alonso les a parfaitement identifiés. Il s'agit, dans l'ordre, de Roland, d'un Bertrand, qui est sans doute, en effet, Bertrand le Palasin de la geste de Guillaume, d'Ogier « Courte Épée », de Guillaume au « court nez », d'Olivier et de Turpin [1]. Je n'insiste pas sur

1. Il me faut ici signaler un léger lapsus de M. D. Alonso, p. 16, note 3, car le surnom d'Ogier, tel qu'il se présente dans la *Note*, *Oggero spata curta*, peut donner lieu à une interprétation d'un certain type, que je ne me risquerai pas à développer ici, mais qui reste théoriquement possible. M. D. Alonso déclare que le cas régime de *corte* était *cortaine* ; en fait, la seule forme régulière est *cortain* ; mais, de toutes façons, il faut savoir que cette déclinaison n'est valable que si *Corte*, *Cortain* est un nom propre, car la déclinaison en *-ain* féminine est une déclinaison d'appellatif, et non pas d'adjectif ni de nom commun ordinaire. On ne peut donc pas dire en ancien français *Ogier a l'espee *cortain* (comme par exemple *Guillaume al corb nes*), ce serait un barbarisme ; on ne peut dire qu'*Ogier a la corte espee*. Mais, et c'est là la difficulté, on ne le dit pas. Il y a d'un côté *Ogier*, et de l'autre son épée (personnifiée) nommée *Corte*, *Cortain*, comme il y a Roland et Durandal,

l'intérêt qu'il y a à trouver ici une troisième confirmation du véritable surnom du héros de la geste d'Orange (M. D. Alonso a bien vu ce point), et j'en viens tout de suite au caractère hybride que présente cette liste. On y trouve, en effet, côte à côte, des héros du cycle de Charlemagne et des héros du cycle de Guillaume, et c'est naturellement la présence de Guillaume lui-même et de Bertrand qui nous étonne. Peut-on croire qu'il a circulé, à époque ancienne, une version du *Roland* où les Guillaume et les Bertrand étaient incorporés à la troupe des douze pairs, et où ils combattaient mêlés aux Roland et aux Olivier ? M. D. Alonso n'hésite pas à répondre oui, et il croit voir, dans ce trait une particularité du poème que connaissait le moine de San Millán. Mais là encore, je crains fort qu'il n'y ait qu'illusion. On sait que la liste des douze pairs est extrêmement variable dans les différentes épopées que nous avons conservées, et M. D. Alonso renvoie fort pertinemment aux quinze ou seize énumérations différentes qu'a réunies L. Gautier au tome III de ses *Épopées françaises* (Paris, 1888), p. 185, note 2. Or il aurait pu y voir qu'à une exception près, jamais les héros des deux cycles ne sont mélangés. Et cela se comprend : outre que les deux groupes de poèmes relèvent d'une inspiration différente, ce qui rend difficile la permutation des personnages, il y a de plus entre les deux cycles une différence que, faute d'un meilleur terme, j'appellerai chronologique ; les événements du second sont, en effet, censés se produire une génération au moins après les événements du premier, et, à vrai dire, dans un autre monde de sentiments et de relations. Or, de ces différences, au moins à la bonne époque, auteurs et publics avaient parfaitement conscience. Naturellement, il y a le

---

Charlemagne et Joyeuse, Turpin et Almace, Baligant et Précieuse, Ganelon et Murgleis ; mais jamais, dans les textes français, le nom propre de son épée n'est accolé au nom du héros ; Ogier est toujours Ogier le Danois. Il existe toutefois en ancien français, un type de surnom où entre l'adjectif *court* ; nous connaissons des *Courtebarbe*, des *Courtecuisse*, des *Courtehuese*, et, inversement, des *Longueespee*. Sur le modèle combiné (et théorique) de Guillaume Longueespee, par exemple, et de Robert Courtehuese, on aurait donc pu créer à la rigueur un Ogier Courteespee. Mais cette dénomination n'apparaît pas non plus dans les textes français épiques, de même qu'on ne dit jamais Guillaume Court Nes. *Otgerius Spata Curta* pourrait donc bien n'être qu'un qualificatif latin d'origine, analogue au *curbinasus* appliqué à Guillaume dans le fameux document de Saint-Yriex, mais plus difficile à imaginer, puisqu'on ne semble pas avoir jamais dit en ancien français ni *Ogier à la courte espee* ni *Ogier Courte Espee*, et qu'il n'est pas, en conséquence, le simple décalque d'une locution française. Ce qualificatif, est-ce le moine de San Millán qui l'a trouvé ? Cela paraît un peu dur, car nous allons voir qu'en tout état de cause il n'était pas très renseigné sur les héros de l'épopée française, et la rédaction de sa note ne donne pas une haute idée de ses talents de latiniste. Mais, s'il ne l'a pas trouvé lui-même, c'est qu'il l'a emprunté à un texte latin antérieur au sien, et, si cette hypothèse se vérifiait, cela pourrait mener loin — en poussant les choses à l'extrême, jusqu'à la négation même de l'existence d'un texte français connu de notre moine.

cas du *Pèlerinage de Charlemagne*, mais le *Pèlerinage*, outre qu'il est certainement beaucoup plus récent que semble le croire M. D. Alonso, n'est de plus qu'une pochade, une plaisanterie qui ne tire pas à conséquence, en marge, en tout cas, et volontairement en marge de la véritable tradition épique. Quant à la liste qui figure à la fin du faux diplôme de saint Yriex (Bédier, IV, 423) et que cite également M. D. Alonso, rien ne nous dit qu'il s'agisse d'une liste des douze pairs; ce sont des noms de héros épiques, sans plus. On y trouve, comme chacun sait, Turpin, qui d'ailleurs dans le *Roland* d'Oxford n'est pas véritablement un des douze pairs, Ogier le palatin (épithète qu'on ne retrouve nulle part ailleurs accolée au nom du Danois), Guillaume, Bertrand et un Rolgerio (ou Rotgerio) Cornualto que personne n'a jamais pu identifier. Dans l'ensemble, et bien que le témoignage soit précieux par sa date, il est impossible de savoir où le faussaire est allé chercher ses noms et s'il les a pris dans un texte unique. Pour ce qui est du témoignage du *Fragment de la Haye*, auquel a recours également M. D. Alonso, il est de même sans portée ici, puisqu'on n'y trouve cités ni Roland, ni Olivier, ni Turpin (ni Ogier). Le *Fragment* a toujours été considéré, à tort ou à raison, comme le reflet d'une chanson du cycle de Guillaume, et la mention de Charlemagne ne change rien à l'affaire. On ne peut donc dire que la *Note* du manuscrit de San Millán, en ce qui concerne l'apparition de héros du cycle de Guillaume dans la liste des pairs de Charlemagne, se réfère à une tradition française dont nous aurions conservé au moins deux (ou trois) autres témoins anciens.

Mais à défaut de textes français, M. D. Alonso pourrait faire appel, comme il fait en effet, au témoignage de deux *romances* espagnols qui se rapportent à la bataille de Roncevaux et qui sont très vraisemblablement fondés sur une adaptation espagnole d'un de nos *Rolands*, adaptation analogue (peut-être même identique) au *Roncesvalles* dont nous n'avons conservé qu'un très court fragment [1]. Or, dans ces deux *romances*, on voit figurer un guerrier qui porte

1. Ces deux *romances* sont, l'un le *romance* dit de la *Fuga del rey Marsin*, inc. *Ya comienzan los franceses...* dans Menéndez y Pelayo, *Antología*, IX, p. 245, nº 50 des *Adiciones* à la *Primavera* de Wolff et Hofmann, l'autre le *romance Por la matanza va el viejo...*, avec son doublet *En los campos de Alventosa*, Menéndez y Pelayo, *ibid.*, p. 110-112, nos 185 et 185a. Sur les origines du premier, tout le monde est d'accord depuis longtemps (le fait est d'ailleurs évident); il s'agit d'un descendant indirect et lointain de notre *Roland*, cf. en dernier lieu Menéndez Pidal, *Romancero hispánico*, I, 1953, p. 246-248. Pour le second, il y a doute; le thème est celui de la quête des morts sur le champ de bataille, et on y voit un vieux père partir à la recherche du cadavre de son fils. M. Menendez Pidal ne fait pas rentrer ce second texte dans le groupe des descendants du *Roncesvalles*; aussi n'en parle-t-il pas dans le travail récent que nous venons de citer, I, 246-251, au cours duquel il passe en revue les *romances* inspirés par notre légende. M. Horrent, *La Chanson de Roland...*, Paris, 1951, p. 508-517 a eu lui aussi un doute sur l'appartenance dudit *romance* au cycle de Roncevaux; il a été arrêté précisément par la pré-

le nom de Bertrand. Celui que l'on intitule généralement *La fuga del rey Marsín* est une narration extrêmement brève et stylisée, mais puissante, de l'épisode central de notre *Roland* et de la fuite de Marsile ; l'autre, *Por la matanza va el viejo...*, est une reprise de l'épisode de la quête des morts : les Francs, revenus sur le champ de bataille, recherchent leurs amis et leurs parents parmi les cadavres. Cet épisode, dans le *Roland*, est bref (2845-2973) ; il n'y est d'ailleurs question que de la découverte de Roland par Charlemagne et des regrets que l'empereur prononce sur son neveu. Dans le texte espagnol, nous avons un vieux père en quête de son fils ; le père n'est pas nommé, mais le fils s'appelle Bertrand ; et un Bertrand, le même sans doute, figure également dans le *Romance* de la *Fuga del rey Marsín*. On saisit alors le raisonnement de M. D. Alonso : la tradition des *romances* espagnols fait figurer un Bertrand parmi les combattants de Roncevaux ; cette tradition, certes, est tardive (XIVe-XVe siècles), mais le témoignage de la *Note* de San Millán, qui nomme, elle aussi, un Bertrand parmi les douze pairs présents au grand combat, assure le caractère ancien du trait. Il y a donc eu une version ancienne du *Roland* qui faisait combattre à Roncevaux des personnages du cycle de Guillaume d'Orange, et, plus particulièrement, Bertrand le Palasin, neveu de Guillaume ; et cette version, qui remonte au moins à 1070, était naturellement différente de la version d'Oxford. — Peut-être. Cependant il s'agirait de savoir qui est le Bertrand qui figure dans les *romances* espagnols.

Il y a longtemps qu'on a été intrigué par la présence de ce personnage qui, s'il est vraiment le neveu de Guillaume, ne figurait, jusqu'à la découverte de la *Note* de San Millán, dans aucune autre version ancienne du *Roland*, et cela (nous venons de le dire) non point tant, apparemment, pour des raisons accidentelles ou contingentes que pour des raisons profondes et nécessaires d'incompatibilité entre les personnages des deux cycles. Aussi convient-il d'être prudent dans l'identification pure et simple de ce Bertrand avec le neveu de Guillaume.

Il y a en effet, dans le « matériel » épique français un autre Bertrand, moins connu peut-être, mais qui convient beaucoup mieux au thème du second *romance* (celui de la quête des morts) que Bertrand le Palasin. Ce second Bertrand, c'est Bertrand, fils de Naymes de Bavière, le vieux conseiller de Charlemagne. Il est vrai que ce Bertrand ne figure pas non plus

---

sence du nom de *Beltrán* dans le texte, nom qu'il a cherché à écarter par une hypothèse sans doute inefficace. Mais comme par ailleurs le même personnage de Beltrán figure dans la *Fuga del rey Marsín*, texte pour lequel il n'est pas question de contester qu'il appartienne au cycle de Roncevaux, cette présence ne saurait être un élément de suspicion pour le deuxième *romance*. S'il y a des raisons d'incertitude concernant sa véritable source d'inspiration, ces raisons sont ailleurs. Nous ne discuterons pas le problème ; comme M. D. Alonso, nous admettons au moins temporairement que le *romance Por la matanza va el viejo...* remonte lui aussi à la tradition du *Roland*.

dans le *Roland* d'Oxford, mais il a le mérite de faire partie des héros du cycle de Charlemagne. Il joue un rôle important dans le *Gaydon*, qui, dans une certaine mesure, est comme une suite du *Roland*. Dans l'*Ogier le Danois*, c'est lui qui porte le défi de Charlemagne à Ogier, réfugié près de Didier, roi des Lombards, et il est, à cette occasion, le héros de nombreuses aventures qui forment une sorte de « geste » particulière. C'est lui enfin et surtout qui, dans le *Gui de Bourgogne*, entraîne les fils des vieux barons français à la recherche de leurs pères, lesquels, depuis vingt-sept ans, combattent en Espagne, et il est très vraisemblable que le *Gui de Bourgogne* a été connu dans la Péninsule. D'autre part, la tradition épique italienne a connu ce Bertrand et l'a introduit, dans le cycle de Roncevaux. La *Spagna* en vers le fait combattre parmi les troupes de Charlemagne, non pas, il est vrai, au combat de Roncevaux lui-même, mais au cours de la bataille contre Baligant. Pourquoi les poètes espagnols, qui ont réécrit une *Chanson de Roland*, n'auraient-ils pas, eux aussi, utilisé le personnage en en faisant, cette fois-ci, un des compagnons de Roland lui-même ? Refusera-t-on cette indépendance d'esprit et de goût à des hommes qui n'ont pas hésité à emprunter aux *Quatre fils Aymon* le thème de la rivalité de Roland et de Renaud [1] pour l'introduire dans le *Roland*, là où, primitivement, il n'avait rien à voir ?

Ce qui me porterait à identifier le Beltrán des textes espagnols avec Bertrand, fils de Naymes, et non pas Bertrand le Palasin, c'est la mention du père du héros, dont la douleur, dans le *romance* « *Por la matanza va el viejo...* », est dépeinte avec pathétique et qui est vraiment le personnage central de la pièce, plus encore que le jeune homme qui a péri. Or, Bertrand le Palasin a bien un père sans doute, dont nous connaissons le nom : c'est Bernart de Brubant; mais ce Bernart, même dans l'épopée française, pourtant bien complaisante, n'a pas d'histoire ; c'est une simple « utilité », sans rôle ni caractère, et l'on ne voit guère comment un poète aurait pu avoir l'idée d'intéresser son public à la douleur d'un personnage inconnu. Si le Beltrán espagnol est, au contraire, le fils du vénérable Naymes, tout devient plus simple et plus clair. Je pense donc que la tradition espagnole concernant Roncevaux a introduit parmi les personnages du grand drame ce Bertrand dont l'épopée française lui fournissait l'ébauche. Mais cette introduction ne peut être que tardive et secondaire. Le moine de San Millán, s'il rédigeait sa note vers 1070, ne la connaissait pas, et le témoignage postérieur des *romances* concernant Bertrand ne saurait être utilisé pour expliquer l'apparition du nom à date ancienne.

Il reste cependant que notre moine fait figurer à Roncevaux, et un Bertrand, qui est sans doute Bertrand le Palasin, et son oncle Guillaume. D'où

1. Dans le *Roncesvalles*, en effet, d'après le témoignage du fragment conservé et de la *Fuga del rey Marsín*, l'amicale et tendre opposition de Roland et d'Olivier était doublée de la rivalité plus âpre qui sépare Roland et Renaud dans le *Renaud de Montauban*, et le personnage de Renaud a été ajouté aux combattants de Roncevaux par le poète espagnol.

tenait-il ce renseignement ? Il s'agit, à mon sens, tout simplement d'une erreur ou d'une confusion. Et cette erreur ou cette confusion paraîtra moins étrange, si l'on veut bien noter que ce même moine donne, à propos des pairs, des détails si surprenants et si absurdes qu'ils n'ont jamais pu figurer dans aucun poème français. Il fait, en particulier, des douze pairs des neveux de Charlemagne, étendant ainsi indûment à tout le groupe une qualité qui n'appartient et ne peut appartenir en propre qu'au seul Roland. Cette erreur, ou ce lapsus, étrange, a pour conséquence de présenter Roland et Olivier comme des frères, ce qui, je n'ai pas besoin de le dire, détruit toute la valeur poétique du couple, sans compter la complication proprement inextricable où elle entraîne les rapports de Roland, d'Olivier et de la Belle Aude. La même erreur fait encore des frères de Roland, Olivier et Guillaume, ce qui est, pour le moins, étonnant; elle ajoute à cette curieuse famille Bertrand, qui devient ainsi le frère de celui dont il est, par excellence, le neveu, car on peut bien dire que poétiquement Bertrand n'est rien d'autre que le neveu de Guillaume, et il est absolument inconcevable qu'un poète français l'ait jamais transformé en frère de son oncle. Enfin, comble d'extravagance, elle fait du vénérable Turpin un autre neveu de Charlemagne et un sixième frère de la troupe guerrière. C'en est assez, je pense, pour prouver que notre moine n'avait aucun sentiment de la valeur poétique des héros qu'il nomme, qu'il connaissait fort mal (et probablement très indirectement) les récits de l'épopée française, et qu'il était capable de commettre les plus grossières confusions. Son témoignage, ici encore, est donc très sujet à caution.

Nous conclurons en disant que, de la *Note* qui vient d'être publiée, il est impossible de rien tirer concernant le détail de l'affabulation du *Roland* qu'a pu connaître le moine de San Millán, et que, même en ce qui concerne les noms des personnages, il fait preuve d'une telle ignorance qu'il nous est bien difficile de faire fond sur ses affirmations. Il reste toutefois, et ceci est de la plus haute importance, qu'une légende de Roland mort à Roncevaux était connue, peut-être dès les années soixante ou soixante-dix du XIe siècle, dans un monastère de la Vieille Castille, plus précisément de la Rioja. On peut même sans doute penser que cette légende ainsi répandue loin des lieux où elle aurait pu à la rigueur se développer ou se maintenir par tradition orale en liaison avec des monuments ou des lieux-dits, n'a guère pu être ainsi transportée que par le soutien d'un texte, disons, si l'on veut, d'un poème. C'est moins qu'on aurait pu espérer. C'est beaucoup plus, en tout cas, que tout ce qu'on avait pu jusqu'ici affirmer.

Félix LECOY.

Alan M. F. GUNN, **The Mirror of Love, a Reinterpretation of « The Romance of the Rose »**; Texas Tech Press, Lubbock Texas, 1952; in-8°, 592 pages.

M. Gunn veut démontrer l'unité du *Roman de la Rose* : pour lui, non seulement le livre de Jean de Meun présente une pensée cohérente, que l'on peut suivre dans son progrès, mais elle complète l'œuvre de Guillaume de Lorris, sans rompre le mouvement du premier auteur ni trahir ses vues. Une telle conception amène à réviser le jugement que l'on porte en général sur les deux écrivains : M. Gunn tente une réhabilitation du continuateur, bien plus, la première partie du roman acquiert à ses yeux toute sa signification seulement si l'on considère comment Jean de Meun l'incorpore à une construction qui dépasse peut-être les intentions de Guillaume, mais les enrichit d'autant.

Le but des deux écrivains est le même : si Guillaume de Lorris a voulu donner à son temps un roman allégorique « ou l'Art d'Amors est tote enclose », Jean de Meun définit l'œuvre, dans son ensemble comme le « Mirouer aus amoureus » et tous deux ont prétendu instruire les jeunes gens de ce que leur réserve la vie dans la poursuite de l'amour. Pour atteindre ce but, leurs procédés sont les mêmes : il s'agit d'une œuvre didactique qui combine la méthode d'exposition théorique plus développée chez Jean de Meun, mais déjà indiquée par Guillaume de Lorris, et le récit allégorique, qui tient plus de place au début, mais que Jean de Meun ne perd jamais de vue.

M. Gunn étudie d'abord la composition du roman : il s'agit d'un sujet unique auquel se rattachent des développements multiples, qui en naissent comme les branches d'un arbre partent du tronc. En appendice est présentée une analyse complète de la structure du roman suivant la tradition enseignée par la rhétorique du temps ; on voit comment, chez les deux écrivains, se succèdent et s'enchaînent les différents modes d'« expolitio » ou d'« amplificatio ». Si la complexité va croissant, si les abstractions se multiplient, ce n'est pas que l'imagination ou le raisonnement du second auteur soit plus faible : les digressions par lesquelles Jean de Meun semble s'écarter de la ligne primitive sont, dans le langage de la rhétorique médiévale, des amplifications ; lui-même, d'ailleurs, revient au thème initial avec beaucoup de sûreté : de nombreux exemples prouvent qu'il embrasse l'œuvre d'un seul coup d'œil et pratique l'art des préparations jusque dans les plus infimes détails.

L'unité formelle du poème ainsi établie, M. Gunn se demande si la trame du récit présente la même continuité ; cette question l'amène à une nouvelle interprétation psychologique : il ne faut pas oublier que l'allégorie n'est qu'un moyen, les aventures représentent la vie intérieure d'un jeune homme qui s'achemine vers la maturité et le mouvement du poème est l'image même de ce thème ; les hésitations, les scrupules, les phases diverses de la passion apparaissent dans les différents épisodes du récit dont le ton correspond aux états psychiques du personnage. Le tempo s'accélère dans les moments d'ardeur pour s'apaiser quand l'Amant " ... is no longer love's warrior storming the rampart of virginity, but love's pilgrim reverently approaching the pre-

cincts of a holy shrine " (p. 193). Il y a vie intime, évolution incessante, i n'y a pas de discontinuité.

M. Gunn arrive ainsi à l'idée de la " Youth Entelechy ", psychologiquement vraisemblable et correspondant au développement normal de l'homme, qui part d'une jeunesse romanesque et aboutit, au seuil de l'âge mûr, à plus de réalisme et à une acceptation intelligente des lois de la nature, c'est-à-dire en définitive aux opinions de Jean de Meun : M. Gunn, cherchant à définir les « bases métaphysique et cosmique du système » dégage des discussions et des contradictions dues à l'exposé successif des différentes thèses une « philosophie de la plénitude », qui implique l'idée d'une création continue et de la conservation nécessaire de l'espèce, but véritable de l'amour. Cette perspective permet de rattacher au sujet certaines digressions : celle qui touche à l'alchimie par exemple, considérée comme l'art qui imite le plus parfaitement la nature dans son activité régénératrice, le plus proche par conséquent de l'amour : l'amant en quête de la rose, comme l'alchimiste à la recherche de la pierre philosophale « tentent l'un et l'autre d'atteindre le point où la régénération et la perpétuité de l'espèce deviennent possibles » (p. 273). De la même façon se justifient les développements astrologiques et météorologiques et s'explique l'importance attachée à certains mythes : Pygmalion a conscience de la nécessité pour le créateur de produire un être capable de donner à son tour la vie, et le mythe exprime en même temps l'éveil progressif et guidé de la créature et la réciprocité de la passion, également nécessaire à la conservation de l'espèce. Les symboles répétés du miroir et de la fontaine sont interprétés de la même façon et de même les nombreuses images utilisées par le poète ... " both as obvious phallic symbols and as images of the bounty, the generative power of Nature and of Nature's God, and which by their recurrence and their subtle variation contribute to the making of Jean de Meun's poetic cosmos" (p. 301). La Rose elle-même est le symbole par excellence de la plénitude divine et de l'épanouissement de la jeunesse en un amour humain passionné et fécond.

L'œuvre n'est donc pas une compilation ; Jean de Meun ne s'est nullement contenté d'exposer toutes les théories connues, il a une position bien définie, que M. Gunn étudie dans ses rapports avec la philosophie médiévale et s'il subsiste quelques doutes après les discours de Nature et de Genius, cela ne fait qu'augmenter l'impression de vérité et de sincérité de l'œuvre la vie, dit M. Gunn, peut passer outre aux nostalgies de l'âme qui tend à la perfection par le renoncement, elle ne les supprime pas. Jean de Meun choisit résolument la vie, contre tout principe de destruction ou de stérilité et il le fait en sachant ce qu'il sacrifie.

Mais le *Roman de la Rose* est, en même temps un « Grand Débat », une sorte de *Banquet*, dont l'originalité est de ne jamais mettre les adversaires en présence : ils exposent tour à tour leur système à l'Amant, ce qui permet à la fois de poursuivre l'éducation du jeune homme et de conserver à l'œuvre

un caractère dramatique ; le vrai champ de la dispute est l'âme de l'Amant qui reçoit, sans jamais rester indifférent, des enseignements opposés et eux-mêmes toujours passionnés, car les adversaires exposent leurs arguments en fonction de la doctrine qu'ils combattent. Chacun apporte sa part de vérité et d'erreur : Jean de Meun, esprit « souple mais non anarchique », sait comprendre toutes les attitudes ; son héros sera à la fois ardent, fidèle et chevaleresque ; sans adhérer au monde de Raison, l'auteur s'y meut avec aisance, il tolère les conseils de ceux qui vivent sur le plan terrestre (Amor, Raison, Amis, la Vieille) dans la mesure où ils préparent la voie à une vérité supérieure.

L'idée d'un tel débat était dans l'air ; le personnage du roman est un « typical medieval man », les problèmes posés sont ceux de son époque : conflit entre chevaliers et bourgeois, clercs et laïques, partisans et adversaires du célibat, etc., mais en même temps le débat peut être de tous les temps, aussi bien par la rivalité des idéologies qui se disputent l'influence sur la jeunesse que par la lutte entre prudence et désir, sentiment et conscience qui déchire l'âme de tous les jeunes gens et donne au roman une vérité psychologique permanente. Ainsi la pluralité des théories ne nuit en aucune manière à la vie de l'œuvre et elle fait partie de l'unité de conception de Jean de Meun.

La démonstration de M. F. Gunn n'est pas absolument convaincante : elle se présente avec un manque de mesure qui interdit l'adhésion totale ; le caractère exagéré de certaines affirmations, l'accumulation de preuves et de rapprochements hétéroclites, l'interprétation parfois forcée des symboles nuisent à la thèse de l'auteur : s'il prouve l'injustice des jugements antérieurs il ne nous amène pas à faire nôtre sans réserves celui qu'il propose. Que l'œuvre de Jean de Meun comporte une unité qui nous a souvent échappé parce qu'elle répond à des exigences étrangères à notre logique habituelle, M. Gunn le démontre très ingénieusement, mais nous ne le suivons plus quand il écrit qu'aux procédés de la rhétorique médiévale s'ajoutent ceux des essayistes modernes et voit dans le *Roman de la Rose* une unité à la fois rhétorique, architecturale et musicale ; il est exact que, déçu de ne pas retrouver le charme de Guillaume de Lorris, on a tendance à méconnaître les qualités poétiques du continuateur et nous devons être reconnaissants à M. Gunn d'avoir attiré notre attention sur certains mouvements dont le souffle, l'ampleur ou la véhémence n'ont peut-être pas été assez remarqués jusque-là ; nous admettons que les descriptions sont moins froides qu'on ne le dit, nous avons peine cependant à y reconnaître avec M. Gunn la délicatesse de Botticelli et la splendeur du Titien ; la poésie cosmique nous est parfois rendue sensible, mais nous ne pouvons qu'entrevoir par instants ce monde " sunlit cleansed by the wind an the rain " (p. 486) que M. Gunn dépeint avec des mots plus évocateurs que ceux de l'écrivain médiéval. Il reste vrai, et cela ressort de l'étude même de M. Gunn, quoique certains de ses chapitres tendent à une conclusion opposée, que Jean de Meun a terminé

en philosophe l'œuvre d'un poète ; on a sans doute eu tort de ne voir en lui qu'un continuateur pédant, à qui l'on reproche de n'avoir pas les mêmes dons que son prédécesseur, mais il est aussi injuste d'écraser l'œuvre de Guillaume de Lorris sous la masse de la suite qui lui a été donnée, d'en faire un premier chapitre du roman, un des éléments de « Grand Débat » ; M. Gunn déclare en effet que l'un des principaux mérites de Jean de Meun est d'avoir fait de l'histoire contée par Guillaume de Lorris " an integral part of his own design " de telle sorte que " these incidents become as much a part of his work as though he has related them himself ". Il y a là un danger, qui existe chaque fois qu'un écrivain laisse inachevé un livre susceptible d'interprétations diverses (l'exemple de Chrétien de Troyes est significatif à cet égard) : on doit éviter de charger l'œuvre du premier auteur de tout ce que ses successeurs y ont ajouté, et, même si la pensée des continuateurs est plus riche, savoir reconnaître dans sa fraîcheur le talent de celui qui a donné au conte ou au mythe la forme que d'autres exploitent par la suite. L'œuvre de Guillaume de Lorris garde sa valeur propre, et il faut considérer le tableau de l'amour courtois qu'elle représente comme un idéal auquel, sans doute, l'auteur croit encore et non l'assimiler aux exposés de doctrines diverses par lesquels Jean de Meun prépare le triomphe de Genius et de Nature.

Il ne s'agit donc pas tout à fait de renverser le jugement reçu, mais d'y apporter quelques correctifs sur la valeur et la signification de l'œuvre de Jean de Meun, que M. Gunn justifie sur certains points et éclaire parfois utilement.

Jeanne Lods.

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXVIII, 1954. — P. 31-38. A. Carnoy, *Zwalm en sulm*. — P. 39-58. Jean Lindemans, *Toponymische Verschijnselen geographisch bewerkt*. Étudie le suffixe *-hove*. — P. 58-109. J. L. Pauwels, *De Nederlandse Dialectstudie in 1953*. — P. 111-186. J. van de Wijer, H. Draye en K. Roelandts, *De Plaatsnamenstudie in 1953*. — P. 187-207. K. Roelandts, *De persoonsnamenstudie en 1953*. — P. 209-229. Jules Herbillon, *Toponymes hesbignons* (Å-Ays). Séries d'articles en partie double : 1) documentaire, 2) explicative, cette dernière partie présentant les hypothèses les plus intéressantes déjà émises, et souvent une suggestion nouvelle. — P. 231-278. Edgard Renard, *Nouveaux textes d'archives liégeoises*. Première liste de mots (de *a* à *e*) extraits de documents tirés des archives scabinales des cours villageoises. — P. 279-371. Élisée Legros et Jules Herbillon, *La philologie Wallonne en 1953*.

Journal des Savants, 1952. — P. 38-40. Charles Perrat, *La collaboration de François-Olivier Martin au Journal des Savants*. — P. 56-62. Compte rendu par Georges Marçais de Henri Terrasse, *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du Protectorat français*. — P. 97-105. Charles Samaran, Compte rendu de Michel François, *Le cardinal François de Tournon, homme d'État, diplomate, mécène et humaniste (1489-1562)*. — P. 127-130. Charles Samaran, *Ferdinand Lot et le Journal des Savants*. — P. 145-169. Compte rendu par Jérôme Carcopino de Christian Courtois, Louis Leschi, Jean-Pierre Miniconi, Charles Perrat et Charles Saumagne, *Tablettes Albertini, textes privés de l'époque vandale (fin du Ve siècle)*. — P. 163-180. Compte rendu par A. Merlin de Paul-Marie Duval, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*.

— 1953. — P. 13-26. Compte rendu par Jean Longnon de Peter W. Toppins, *Feudal Institutions as revealed in the Assizes of Romania, the law code of Frankish Greece*. — P. 43-44. Jean Longnon, *La collaboration d'Alfred Jeanroy au Journal des Savants*. — P. 67-76. Compte rendu par

Charles Samaran de Michel Mollat, *Le commerce maritime normand à la fin du moyen âge*. — P. 77-80. Compte rendu par J. Toutain de Maurice Mercier, *Le feu grégeois, les feux de guerre depuis l'antiquité, la poudre à canon*. — P. 93-94. C. r. sommaire par A. Merlin, de Dom F. Cabrol et Dom H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publ. sous la dir. de H. Marrou, deux derniers fascicules. — P. 107-120. Compte rendu par Ph. Dollinger, de Robert Folz, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*. — P. 120-137. Compte rendu par Michel Carsow, de André Grabar, *la peinture byzantine* (1er article). — P. 142. C. r. sommaire par Marcel Aubert, de Louise Lefrançois-Pillion, *L'art du XIVe siècle en France*, suivi d'un chapitre sur *le Vitrail* par Jean Lafond. — P. 145-154. Compte rendu par Marcel Aubert, de Pierre Pradel, *Michel Colombe*. — P. 164-186. Fin du compte rendu par Michel Carsow, de André Grabar, *La peinture byzantine*.

Le Moyen Âge, LX (4e série, t. IX), 1954. — 1-2. P. 1-37. P. Feuchère, *Une tentative manquée de concentration territoriale entre Somme et Seine : la principauté d'Amiens-Valois au XIe siècle* (étude de géographie historique). — P. 51-79. Rita Lejeune, *La date du* Conte du Graal *de Chrétien de Troyes*. Le *Conte du Graal*, au moins les 6.518 premiers vers, serait un « miroir du Prince », écrit entre 1178 et 1181, à la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, tuteur de Philippe Auguste, pour l'enseignement de son pupille. Mme R. L. fait remarquer le parallélisme entre cette œuvre et le *Télémaque* : de même que les récits de l'antiquité grecque y sont édulcorés par Fénelon et transposés du monde païen dans une atmosphère chrétienne, de même l'auteur du *Conte du Graal* (1re partie) aurait utilisé la matière celtique en la « normalisant » à la lumière de la morale chrétienne. — P. 81-135. Jean-Paul Trabut-Cussac, *Bastides ou forteresses ? Les bastides de l'Aquitaine anglaise et les intentions de leurs fondateurs. Bastida seu populatio nova*, lit-on dans de nombreux documents, jamais *castrum* ou *fortalicium*. M. T.-C. nie tout dessein militaire à l'origine des bastides : elles n'ont été élevées que dans un but politique et administratif. — P. 137-162. A. Bossuat, *Le rétablissement de la paix sociale sous le règne de Charles VII*. — Comptes rendus : par Félix Lecoy (p. 175-179), de Jules Horrent, La chanson de Roland *dans les littératures française et espagnole au moyen âge*; (p. 179-181), de Jules Horrent, Roncesvalles. *Étude sur le fragment de cantar de gesta conservé à l'Archivo de Navarra (Pampelune)*; par Rita Lejeune (p. 181-190), de Jean Marx, *La légende arthurienne et le Graal*; par G. Raynaud de Lage (p. 190-191), de Loyal A. T. Gryting, *The oldest version of the XIIth century poem*; La Venjance nostre Seigneur; par François Masai (p. 191-194), de A.-C. Crombie, *Robert Grosseteste and the origins of experimental science (1100-1700)*; par Robert Bossuat (p. 202-203), de Albert Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, t. II : *Buevon de Conmarchis*; (p. 212-214), de J.-P. H. Knops,

Études sur la traduction française de la Morale a Nicomache *d'Aristote par Nicole Oresme.*

3-4. P. 311-334. Rita Lejeune, *Technique formulaire et chansons de geste.* Reprenant un article de M. Paul Aebischer (*Halt sunt li pui e li port tenebrus* dans *Studi medievali*, 1952), Mme R. L. ajoute à la liste dressée par lui (*pui, port, olivier, pin, lorier*) de mots extraits du « magasin d'accessoires épiques » et qui tous ramènent au Midi de la France, les quatre mots *abrivé, aduré, alferant* et *alosé.* Elle fait observer d'autre part que le jongleur compose sa chanson non pas en partant de mots, mais de groupes de mots, de formules basées sur une valeur rythmée, tenant en 4 pieds (*cler/ fut/ li/ jors ; donc/ point/ e/ bro(che) ; sor/ la/ ver(te)/ her(be)*, etc.) ou en 6 (*un/ des/ trer/ a/ bri/vé ; Vi/vi/en/ l'a/lo/sé ; de/ France/ la/ lo/é(e)*, etc.), c'est-à-dire sur les deux hémistiches qui forment le décasyllabe épique. Le rapprochement avec l'épopée antique s'impose alors à Mme R. L. qui conclut : « Ainsi se dessine, pour une partie tout au moins de ses productions, la constitution de la geste française : 1) fonds occitan à l'époque de la littérature orale ; 2) tradition écrite en langue d'oïl. De même, jadis, la tradition ionienne, habillée du langage d'Attique, a conservé l'épopée homérique... ». — P. 335-378. Charles d'Eszlary, *L'influence des Assises de Jérusalem sur la Bulle d'or hongroise.* Montre l'importance des rapports entre la France et la Hongrie au début du XIIIe siècle. — P. 403-418. Fr. M. Anselme Dimier, *La lettre de Pythagore et les hagiographes du moyen âge.* Sur le symbolisme de la lettre Y (les deux chemins qui s'ouvrent à l'adolescent : celui du vice et celui de la vertu) dans la littérature latine médiévale. — P. 419-427. *Bibliographie 1953.* — Comptes rendus : par G. Gougenheim (p. 462-464), de *Constant du Hamel, fabliau*, éd. par C. Rostaing ; par R. Bossuat (p. 464-467), de *L'Estoire de Griseldis*, éd. par Barbara M. Craig ; par J. Horrent (p. 472-473), de G. Cohen, *Le théâtre français en Belgique au moyen âge* ; par M. Hélin (p. 473-476), de Paul Renucci, *L'aventure de l'humaniste européen au moyen âge (IVe-XIVe siècle).*

Pierre Cézard.

Neophilologus, XXXVIII (1954). — P. 1-11. Pierre Guiraud, *Stylistiques.* Essai de définitions précises dont on ne saurait nier l'urgente nécessité si l'on veut sortir du vague où l'on se débat ; réflexions utiles, mais aboutissant à une formule encore bien vague : « La stylistique... consiste essentiellement et au premier chef à reconnaître et à interpréter les déviations caractéristiques de divers états de langue dans leurs rapports réciproques ». — P. 65-79. Comptes rendus. — P. 81-84. K. Sneyders de Vogel jr. *Saint-Jacques à l'escalippe.* Rattache *escalippe* au néerlandais *scelpe* « coquille ». — P. 140-142. K. S. D. V. *L'Humanisme au moyen âge à propos d'un livre récent* (P. Renucci, *L'aventure de l'humanisme européen au moyen âge*). — P. 144-145. Comptes rendus. — P. 169-175. H. W. J. Kroes, *Die Gre-*

gorlegende. Étude sur le thème par rapport à celui d'Œdipe; peu utile à l'intelligence du poème français. — P. 225-236 et 312-318, *comptes rendus*.

M. R.

Neuphilologische Mitteilungen, LV (1954), 1-2. — P. 59-62. A. Långfors, *L'article* maureglé *de Godefroy*. Cet article doit être supprimé, il n'est fondé que sur un exemple unique des *Deux Bordeors ribauz*, qui a été mal lu et où il faut rétablir *marreglier*. — P. 62-64, Compte rendu par A. Långfors de R. Guiette, éd. des *Croniques et conquestes de Charlemagne*, I-II.

3-4. P. 143-5. C. r. par A. Långfors de Fr. Gennrich, *Altfranzösische Lieder*, I. — P. 145-7. C. r. par V. Väänänen de J. Orr, *Words and Sounds in English and French*.

5-6. P. 178-88. Ch. H. Livingston, *Étymologie du mot français* pièce. Reprenant avec plus de développement une idée qu'il a déjà exposée à propos de l'anglais *patch* (*Mélanges Charles Bruneau*), M. L. rattache *pièce* et ses analogues romans à **pes** par l'intermédiaire de **pedare* « mesurer en pieds », d'où le participe passé **peditus* et le dérivé **peditiare*, réduit à **pettiare* dont **pettia*, étymon postulé pas *pièce*, etc., serait le subst. verbal. — P. 200-213. C. r. par Mlle C. Fahlin de B. Maler, *synonymes romans de l'interrogatif* **qualis**. — P. 213-14. C. r. par Langfors de Jean Frappier, éd. de *La Mort le roi Artu*.

7-8. P. 241. — 244 A. Långfors, *In memoriam, Holger Petersen Dyggve* († 25 septembre 1954). — P. 245-267. K. Lewent, *La Canço del Comte by the Catalan Troubadour Cerveri, called « de Girona »*. Voir ci-dessous aux c. r. sommaires, le c. r. consacré par M. L. Spitzer à cet important article. — P. 267-270. O. Södergard, *Note sur les jours périlleux de l'année*. A propos d'une liste non encore signalée des calamités que réservent certains jours de l'année, comme nous en connaissions déjà plusieurs. Celle-ci figure dans un ms. d'Oxford (Bodléienne 554). — P. 312-318. Comptes rendus.

M. R.

Nueva revista de filología hispánica, VI (1952), 1. — P. 1-32. F. Krüger, *Acerca de las raices onomatopéyicas CASC-, COSC-, COC- y CROC-*. L'auteur, s'appuyant sur une documentation abondante, est d'avis que ces racines sont à l'origine des très nombreuses formes romanes qui signifient un bruit, un coup, une enveloppe dure, creuse, sonore (esp. *cáscara, cascabel, cascar...*), et rejette *quassicare. — P. 33-56. M. Frenk Alatorre, *Sobre los textos poéticos en Juan Vásquez, Mudarra y Narváez*. — P. 69-74. P. Boyd-Bowman, *Sobre restos de lleismo en México*. L'articulation *ll* qui, depuis 1910 est dite exister dans une petite aire du Mexique (Atotonilco el Grande), a disparu, et on ne connaît plus que *y*. — P. 74-75. A. Salazar, *Sobre la Trompa de Paris*. — P. 76-80, P. Meriggi, c. r. de

C. Darling Buck, *A Dictionary of selected synonyms in the principal Indo-European Languages.* — P. 91-108. *Bibliografía.*

2. — P. 109-120. J. Matluck, *La pronunciación del español en el valle de México.* Extrait de l'ouvrage de l'auteur signalé dans *Romania*, LXXIII, 546. — P. 121-137. M. Bataillon, *Dr. Andrés Laguna, « Peregrinaciones de Pedro de Urdemalas ».* M. B. justifie à nouveau l'attribution de cet ouvrage, appelé jusqu'alors *Viaje de Turquía*, au médecin humaniste Andrés Laguna, et insiste sur le caractère de roman réaliste animé par Pedro de Urdemalas. M. B. donne un extrait de cet ouvrage dont il prépare une édition complète : le prologue dédicatoire, avec d'abondantes notes érudites. — P. 138-140. P. Boyd-Bowman, *La pérdida de vocales átonas en la altaplanicie mexicana.* Perte au contact de *s.* — P. 140-144. R. L. Predmore, *El sufijo* -al *en el español de Guatemala.* Grand développement ; entre autres, acquiert le sens augmentatif (*llantal*, de *llanto*), et collectif du type *fincal* = « muchas fincas ». Indique un substrat possible indigène qui justifierait ce développement. — P. 144-148. Ch. A. Newcomer, *Nebli, baharí, tagarote.* Étude basée sur des textes de Juan Manuel et López de Ayala, à propos de ces noms s'appliquant à des variétés de faucons. — P. 149-156. J.-B. Avalle-Arce, *El Arco de los leales amadores en el « Amadís ».* Refuse une influence directe de *Lancelot* (le val sans retour) sur ce passage de l'*Amadís*. L'auteur cite des textes des romans gréco-byzantins où l'on parle de preuves de fidélité et de chasteté, qui seraient la source commune des deux œuvres en question. — P. 157-162. A. Rosenblat, c. r. de B. Malmberg, *Études sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine.* — P. 162-165. M. Frenk A., c. r. de R. House Weber, *Formulistic diction in the Spanish Ballad.* — P. 166-168. F. Weber de Kurlat, c. r. de J. E. Gillet, éd. « *Propalladia* »... de Torres Naharro, III. — P. 179-183. P. Boyd-Bowman, c. r. de *Rev. de dialectología y tradiciones populares*, III, IV ; *Filología*, III ; *Boletín del Instituto Caro y Cuervo*, VII. — P. 184-204. *Bibliografía.* — P. 205-208. R. L[ida], *Amado Alonso.*

3. — P. 209-276. Y. Malkiel, *La famille léxica* lazerar, laz(d)rar, lazeria. *Estudios de paleontología lingüística.* Y. M. veut résoudre le problème étymologique qui se pose à propos de ces mots : Lazarus ou lacerare : le second est seul retenu. L'auteur a tenté de reconstruire dans le temps et dans l'espace, les différentes aires d'emploi des dérivés du type *lazerar*, *lazdrar*, etc. Si ces histoires de mots sont très complexes, c'est que la réalité (les croisements constants des familles de mots voisins par la forme et le sens) est telle, et M. M. a eu le courage de nous présenter ces vues d'ensemble, non pas grâce à son matériel énorme, mais plutôt malgré cette profusion de faits qui rend les explications plus délicates. — P. 277-281. D. Lévy, *La pronunciación del sefardí esmirniano de Nueva York.* Quelques traits distinctifs, dans le cadre du judéo-espagnol. — P. 281-284. M. Frenk Alatorre, *Jarŷas mozdrabes y estribillos franceses.* Comparaisons révélatrices de

rhèmes, de formes, d'expressions. — P. 284-285. J. E. Gillet, *Algo más sobre la Trompa de París*. Autre texte (cf. ci-dessus, fasc. 1), du milieu du XVe siècle. — P. 287-311. *Bibliografía*.

4. — P. 313-351. M. R. Lida de Malkiel, *Juan Rodríguez del Padrón : vida y obras*. Écrivain du XVe siècle, un peu oublié, qui continue la tradition médiévale. — P. 352-378. J. F. Montesinos, *Algunas notas sobre el romancero « Ramillete de Flores »*. — P. 379-390. F. Krüger, c. r. de H. Oster, *Die Hervorhebung im Spanischen*, de L. Rodríguez-Castellano, *La variedad dialectal del Alto Aller*. — P. 390-393. M. R. Lida, c. r. de *Historia general de las literaturas hispánicas*, I, II. — P. 393-396. J. Corominas, c. r. de A. Rey, éd. *Castigos e documentos... por el rey don Sancho IV*. — P. 397-423. *Bibliografía*.

VII (1953), 1-2. Homenaje a Amado Alonso. — P. 3-15. *Bibliografía de Amado Alonso*. — P. 17-22. A. Schiaffini, *El lenguaje en la estética de Croce*. — P. 23-33. B. Terracini, *Parentesco lingüístico. Contribución a la historia de un concepto*. — P. 34-55. R. Menéndez Pidal, *Sufijos átonos en el mediterráneo occidental*. Reprend la question bien connue des suffixes *-ar-*, *-an-*, *-al-*, *-ag-*, qui forment un ensemble morphologique dans la Méditerranée occidentale et seraient prélatins. Insiste sur les confusions postérieures possibles. — P. 56-62. H. et R. Kahane et A. Tietze, *El término mediterráneo faluca*. Type d'embarcation ; mot d'origine nordique, dont la propagation en Méditerranée est suivie à travers les textes anciens. — P. 63-72. V. Bertoldi, *Alusiones geográficas en términos de la técnica y del mercado*. Étude étymologique et sémantique (d'après l'histoire des techniques agricoles) de seria « vas fictile » employé dans la conservation des vins (< Syria) et da esp. *zurriaga* « fouet » (< Syriaca). — P. 73-80. A. Zamora Vicente, *De geografía dialectal : -ao, -an en gallego*. Les dérivés de -anus (type *irmão/irmán*), avec quatre cartes qui, réunissant différentes lignes de partage phonétique, concluent à deux sous-dialectes galiciens. — P. 81-87. J. Corominas, *Para la fecha del yeísmo y del lleísmo*. Réunit de nombreux faits (p. 84, ligne 10, ajouter arag. *bedollo* en 1369), et pose des problèmes délicats d'interprétation. — P. 88-94. M. J. Canellada, *Notas de métrica. Ritmo en unos versos de romance*. Étude de phonétique expérimentale. — P. 95-112. A. Rosenblat, *El género de los compuestos*. Inventaire et documentation hispano-américaine. Détache le rôle du masculin en espagnol. A ce sujet, une étude de linguistique générale serait la bienvenue : le problème du genre doit être reconsidéré dans l'état actuel des langues romanes. — P. 113-117. S. Gili Gaya, *Cultismos en la germanía del siglo XVII*. On trouve des dérivés directs de potus (*potar* « boire »), ludus (*ludío* « sou pour jouer »), etc. Domaine peu exploré. — P. 118-126. A. Salazar, *La guitarra, heredera de la kithara clásica*. Histoire de la chose et des mots avec dessins. — P. 127-133. C. Clavería, *Terne*. Gitanisme : « jeune ». Histoire du mot dans le domaine espagnol. — P. 134-156. M. Frenk Alatorre, *Designaciones de rasgos físicos*

personales en el habla de la ciudad de México. Étude lexicologique où il y a des faits intéressants de morphologie et de sémantique à glaner; index. — P. 157-169. D. Alonso, *Del occidente de la península ibérica.* I. Portugués *estiar*, « cesser de pleuvoir ». Non de *estío*; en tenant compte de l'asturien *estenar*, propose extenuare. II. Gall., ast. *bedro* 'estivada'. Étudié conjointement avec *siara* (cf. *Romania*, LXXV, 271, ligne 28). — P. 170-182. F. Krüger, *En torno a dos palabras salmantinas : bica, antruejo.* Étude des dérivés et des familles voisines de mots. — P. 183-189. T. Navarro, *Observaciones sobre el papiamento.* C'est le créole de Curaçao. Compléments à l'étude de R. Lenz. Le mélange des influences hollandaise, espagnole et portugaise rend ce parler très curieux. Cette note insiste sur les particularités phonétiques. — P. 190-208. B. E. Vidal de Battini, *El léxico de los yerbateros.* Vocabulaire des cultivateurs de « mate » en Argentine. Travail sérieux de *Wörter und Sachen.* — P. 209-220. S. L. Robe, *Algunos aspectos históricos del habla panameña.* Aperçu rétrospectif, et remarques sur les indigénismes actuels. — P. 221-233. P. Boyd-Bowman, *Sobre la pronunciación del español en El Ecuador.* Carte des grandes divisions dialectales de l'Ecuador. Prononciation particulière de certaines consonnes, et des voyelles en hiatus. — P. 234-241. M. A. Morínigo, *La formación léxica regional hispanoamericana.* Le problème de la dénomination des choses nouvelles lors de la découverte de l'Amérique. — P. 242-245. A. Castro, *En el umbral de la historia.* — P. 246-258. M. R. Lida de Malkiel, *La* Garcineida *de García* [*de*] *Toledo.* Texte hispano-latin des environs de 1100. — P. 259-278. J. Marichal, *Montaigne en España.* — P. 279-290. V. Llorens, *Una publicación romántica olvidada.* L'almanach *No me olvides* (1824-1829). — P. 291-306. M. Bataillon, *La tortolica de* Fontefrida *y del* Cántico espiritual. — P. 307-315. J. E. Gillet, *El mediodía y el demonio meridiano en España.* — P. 316-336. P. Bénichou, *El casamiento del Cid.* Suit les cheminements de ce thème traditionnel, des chroniques à Corneille.

3-4. Homenaje a Amado Alonso. — P. 337-351. R. Lapesa. *Notas sobre Micer Francisco Imperial.* Article de synthèse. — P. 372-383. F. de Figueiredo, *Camoens y el espíritu épico.* — P. 383-394. D. Devoto, *Un ejemplo de la labor tradicional en el romancero viejo.* Il s'agit de la « hija del rey de Francia » (début xve siècle) : *Yo me iba para Francia/do padre y madre tenía*, dont la version augmentée est *De Francia partió la niña,/de Francia la bien guarnida.* — P. 395-402. I. Pope, *Notas sobre la melodía del Conde Claros.* — P. 403-416. M. Goyri de M. Pidal, *Los romances de Gazul.* Un des cycles des « romances moriscos » (fin du xvie s.), dont plusieurs sont de Lope de Vega. — P. 417-425. I. S. Révah, *Un tema de Torres Naharro y de Gil Vicente.* Étude des sources du thème de l'Annonciation chez ces deux écrivains. — P. 461-469. S. Gilman, *Dialogo y estilo en* La Celestina. Réflexions stylistiques basées surtout sur les interpolations successives. — P. 470-474. O. H. Green, *Celestina, Auto I : « Minerua con el can ».* Propose de corri-

ger : « Minerua con Vulcán ». — P. 551-569. A. M. Barrenechea, *Borges y el lenguaje*. Particularités linguistiques de cet écrivain argentin contemporain. — P. 570-582. D. Catalán Menéndez Pidal, *Ideales moriscos en una crónica de 1344*. La *Crónica de Alfonso XI*. — Les autres contributions sont relatives à la littérature classique ou moderne.

VIII (1954), 1. — P. 1-38. M. R. Lida de Malkiel, *Juan Rodríguez del Padrón : influencia*. Suite de l'étude signalée ci-dessus, t. VI, p. 313. — P. 39-62. E. Glaser, *Referencias antisemitas en la literatura peninsular de la Edad de Oro*. — P. 63-71. A. H. Schutz, *La tradición cortesana en dos coplas de Juan Ruiz*. Lexique des strophes 1548 et 1549. — P. 71-77. L. B. Bucklin, *Gloria*. Notes de sémantique. — P. 77-79. J. Marichal, « *Ideas picudas* », « *ideas redondas* » : *Maupassant y Ganivet*. — P. 79. P. Bénichou, *Sobre el casamiento del Cid*. Addition à t. VII, p. 316. — P. 80-81. R. Lévy, c. r. de O. H. Hauptmann, éd. *Escorial Bible I. j. 4.*, vol. I. — P. 81-86. M. Rodrigues Lapa, c. r. de C. Ferreira da Cunha, *A margem da poética trovadoresca*. — P. 100-133. *Bibliografía*. — P. 134-135. A. Gentile, *V. Bertoldi*.

2. — P. 137-155. E. Cortichs de Mora, *Aspectos del habla de Tepotzotldn (México)*. Mots et choses. — P. 174-176. L. J. Cisneros, *Civil ' cruel '*. Addition à M. R. Lida (cf. *Romania*, LXXI, 417). — P. 191-194. P. Boyd-Bowman, c. r. de L. Flórez, *La pronunciación del español en Bogotá*. — P. 205-237. *Bibliografía*

3. — P. 241-267. J. Sologuren, *Fórmulas de tratamiento en el Perú*. — P. 268-294. A. Woodford, *Edición crítica del* Dezir a las Syete Virtudes *de Francisco Imperial*. — P. 319-323. J. M. Lope, c. r. de R. Lapesa, *Historia de la lengua española*, 2a ed. — P. 324-328. M. Frenk A., c. r. de S. M. Stern, *Les chansons mozarabes*. — P. 332-364. *Bibliografía*.

4. — P. 365-388. E. Asensio, Fonte Frida, *o encuentro del romance la canción de mayo*. — P. 414-419. K. R. Scholberg, *Alfonso de Cartagena : sus observaciones sobre la lengua*. Traite déjà, au XVe s. de *ser* et *estar* ! — P. 425-426. R. Beym, c. r. de J. B. Carroll, *The Study of Language*. — P. 433-472. *Bibliografía*.

B. Pottier.

Revista de dialectología y tradiciones populares, VIII (1952), 1. — P. 3-25. J. Pérez Vidal, *Influencias marineras en el español de Canarias*. Petit vocabulaire. — P. 67-116. R. Violant y Simorra, *Mitología, folklore y etnología del fuego en Cataluña*. Intéresse le vocabulaire. — P. 144-147. G. Gálvez Ortuño, *Nombres del espliego*. Sur environ cent-cinquante points d'enquête. — P. 159-161. J. Pérez V., c. r. de V. García de Diego, *Gramática histórica española*.

2. — P. 195-211. F. Bouza Brey, *Onomástica y tradición de la fresa en Galicia y Asturias*. L'auteur signale 66 variantes pour les Asturies, et 34

pour la Galice, sans commentaire linguistique. — P. 212-366. J. Caro Baroja, *Disertación sobre los molinos de viento*. — P. 367-368. P. Ahedo, *Nombres de la llovizna*. — P. 369-370. P. Ahedo, *Nombres de las cabezas o frutos del cadillo*.

3. — P. 425-464. L. L. Cortés y Vázquez, *Ganadería y pastoreo en Berrocal de Huebra (Salamanca)*. Mots et choses. — P. 465-470. R. Wallace Thompson, *Ocho apodos en el Alto Aragón*. — P. 494-525. G. Manrique, *San Pedro Maurique. Cultura popular pastoril*. Petit lexique.

4. — P. 563-595. L. L. Cortés y Vázquez, *Ganadería y pastoreo en Berrocal de Huebra (Salamanca)*. Seconde partie constituée par le vocabulaire. — P. 596-599. F. Bouza Brey, *Nuevos nombres de la « Mantis religiosa » en Galicia*. — P. 719-748. *Bibliografía (1952)*.

IX (1953), 1. — P. 3-65. F. González Ollé, *El habla de Quintanillabón (Burgos)*. Notes grammaticales et vocabulaire. — P. 89-94. J. Pérez Vidal, *Dos notas al Libro de Apolonio*. Sur la tradition folklorique des devinettes.

2. — P. 185-217. J. R. Fernández Oxea, *O Barallete. Jerga de los oficios ambulantes de la provencia de Orense*. Argot des marchands ambulants ; on y distingue des emprunts à diverses langues, et des procédés de dérivation propres, à partir du fonds galicien (*nos* > *noseces*, *cedo* > *cedorreo*, *tras* > *trasufa*). Lexique de 580 mots. — P. 218-250. F. Krüger, *Acerca de dos publicaciones recientes sobre etnografía provenzal*. Sur F. Benoit, *Histoire de l'outillage rural et artisanal*, et *La Provence et le Comté Venaissin*.

3. — P. 405-415. D. Catalán, *Inflexion de las vocales tónicas junto al Cabo Peñas*. (*Contribución al dialecto leonés*). L'inflexion de la voyelle tonique devant *-u* et *-i* est particulière à l'asturien central (type *gata-gueta*). — P. 493-498. Ma del C. Grau Torres, *Formas derivadas de* sĭlĭqua. Donne *seruga*, *jaluga*, *xaruga*, etc.

4. — P. 569-600. W. Giese, *Terminología de la casa vasca. Contribución a la lexicografía y fonética vascas*. Cette étude vient compléter la *Terminología de la casa suletina*, publiée dans la « Revue internationale des études basques » en 1931. On trouve ici un inventaire lexical des parties de la maison et des objets qu'elle renferme d'ordinaire. — P. 705-711. L. Calvo Ramos, *Derivados de* leuitu *y* leuitare. Ce sont les types *leudo*, *lieldo*, *dieldo*, *yeldo*, *tsieldo*, etc..., classés par régions. — P. 727-728. *Bibliografía (1953)*.

B. Pottier.

Revue des Langues romanes, LXXI (1953). — P. 247-307. Georges Straka, *Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français prélittéraire*. M. St. aboutit, par des analyses très serrées, à cette conclusion générale que « au IIIe siècle, dans une même région de la Romania (dans notre cas précis, en Gaule du Nord), d'anciennes tendances générales du latin parlé continuaient encore à travailler la

langue, tandis que, simultanément, de nouvelles tendances, géographiquement limitées à un seul domaine, commençaient déjà à le distinguer des autres ». D'où il résulterait encore qu'« au IIe siècle, et à plus forte raison au IIIe siècle, il n'y avait plus d'unité linguistique romane, malgré une certaine unité de civilisation et malgré la continuation de contacts » qui « permettaient encore la propagation de certaines modifications linguistiques dans l'ensemble de la Romania, tandis que d'autres modifications apparaissaient déjà à divers points de l'Empire ».

LXXI (1954). — P. 309-10. *In memoriam Georges Millardet.* — P. 311-320. A. Pézard, *Un mythe astral forgé par Dante?* Il s'agit de la planète Vénus-Lucifer-Vesper, qui paraît toujours assez proche du Soleil et suivant ses traces. — P. 324-29. C. Rostaing, *A propos de « Constant du Hamel », additions et corrections.* — P. 331-390. Bibliographie. — P. 391-397. Tables.

M. R.

CHRONIQUE

René Lavaud, dont nous attendions l'édition, dès longtemps commencée, de *Peire Cardenal*, a succombé au mois d'avril à une crise cardiaque ; mon très ancien ami avait pris les dispositions nécessaires pour que son édition pût paraître et nous espérons que ses volontés pourront recevoir exécution. — M. R.

— M. R. Labande et Mme Kravchenko ont établi une bibliographie des travaux d'Alfred Jeanroy, qui nous est parvenue en avril 1955, mais a été imprimée au t. LXVI des *Annales du Midi*, no 27, sous la date de juillet 1954. J'avais jadis conçu le projet de réunir dans une même collection les bibliographies de nos romanistes, pour en éviter l'éparpillement si défavorable aux recherches, et c'est ainsi que les bibliographies d'Ernest Langlois et de Jules Gilliéron ont été accueillies dans les premières brochures imprimées par la Société de publications romanes et françaises. Je souhaiterais que ce projet pût être repris et j'aurais été heureux que la bibliographie de ce compagnon de travail trouvât sa place dans la même collection ; elle a du moins trouvé asile dans une revue à laquelle Jeanroy était très attaché et où on ira naturellement chercher son souvenir. La bibliographie qui comporte 239 numéros et un index est complète pour les ouvrages et les articles, mais ne rappelle que les plus importants parmi les nombreux comptes rendus qu'il a donnés à la *Romania* et aux revues méridionales. — M. R.

— Les congrès romanistes se succèdent et nous n'arrivons pas toujours à les signaler en temps opportun. Essayons aujourd'hui de prendre quelque avance pour l'année prochaine.

1° La Fédération internationale des Associations d'études romanes en accord avec la Société de Linguistique romane, appliquant une décision du VIIe Congrès international de Linguistique romane tenu à Barcelone en avril 1953, organise pour 1956 un congrès international des études romanes qui se tiendra à Florence dans la semaine suivant Pâques, du 3 au 8 avril.

Le thème général du Congrès est « la formation des langues littéraires ». Le président du Comité d'Organisation est M. Angelo Monteverdi ; on a bien voulu demander au directeur de la *Romania* d'accepter la présidence du

Comité d'honneur. L'adresse du Secrétariat qu'assume M. Giovanni Nencioni est : Università degli Studi, Piazza San Marco, Firenze.

2° Le IIe Congrès de l'Association internationale pour les études de langue et littérature italiennes se tiendra à Venise et à Padoue du 26 au 30 septembre 1956. Le thème général indiqué pour ce Congrès est : Problemi e prospettive della critica stilistica con particolare riguardo al Secentismo.

Collections et publications en cours.

Nous avons reçu de l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch la 32e livraison, qui est la première du tome IV et qui va de GÄAIGNABLE à GARNIR. Le fascicule s'ouvre par un 4e index bibliographique donnant la liste des nouveaux textes ou des nouvelles éditions dont le dépouillement a servi pour ce nouveau volume du *Dictionnaire*, et aussi des ouvrages, articles, etc., qui y sont cités et utilisés.

— Dans la collection des *Contes merveilleux des Provinces de France* ont paru les *Contes de Gascogne* d'Antonin Perbosc, rassemblés par Suzanne Cézerac avec un commentaire folklorique.

— L'*Anglo-Norman Text Society* vient de publier en 1955 (au titre des exercices 1950-1952) les nos IX-X de ses *Anglo-Norman Texts* consacrés au *Roman de Horn* par Thomas, édité par Mildred K. Pope. Le premier volume (LXIII-205 pages) de cette édition, seul paru jusqu'ici, contient les 5.250 vers du texte, et les notes critiques; il s'ouvre par une introduction développée sur le classement des manuscrits et l'établissement du texte ; un second volume contiendra un glossaire complet, avec étude de la langue et de la versification, la détermination de la date et du dialecte et des notes explicatives.

— Dans la collection de la Société de publications romanes et françaises :

XLVIII. — P. J. Wexler, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France* (1778-1792); 159 pages;

XLIX. — I. M. Frandon, *Autour de « Germinal » ; la mine et les mineurs*; 128 pages ;

L. — Mario Roques, *Le Graal de Chrétien et la demoiselle au Graal*; 30 pages avec 4 planches hors texte.

— Des *Publications de l'Institut de recherche et d'histoire des textes* (Centre national de la Recherche scientifique, Paris).

V. — Élisabeth Pellegrin, *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan au XVe siècle*, 1955, in-8, IX-494 pages. — Recherches sur les manuscrits conservés et les manuscrits disparus ayant fait partie du millier et plus de manuscrits de cette bibliothèque, manuscrits surtout latins, mais aussi, pour une petite part, français ou provençaux, comme Antoine Thomas l'a montré en 1911 ou 1912 aux tomes XL et XLI de cette revue. Une grande partie de cette riche collection est aujourd'hui dispersée et perdue,

mais près de 400 des manuscrits des Visconti-Sforza ont pu être identifiés avec des volumes encore conservés par notre Bibliothèque nationale.

— Dans la *Bibliothèque d'Études musicales* (Richard-Masse, Paris), notre collaborateur, M. Armand Machabey vient de publier une importante étude : *Genèse de la tonalité musicale classique des origines au XVe siècle* (in-8, 303 pages), qui reprend, consolide et enrichit son travail de 1928 sur l'*Histoire et l'Évolution des formes musicales en Occident*. En dehors de l'étude proprement musicologique, dont nous ne pourrions tenter ici l'examen, on pourra y chercher de précieuses informations sur les conditions de naissance et d'exécution de certaines compositions musicales ou verbales ; p. ex. les danses avec chants dans l'intérieur ou auprès de l'église auxquelles participait le clergé, et même les prélats, etc.

— Dans la collection *Texte philosophique du moyen âge* ont paru :

1. Alain de Lille, *Anti-Claudianus* publié par R. Bossuat ;
2. *La « Summa Duacensis »* (*Douai 434*), publiée par Mgr P. Glorieux ;
3. Ives, *Épître à Séverin sur la Charité* ; — Richard de Saint-Victor, *Les quatre degrés de la violente Charité*, publié par G. Dumeige.

— Les Centres de la Recherche Scientifique de Madrid et de Lisbonne entreprennent en commun la rédaction d'une vaste « Enciclopedia lingüística hispánica » dont il est prévu six volumes, devant paraître de 1955 à 1958. Il s'agit d'une suite de monographies confiées à des romanistes de nombreux pays, et embrassant tous les dialectes de la péninsule ibérique. Tous les aspects linguistiques seront envisagés, y compris l'onomastique et la phonologie. Ce sera un instrument de travail de premier ordre, dont on aimerait voir l'exemple suivi dans d'autres pays. — B. P.

Comptes rendus sommaires.

B. Blatt, *Le nouveau dictionnaire du latin médiéval* [Extrait de l'*Archivum Latinitatis Medii Aevi* (*Bulletin du Cange*), XXIV (1954), 1]. — Exposé des travaux du comité de rédaction du nouveau Du Cange, et spécimen d'articles pour les lettres LA et LE.

Valentin Putanec, *Zagrebački starofrancuski rukopis djela « Régime du corps » Aldobrandina Sienskoga* ; Zagreb, Académie Yougoslave, 1953 ; in-8°, p. 67-79 des comptes rendus de l'Académie, avec 2 pages de reproduction photographique. — Le ms. M. R. 92 de la Metropolita de Zagreb présente aux folios 1-55, une copie, en français italianisé, du *Régime du corps* de Maître Aldebrandin de Sienne ; cette rédaction serait proche de celle du ms. *D*. — M. R.

Poema de mio Cid, *Le poeme de mon Cid* (*vers 1140*), texte critique établi par don Ramón Menéndez Pidal, traduction française et préface de Eugène

KOHLER; (*Témoins de l'Espagne*, textes bilingues, 1); Paris, Klinksieck, 1955; pet. in-8°, XXXI-117 pages. — Le texte est, comme le dit le titre, le texte critique célèbre de M. Menéndez Pidal avec ses conjectures, et la traduction le suit exactement, mais l'Introduction n'accepte pas la thèse de M. Pidal sur l'origine wisigothique de l'épopée espagnole et insiste sur les rapports de celle-ci avec la chanson de geste française. — M. R.

La Chanson de Roland, nel testo assonanzato franco-italiano, edita e tradotta da Guiliano GASCA QUEIRAZZA, S. J.; Turin, Rosenberg et Sellier (1955); gr. in-8°, XXXVIII-385 pages. — Ce volume, d'une belle impression, est le premier d'une collection nouvelle, ainsi annoncée en tête de la couverture : L'*Orifiamma*, collezione di testi romanzi o mediolatini a cura di Francesco A. UGOLINI, direttore dell' Istituto di Filologia romanza della Universita di Torino. Sur cette couverture est reproduite la partie de la mosaïque de Rome montrant la remise à Charlemagne de « l'oriflamme saint Pierre » qui « avoit nom Romaine ». — L'introduction donne des renseignements précis sur le manuscrit V^4 c'est-à-dire le ms. IV du fond ancien des mss français de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, qui contient, copiées de la même main, successivement la chanson d'*Aspremont*, puis la *Chanson de Roland*. Il est fort intéressant de suivre l'histoire du manuscrit au XIXe siècle : il en ressort que le manuscrit V^4 n'a pas été étudié, ni reproduit, avec assez de soin, et que, en particulier, l'édition de Kölbing a été trop souvent employée sans qu'on ait tenu assez compte des corrections qui y avaient été faites par divers savants et par Kölbing lui-même ; il semble aussi que l'édition Mortier, si commode qu'elle puisse être, ne mérite pas autant de confiance qu'on a pu le croire. La présente édition se donne au contraire comme extrêmement fidèle à la leçon du manuscrit, ce qui sera précieux ; la traduction se veut littérale ; le glossaire donne les additions au glossaire complet établi par L. Foulet pour l'édition Bédier. Mais l'éditeur n'a pas voulu traiter des rapports de cette version franco-vénitienne d'un texte originairement français avec les autres rédactions de la *Chanson*. Il suffira pour lui assurer notre reconnaissance qu'il ait donné pour les études futures la base solide d'une édition complète, homogène et sûre, que complètent des notes critiques prudentes et précises. — Nous signalons ici, sauf à y revenir ultérieurement, l'apparition du second volume de la collection, l'*Arcipreste de Talavera* de Alfonso Martinez de Toledo, par Mario PENNA. — M. R.

Aucassin et Nicolette, chantefable du XIIIe siècle, traduction nouvelle en prose moderne par Gustave COHEN; Paris, Champion, 1954; in-16, 69 pages. — M. C., qui a adopté pour le traduire le texte de mon édition des *Classiques français du moyen age*, a bien voulu me dédier cette traduction qui vient s'ajouter à tant d'autres depuis celle de La Curne de Sainte-Palaye,

nouvel exemple de l'attrait de la chantefable, nouvel effort pour en rendre toujours accessible la fraîcheur et le charme, effort méritoire et si difficile que le courage de l'entreprendre manquerait à plus d'un. — M. R.

C. N. R. S.

Le Centre de Documentation du Centre National de la Recherche Scientifique publie mensuellement un *Bulletin analytique* dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matières tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier.

Cette revue bibliographique mensuelle, l'une des plus importantes du monde puisqu'elle signale, chaque année, environ 100.000 articles et mémoires, est scindée en trois parties : — la première, consacrée aux sciences physico-chimiques et aux techniques connexes ; — la seconde, aux sciences biologiques, à l'agriculture et aux industries alimentaires ; — la troisième, à la philosophie. (Cette dernière partie paraît trimestriellement.)

Des tirages à part sont mis, en outre, à la disposition des spécialistes.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. fournit également la reproduction photographique sur microfilm ou sur papier des articles signalés dans le *Bulletin analytique*, ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

Abonnement annuel (y compris table générale des auteurs) :

1re partie : France, **6 000** ; Étranger, **7 000**.
2e partie : France, **6 000** ; Étranger, **7 000**.
3e partie : France, **2 500** ; Étranger, **3 000**.

*
* *

Depuis le 1er juillet 1954, le Centre de Documentation du C. N. R. S. livre également chaque mois, sur microfilm, une *Revue des Sommaires des principaux périodiques scientifiques et techniques*. (Une liste de 250 revues photographiées est communiquée sur demande.) Cette revue s'adresse particulièrement aux chercheurs, ingénieurs, techniciens, aux établissements désirant une information extrêmement rapide.

Abonnement annuel : France, **6 000** ; Étranger, **7 000**.

S'adresser au Secrétariat du Centre de Documentation du C. N. R. S., 16, rue Pierre-Curie, Paris, 5e. — C. C. P. : Paris 9131-62.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Septembre 1955.
Dépôt légal 3e trimestre 1955.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6713. — N° d'ordre chez l'éditeur : 302.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1955 en un tome, t. LXXVI, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XLVIII

P. J. WEXLER

LA FORMATION DU VOCABULAIRE DES CHEMINS DE FER

Grand in-8° de 159 pages..... 1200 fr.

XLIX

IDA-MARIE FRANDON

AUTOUR DE « GERMINAL »

LA MINE ET LES MINEURS

In-8° de 128 pages..... 540 fr.

L

MARIO ROQUES

LE GRAAL DE CHRÉTIEN ET LA DEMOISELLE AU GRAAL

Grand in-8° de 30 pages, avec 4 planches hors texte..... 240 fr.